



**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITÉ DE FERHAT ABBAS SÉTIF 1  
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET DES SCIENCES DE LA TERRE  
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

**N° d'ordre :**

**Série :**

**THÈSE**

Présentée par  
**RANIA MECHICHE**

Conduite En Vue De L'obtention De Diplôme De  
**DOCTORAT 3<sup>ème</sup> CYCLE,**  
**EN ARCHITECTURE, OPTION PATRIMOINE ET PROJET URBAIN**

Intitulée :

**QUELS CACHETS IMPRIMER A L'ARCHITECTURE ET A L'ESPACE URBAIN  
DANS LA DYNAMIQUE DE L'EXTENSION URBAINE EN ALGÉRIE ?**

Sous La Direction De :  
**Zeghlache Hamza, Professeur,**  
**Université Ferhat Abbas Sétif 1, Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre,**  
**Département d'Architecture**

Soutenue le : 07 Février 2022

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

**Président. MADANI Saïd, Professeur, Université de Ferhat Abbas Sétif 1, Algérie.**

**Rapporteur. ZEGHLACHE Hamza, Professeur, Université de Ferhat Abbas Sétif1, Algérie.**

**Examineur. CHABANE Djamel, Professeur, Université Abderrahmane Mira Bejaïa, Algérie.**

**Examinatrice. BOUSNINA Monia, MCA, Université de Ferhat Abbas Sétif 1, Algérie.**

**Examineur. DIAFET Abderrahmane, MCA, Université de Ferhat Abbas Sétif 1, Algérie.**

## **ERRATUM**

Le titre de la thèse a été corrigé lire : **Quel Cachet Patrimonial Imprimer à l'Architecture et à l'Espace Urbain à l'Ere de la Numérisation et de la Dynamique de l'Extension Urbaine en Algérie ?** Au lieu de : **Quels Cachets Imprimer à l'Architecture et à l'Espace Urbain la Dynamique de l'Extension Urbaine en Algérie ?**

## RÉSUMÉ

Depuis quelques années, le constat est unanime : la qualité du cadre de vie et du cachet architectural en Algérie est fortement contestée. En effet, la dégradation des ensembles urbains historiques s'ajoute à la médiocrité criarde des nouveaux sites urbains. Face à ce constat, un regain d'intérêt pour la préservation et la conservation du patrimoine culturel s'est manifesté. Cependant, cette prise de conscience a montré ses limites face aux difficultés qui se posent quant aux solutions à envisager. Ces difficultés relèvent en premier lieu, de problématiques d'ordre conceptuel :

L'approche des problématiques concernant les ensembles urbains anciens ou nouveaux se limite au seul concept privilégiant la matière (le corps) à la forme (l'âme), ce qui a pour effet de dérouter les finalités assignées aux études de l'espace architectural et urbain et plus particulièrement du patrimoine. Cette approche, plutôt que de traiter le problème de fond, conduit à noyer les problématiques posées dans une vision alignée sur le paradigme culturel et architectural de standardisation et de globalisation. Il est évident qu'une telle approche est loin de remédier aux marasmes des identités collectives et encore moins des identités urbaines. Les errements mêlés de confusions qui en découlent frappent d'immobilisme la prise en charge effective des problématiques qui concernent particulièrement le patrimoine dans sa dimension architecturale et urbaine en Algérie.

Il est impératif de recentrer nos approches sur une vision qui redonne vie et sens à nos villes, pour se faire, les efforts doivent être orientés vers des finalités qui donnent la priorité aux valeurs patrimoniales à la fois matérielles et immatérielles dans la gestion de nos ensembles urbains et pour plus d'efficacité, au moyen de procédés modernes qu'offre la numérisation des espaces bâtis.

**Mots-clés :** Cachet architectural ; Algérie ; identités ; approches ; finalités ; valeurs patrimoniales ; numérisation.

## **ABSTRACT**

In recent years, the statement has been unanimous: the quality of architectural character and urban life environment in Algeria, is strongly contested. Indeed, the destruction of historical urban areas is added to the shrill mediocrity of new urban sites. Consequently, a growing interest in cultural heritage conservation has been manifested. However, this awareness has been limited in its ability to respond to the current concerns. These difficulties are primarily of a conceptual nature:

The implemented approach regarding historic and new urban areas issue is limited to the concept that gives priority to the material (physical aspects of a place) than the form (spirit of a place), which would divert the aims assigned to the study of architectural and urban space and, more particularly, of cultural heritage. This approach, rather than dealing with the real deep-seated problem, leads to dragging the issues raised into a vision aligned to standardization and globalization paradigm. It is also obvious that such an approach is far from remedying the slumps of collective identities, and even less so of urban identities. The misguidance associated with confusion have led to a standstill on the effective management of architectural and heritage issues in Algeria.

Therefore, it is necessary to refocus our approaches on a new perspective that revives our cities and enhance their urban identities. to achieve this goal, efforts must be oriented to accomplish purposes that give priority to both tangible and intangible heritage values in the management of our urban areas and for greater efficiency, by means of modern processes available under the digitization of built environment.

**Keywords:** Architectural Character; Algeria; Identities; Approaches; Purposes; Heritage values; Digitization.

## الملخص

في السنوات الأخيرة، كانت الملاحظة بالإجماع أن: جودة الطابع المعماري وبيئة الحياة الحضرية في الجزائر، موضع خلاف شديد. في الواقع، يضاف تدمير المناطق الحضرية التاريخية القديمة إلى الرداءة الحادة للمواقع الحضرية الجديدة. لمواجهة هذا الوضع تجلّى الاهتمام المتزايد بالحفاظ على التراث الثقافي. ومع ذلك، فقد أظهر هذا الوعي حدوده في مواجهة الصعوبات التي تنشأ فيما يتعلق بالحلول التي يتعين النظر فيها. تنشأ هذه الصعوبات في المقام الأول من القضايا المفاهيمية: يقتصر النهج المتبع في القضايا المتعلقة بالمجمعات العمرانية القديمة أو الجديدة على المفهوم الوحيد الذي يعطي الأولوية للمادة (الجوانب المادية للمكان) بدلاً من المعنوي (روح المكان)، مما يؤدي إلى الخلط في الأهداف المخصصة لدراسات الفضاء المعماري والتراث الثقافي بشكل خاص. هذا النهج، بدلاً من التعامل مع المشكلة الأساسية، يؤدي إلى إغراق القضايا المطروحة في رؤية تتماشى مع النموذج الثقافي والمعماري للتوحيد القياسي والعولمة. من الواضح أن مثل هذا النهج بعيد كل البعد عن معالجة تدهور الهويات الجماعية وحتى أقل من ذلك معالجة الهويات الحضرية. ويؤدي هذا الانحراف العمراني والمعماري إلى توقف الإدارة الفعالة للقضايا التي تهتم بشكل خاص بالتراث في بعده المعماري والعمراني في الجزائر.

لذلك، من الضروري إعادة تركيز مناهجنا على منظور جديد قادر على إحياء مدننا وتعزيز الهوية الحضرية، وللقيام بذلك، يجب توجيه الجهود نحو الأهداف التي تعطي الأولوية لقيم التراث المادية والمعنوية في إدارة مناطقنا الحضرية. ولتحقيق كفاءة أكبر، لوسائل العمليات الحديثة التي توفرها رقمنة المساحات المبنية.

**الكلمات الرئيسية:** طابع معماري؛ الجزائر؛ النهج؛ الأهداف؛ قيم التراث؛ الرقمنة

## **TABLE DES MATIERE**

<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>3</b>
<b>TABLE DES MATIERE .....</b>	<b>6</b>
<b>LISTE DES FIGURES.....</b>	<b>9</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>11</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>LA VILLE DU 21<sup>ème</sup> SIÈCLE EN QUÊTE D'IDENTITÉ.....</b>	<b>13</b>
1.1 Introduction .....	13
1.2 Problématique .....	14
1.2.1 Globalisation et Uniformisation du Lieu et de L'espace : Vers l'Amnésie du Patrimoine Culturel. ....	14
1.2.2 Patrimoine et Imaginaire : Support Identitaire et Cible de la Violence Symbolique. ....	18
1.3 Objectifs de la recherche : .....	24
1.3.1 Question de recherche : Le patrimoine comme lieu de recyclage de l'identité urbaine ? .....	25
1.3.2 Hypothèse de recherche : .....	25
1.4 Une démarche de recherche empirique par l'étude de cas : une approche combinée :.....	27
<b>CHAPITRE II</b>	
<b>CHEMINEMENTS AUTOUR DE LA PENSÉE SUR LA VILLE. ....</b>	<b>31</b>
1.5 Présupposés philosophiques et émergence des théories urbaines modernes autour de la notion du Lieu et d'Espace : .....	33
1.5.1 Retour à la notion philosophique d'Espace chez Platon, Aristote et Descartes : le basculement irréversible vers une épistémologie moderne.....	34
1.5.2 Emergence des théories urbaines au XIXe et XXe siècle autour de la dialectique ancien/nouveau.....	39
1.5.2.1 Le débat progressiste/culturaliste de la production architecturale : .....	39

1.5.2.2 L'approche médiane de Giovannoni : .....	42
1.5.2.3 L'approche typomorphologique et retour aux sources de l'architecture : ...	45
1.6 La production de l'identité urbaine : une approche récente de la ville. ....	47
1.6.1 L'identité et l'identité urbaine, une notion complexe. ....	48
1.6.2 La question identitaire en situation de contacts culturels.....	51

### **CHAPITRE III**

#### **CONSTRUCTION IDENTITAIRE ET PATRIMOINE CULTUREL BATI..... 56**

1.7 Réflexion autour du Patrimoine et de la patrimonialisation : .....	57
1.7.1 Définition et évolution du concept du patrimoine.....	57
1.7.2 La patrimonialisation : une pratique multiple et complexe.....	59
1.7.3 La mise en valeur comme forme de patrimonialisation. ....	61
1.7.3.1 La mise en valeur, une pratique multiple et complexe : .....	63
1.7.3.2 Méthodes et outils : .....	66
1.8 Les nouveaux enjeux de la patrimonialisation. ....	72
1.8.1 L'altérité des valeurs patrimoniales. ....	72
1.8.2 L'incursion du numérique : émergence des nouveaux modes d'observation, de mesure et de valorisation des patrimoines. ....	75
1.9 La (re) connaissance du patrimoine bâti en Algérie.....	85
1.9.1 Dispositifs législatifs mis en place en Algérie. ....	86
1.9.2 La question du patrimoine issu de la colonisation française en Algérie. ....	91
1.10 Enjeux et problématique. ....	92

### **CHAPITRE VI**

#### **ÉTUDES EMPIRIQUES SUR L'ARTICULATION PATRIMOINE-IDENTITÉ ..... 95**

1.11 Modèle de Compréhension du Patrimoine par l'analyse des processus symboliques : Cas de la Place <i>Ain El Fouara</i> au Centre Historique de Sétif en Algérie. ....	96
1.11.1. Mise en contexte.....	96
1.11.2. La place <i>Ain El Fouara</i> , expression d'une symbolique mythique, religieuse, et sociale.....	101

1.11.3. La place de <i>Ain El Fouara</i> , un patrimoine partagé d'une identité culturelle hybride.....	105
1.11.4. Conclusion.....	106
1.12. Modèle de Compréhension du Patrimoine par la Documentation Numérique : Cas Du Minaret de la Mosquée <i>El Atik</i> au Centre Historique de Sétif en Algérie. ....	107
1.12.1. Mise en Contexte. ....	107
1.12.2. La documentation « préventive » du patrimoine culturel bâti en péril par la numérisation :.....	109
1.12.3. Etat de l'art et Méthode : .....	110
1.12.4. Processus de la numérisation mise au service de la compréhension du patrimoine en péril : .....	112
1.12.4.1 Acquisition des données ( <i>Hardware Data-Acquisition</i> ) :.....	112
1.12.4.2 Traitement des données ( <i>Software Data-Processing</i> ) :.....	113
1.12.4.3 Analyse et interprétation des données quantitatives. ....	115
1.12.5. Conclusion.....	121
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>124</b>
1.13. Eléments de conclusion .....	125
1.14. Perspectives.....	129
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>131</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>141</b>
<b>ANNEXE 2 .....</b>	<b>143</b>

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1.1.</b> L'identité avant et après la globalisation. Source. <a href="http://www.leewardists.com">www.leewardists.com</a> . .....	16
<b>Figure 1.2.</b> Ghetto de Varsovie après sa destruction par les Nazis. © Eugeniusz Haneman. Source : Google image. ....	21
<b>Figure 1.3.</b> Destruction du pont ottoman de Mostar Pendant la guerre de Bosnie-Herzégovine, en 1993. Source : Google image. ....	22
<b>Figure 1.4.</b> Démolition des Mausolées de Timbuktu au Mali en 2012. © Getty images. ....	22
<b>Figure 1.5.</b> Rapport de l'ONU sur les destructions du patrimoine culturel Syrien. Source : UNOSAT. ....	23
<b>Figure 1.6.</b> Fermeture de la firme Caral Renault construite par les Français en Algérie par Boumediene vers 1969. Source : Google image. ....	23
<b>Figure 1.7.</b> Schéma du Continuum spatiotemporel. Source : Auteur .....	26
<b>Figure 1.8</b> Déroulement du travail empirique, Source (auteur).....	30
<b>Figure 2.1.</b> Ebenezer Howard, diagramme de la cité-jardin (1903). ©Howard, Chapitre 1, 'Aimant ville/compagne' .....	38
<b>Figure 2.2.</b> Ludwig Karl Hilberseimer, Ville Verticale (1924). Source : Google image.....	38
<b>Figure 2.3.</b> Le Corbusier, Ville contemporaine de trois millions d'habitants (1922). Source : Google image. ....	39
<b>Figure 3.1.</b> K'sar de Timimoune : Axonométrie d'une partie du tissu urbain du Ksar. Exposition des travaux de l'Atelier Architecture Traditionnelle dirigé par Kaci MAHROUR à l'EPAU d'Alger. Source : Architecte Kaci MAHROUR, Alger 1989. ....	68
<b>Figure 3.2.</b> Sensibilisation des écoliers dans le cadre du programme annuel du CAPTERRE organisé en vue de la promotion des architectures de terre. Source : Page officielle du CAPTERRE.....	69
<b>Figure 3.3</b> Aperçu des outils disponibles sur le marché. Source : Auteur.....	77
<b>Figure 3.4</b> Dispositif de balayage laser et représentation du processus de balayage laser. Source : Rania Mechiche.....	78
<b>Figure 3.5.</b> La Cathedral of Wetzlar, 1858 Meydenbauer. Source : Google image. ....	79
<b>Figure 3.6</b> Représentation de la technique de la photogrammétrie. Source: Despoina Tsiafaki et al, "Preservation of Architectural Heritage Through 3D Digitization" in International Journal of Architectural Computing · June 2007 DOI: 10.1260/1478-0771.5.2.222 · .....	80
<b>Figure 3.7.</b> Processus de numérisation d'un objet-patrimoine. Source : Auteur.....	83
<b>Figure 4.1.</b> La statue de Ain El Fouara centre-ville de Sétif, vêtue du drapeau de l'Algérie. ....	98
<b>Figure 4.2</b> Destruction de la statue Ain El Fouara lors de l'attentat du 24 Avril 1997. Source : Zeghlache Hamza.....	99
<b>Figure 4.3</b> Les femmes aux habilles traditionnels de la région le jour de la pleine lune, 2008. Source : Internet, Google image. ....	102
<b>Figure 4.4</b> Fête de la victoire de l'équipe de football de Sétif à la place Ain El Fouara, 2013. Source : Internet, Google image. ....	104
<b>Figure 4.5</b> Schémas de synthèse de l'analyse du processus symbolique de l'espace. © Mechiche.R et al (2015). ....	105
<b>Figure 4.6</b> Plan d'alignement de Sétif établi par le Génie militaire français en 1846. Source : CAOM 2N79, dans Mahdadi Nouredine et Tachrift Abdelmalek, L'influence du masjid d'El Atik sur l'architecture des plans des masjids de Sétif, Algérie. (2017). ....	108
<b>Figure 4.7</b> Plan de numérisation préalable pour la conception de dix stations et trajectoires de scanner-laser effectués à l'extérieur de la mosquée. Source : Google Earth, traitée par : Auteur .....	113

<b>Figure 4.8</b> Alignement par paires de deux Scan-World : Exemple de SW 007/SW 013 (vue en plan et en élévation). Source : Auteur (2020). .....	114
<b>Figure 4.9</b> Modèle 3D de haute précision du minaret de la mosquée El Atik. Source : Rania Mechiche (2020). .....	115
<b>Figure 4.10</b> Ajustement des quadrilatères géométriques standards aux nuages de points de chaque coupe et enregistrement des coordonnées du centre de chaque coupe. Source : Rania Mechiche (2020). .....	116
<b>Figure 4.11</b> Le déplacement des centres géométriques au niveau de la base du minaret de la mosquée El Atik. Source : Rania Mechiche (2020). .....	117
<b>Figure 4.12</b> Ajustement des quadrilatères et des cercles géométriques standards aux nuages de points de chaque coupe et enregistrement des coordonnées du centre et des mesures des rayons de chaque coupe. Source : Rania Mechiche (2020).....	118
<b>Figure 4.13</b> Graphe de l'orientation et de la distance d'inclinaison du minaret de la mosquée El Atik. Source : Rania Mechiche (2020). .....	120

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1.1.</b> Les principales caractéristiques de l’approche de cas d’étude appliquées dans notre démarche de recherche, inspirées des tableaux comparatifs des approches de recherche dans : Recueil de textes, Méthodologie 1. (AME 6502) et La recherche en design : enjeux et méthodes (AME 6503). ©Anne Marchand. ....	28
<b>Tableau 4.1.</b> Le volume de données numériques et le temps de traitement du projet. Source : Rania Mechiche (2020). ....	113
<b>Tableau 4.2.</b> Mesures des rayons de chaque coupe, effectuées à partir du centre de la base du minaret et prises selon différentes orientations. Source : Rania Mechiche (2020). ....	118

## REMERCIEMENTS

Au terme de cette importante étape de mon cheminement qui m'a permis d'enrichir mes compétences pour la recherche et l'enseignement d'un domaine qui me passionne depuis mon enfance, je rends crédit à mon directeur, Professeur Hamza Zeghlache pour l'exigence du milieu qu'il a mis à ma disposition pour encadrer mes recherches et ma démarche intellectuelle.

Je tiens à remercier les organismes suivants des appuis financiers grâce auxquels j'ai pu échanger avec mes collègues et professionnels travaillant dans le domaine via des rencontres de manifestations scientifiques et de stages : l'Agence universitaire de la Francophonie du Maroc (AUF), le Département d'Architecture et le Bureau de la Post Graduation de l'Université de Sétif 1.

Je tiens à souligner le rôle de Pr. Saïd Madani, Dr. Belkacem Labi, Dr. Siham Bestandji et Dr. Saïd Belguidoum qui m'ont formé au tout début de ce parcours et encouragé, grâce à leur cours théoriques et pédagogiques mais aussi leurs conseils précieux, à entreprendre cette aventure.

J'ai pu mener à terme ce long et exigeant travail grâce surtout à la confiance et au soutien de mon mari Riyadh-Nour Guessoum, qui m'a poussé, au gré des hauts et des bas de la vie d'une doctorante, à toujours y croire ; grâce aussi à ma famille et mes amis qui ont su m'apporter un encadrement affectif et serein.

Enfin, je dédie cette thèse à mon père Belkacem, qui fut professeur et inspecteur au collège. Inspirée par sa quête d'une rigueur d'esprit et d'un travail honnête bien accompli, j'espère avoir rendu hommage à son héritage empreint d'une grande humanité.

# Chapitre I : LA VILLE DU 21<sup>ème</sup> SIÈCLE EN QUÊTE D'IDENTITÉ

## 1.1 Introduction

Quel cachet patrimonial imprimer à l'architecture et à l'espace urbain à l'ère de la numérisation et de la dynamique de l'extension urbaine en Algérie ? Cette question se présente dans tout processus d'intervention sur l'espace, et la manière de l'aborder révèle nos attitudes changeantes face à cet espace. La question ne s'avère pas anodine mais cruciale, car elle est aussi à l'origine des idées sur lesquelles s'est fondée nos actuelles pratiques urbaines et architecturales de nos villes dont la qualité est fortement contestée. En effet, la dégradation des ensembles urbains historiques s'ajoute à la médiocrité criarde des nouveaux sites urbains. Face à ce constat, un regain d'intérêt pour la préservation et la conservation du patrimoine culturel s'est manifesté. Cependant, cette prise de conscience a montré ses limites face aux difficultés qui se posent quant aux solutions à envisager. Ces difficultés relèvent en premier lieu, de problématiques d'ordre conceptuel :

L'approche des problématiques concernant les ensembles urbains anciens ou nouveaux se limite au seul concept privilégiant la matière (le corps) à la forme (l'âme), ce qui a pour effet de dérouter les finalités assignées aux études de l'espace architectural et urbain et plus particulièrement du patrimoine. Cette approche, plutôt que de traiter le problème de fond, conduit à noyer les problématiques posées dans une vision alignée sur le paradigme culturel et architectural de standardisation et de globalisation. Il est évident qu'une telle approche est loin de remédier aux marasmes des identités collectives et encore moins des identités urbaines. Les errements mêlés de confusions qui en découlent frappent d'immobilisme la prise en charge effective des problématiques qui concernent particulièrement le patrimoine dans sa dimension architecturale et urbaine en Algérie.

Cette thèse propose un regard critique sur la genèse et l'évolution des approches conceptuelles portant sur la notion d'Espace et du Lieu ainsi que sur la notion de l'identité et l'identité spatiale, en vue d'une meilleure compréhension de nos attitudes vis-à-vis notre espace de vie

et plus particulièrement vis-à-vis notre patrimoine bâti, en révélant des liens étroits entre l'évolution de leurs différentes conceptions conflictuelles et celle de leur mise en œuvre, notamment en Algérie.

Par ailleurs, cette thèse ne s'astreint pas qu'à la rhétorique, mais reconnaît que la permanence de notre patrimoine dépend de la lecture que nous portons sur lui mais aussi des orientations de nos actions. Elle cherche ainsi à intégrer une dimension prescriptive et pratique. Cette recherche a comme objectif principal de déterminer le rôle du patrimoine dans l'enrichissement et l'activation de notre identité architecturale et urbaine avec ses variantes à la fois authentiques et plurielles. Sa contribution à l'avancement de la connaissance est de remédier à un manque en révélant des liens entre théorie et praxis ; entre la reconnaissance des significations culturelles et les actions concomitantes nécessaires à la conservation et la transmission de notre patrimoine bâti à l'ère des dynamiques souvent insoupçonnées.

Pour répondre à la question soulevée ici, notre recherche reprend un débat philosophique et théorique parfois conflictuel entre l'ancien et le nouveau, le local et le global mais aussi entre le matériel et l'immatériel.

De ces confrontations antithétiques toujours actuelles, notre thèse ne recherche pas à choisir l'une au détriment de l'autre mais les envisage dans leur relation dialectique ainsi que dans leur contexte d'évolution actuel. C'est par cette prise de conscience que se définit son originalité vis-à-vis des approches actuelles qui se révèlent limitées et restrictives se renfermant dans les travers de la logique d'exclusion ; approches débouchant fatalement sur des positions dogmatiques.

## **1.2 Problématique**

### **1.2.1 Globalisation et Uniformisation du Lieu et de L'espace : Vers l'Amnésie du Patrimoine Culturel.**

À mesure que les espaces urbains s'accroissent, un regain d'intérêt pour la préservation du patrimoine se manifeste, ouvrant la voie à un champ de recherche axée sur le concept de « projet urbain » ou « projet de ville » intégrateur des spécificités historiques, culturelles, urbanistiques, économiques, sociales, environnementales et politiques.

Ce concept n'était pas devenu un véritable objet scientifique, qu'avec l'accroissement des espaces urbains enregistré depuis les trois derniers siècles avec des ruptures d'échelle et de forme, qui devaient mettre fin à ce qui définissait « la ville » ; autrefois représentée comme un ensemble géométriquement très maîtrisé qui se distingue de ce qui l'entourne, et qui est en accord avec les attentes et les besoins matériels mais aussi spirituels de l'Homme. Cette rupture est certainement morphologique (d'échelle et de forme) mais elle est aussi conceptuelle, car elle reflète une vision de l'espace architectural et urbain où on privilégie la matière (le corps) à la forme (l'âme). C'est-à-dire l'élimination de ce qui était la voie principale de réalisation de la condition humaine pratiquement dans toutes les cultures et dans toutes les sociétés.

Cette nouvelle approche de « projet » s'accompagne de nombreuses solutions pour concevoir des architectures au service des temporalités urbaines et d'une identité ou — d'identités — culturelle(s) spécifique(s) à une communauté. Des normes et des certifications se développent dans le même temps afin d'encadrer ses nouvelles pratiques architecturales, notamment en Algérie <sup>1</sup>. L'enjeu est de rendre la ville adaptée et intégrée aux différentes échelles d'interférences tout en restant sensibles aux ressources et à la préservation du patrimoine culturel.

---

<sup>1</sup> En Algérie, c'est suite à l'adoption, en 2006, de la loi n° 06-06 du 20 février 2006, portant loi d'orientation de la ville, que fut formellement introduite la donnée patrimoniale dans la pratique urbanistique et dans une perspective de développement durable : L'article 7 stipule : « La politique de la ville conçue comme un ensemble pluridimensionnel, plurisectoriel et multilatéral vise à réaliser le développement durable et se concrétise à travers plusieurs volets : le volet du développement durable, l'économie urbaine, l'urbain, la culture, le social, la gestion et l'institutionnel ». Selon les dispositions de l'article 9 de cette loi, le volet urbain et culturel a pour objectif la maîtrise de la croissance de la ville, notamment son tissu urbain existant, « assurant la restructuration, la réhabilitation et la modernisation du tissu urbain pour le rendre fonctionnel et la préservation et la valorisation du patrimoine culturel, historique et architectural de la ville ». Ce texte a également institué la « préservation », un type d'intervention sur les tissus urbains existant : « la préservation est une opération selon laquelle le patrimoine matériel de la ville doit être sauvegardé, préservé, protégé et valorisé » (article premier). Fatima Mazouz, « Le renouvellement du patrimoine bâti vétuste en Algérie. Le cas du centre-ville d'Oran » Dans *Droit et société* 2015/1 (n° 89), pages 151 à 170.

Si les intentions de cette nouvelle approche de « projet » sont louables, les façons de les concrétiser semblent parfois s'éloigner de leur motif premier. En Algérie, les faits montrent une dégradation pléthorique des centres historiques y compris ceux hérités de la période coloniale française (datant du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle). Parallèlement, les nouvelles constructions tendent à devenir de plus en plus complexes, misant sur des technologies modernes avancées et des images architecturales importées dans les bagages politiques et idéologiques de la « globalisation ». Cette dernière est considérée selon Manuel Castells comme : un phénomène tout récent, lié à la révolution de l'Internet, qui permet une « mondialisation en temps réel » grâce à une structure en réseaux, à la différence du concept de « la mondialisation » qui, pour le même auteur, existe depuis longtemps, et il le définit comme étant : un phénomène qui relève des inter-influences et des interdépendances culturelles, politiques et économiques.

Engagés dans les flux globaux de course technologique et de mise en concurrence et d'attractivité des territoires, et promouvant en tout lieu la rentabilité financière et l'image de marque d'un bâtiment/d'une ville reproductible dans le monde entier (*Figure 1.1*) ; on s'en remet à la technoscience, perdant la conscience de notre environnement (physique et/ou moral) qui nous animait dans un premier temps, et ruinant ainsi nos efforts d'une architecture meilleure.



**Figure 1.1.** L'identité avant et après la globalisation. Source. [www.leewardists.com](http://www.leewardists.com).

Devenus « technologiquement triomphants, mais culturellement défailants »<sup>2</sup>, nous avons ainsi fini par perdre de vue nos repères originels. Dans la ville, ces repères sont « liés autant aux faits de l'histoire, parfois perturbée et dramatique, qu'aux objets et espaces spécifiques et leurs particularités »<sup>3</sup>. Qu'on pense à Tipasa de Mauritanie et ses couches archéologiques, à la Casbah d'Alger « chef-d'œuvre d'architecture et d'urbanisme »<sup>4</sup> et « révélation du génie du lieu »<sup>5</sup>, ou encore aux intramuros, survivance mémorielle et architecturale issue de la colonisation française en Algérie : tous s'exposent sous nos yeux, encore à l'heure actuelle, avec l'indubitable (re) connaissance de leurs valeurs matérielles, mais aussi symboliques et idéelles, qui participent de façon naturelle à un enrichissement identitaire et à un développement durable, soit « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »<sup>6</sup>.

Ces repères témoignent d'une connaissance empirique aujourd'hui peu présente dans la construction contemporaine, ou limitée aux pratiques de constitution du stock inaliénable d'objets, de monuments et ensembles urbains isolés. Ces pratiques se révèlent, dans le fond, restrictives au regard de la notion même du patrimoine, désormais élargie et évolutive à deux égards : évolutive en termes de la nature même des objets patrimoniaux, et évolutive par la nature changeante du contexte qui les reçoit. Un patrimoine culturel, se trouve dès lors en

---

<sup>2</sup> Nicolas Hulot, reprend la citation du philosophe et sociologue français Edgard Morin, dans son livre : Osons Plaidoyer d'un homme libre, 2015.

<sup>3</sup> Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle C.R.A.S.C. Vivre la ville : la question des repères. Contribution à propos d'Alger. Visité le 23/07/2020 <https://ouvrages.crasc.dz/index.php/fr/36-villes-d%E2%80%99alg%C3%A9rie-formation,-vie-urbaine-et-am%C3%A9nagement/278-vivre-la-ville-la-question-des-rep%C3%A8res-contribution-%C3%A0-propos-d%E2%80%99alger>.

<sup>4</sup> Willy Boesinger, Pierre Jeanneret, Le Corbusier, Œuvre complète Vol2, 1929-1934, Les Editions d'Architecture Artemis, Zurich, 1970, p.207 (1<sup>er</sup> ed.Zurikh, Editions H. Gisberger,1935).

<sup>5</sup> André Ravéreau. (1989). La Casbah d'Alger, et le site créa la ville. - Préface de Mostéfa Lacheraf. - Paris, Sindbad. - Collection Bibliothèque arabe.

<sup>6</sup> Tel que défini en 1987 par le Rapport Brundtland présenté au Président du Comité Préparatoire Intergouvernemental, Conseil d'Administration du PNUE, Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, Nairobi, 10 mars 1987.

danger et écarté de l'économie de construction actuelle au risque d'une fuite en avant dans l'uniformisation par « la médiocrité » ou par « l'hégémonie »<sup>7</sup>.

En Algérie, ce constat est particulièrement frappant et renvoie — pour paraphraser Yacine Ouagni (2016) — à un état de crise identitaire qui s'est développé sur le clivage « ancien/nouveau »<sup>8</sup> puis celui du « local/global »<sup>9</sup>. Cet état de crise identitaire se déclare, dans le cadre bâti, par la dégradation du patrimoine architectural et urbain ainsi que par l'absence de tout cachet architectural dans les nouvelles constructions, entravant le processus de (re) connaissance et de légitimation de telle ou telle œuvre ainsi que l'harmonie de l'ensemble de ces œuvres.

### **1.2.2 Patrimoine et Imaginaire : Support Identitaire et Cible de la Violence Symbolique.**

*D'une façon plus générale, l'homme pour les sciences sociales, ce n'est pas ce vivant qui a une forme bien particulière (une physiologie assez spéciale et une autonomie à peu près unique) ; c'est ce vivant qui de l'intérieur de la vie à laquelle il appartient de fond en comble et par*

---

<sup>7</sup> Amine Malouf Les identités meurtrières. Le Livre de poche, 2001 [Grasset & Fasquelle, 1998], p132.

<sup>8</sup> Depuis les années 1970, la dialectique ancien/nouveau occupe le devant de la scène architecturale et urbaine. Deux attitudes antagonistes se manifestent : la première culturaliste qui défendait la prise du contexte urbain et du voisinage immédiat de toute nouvelle construction ; la seconde progressiste qui, à l'inverse, consistait à exacerber le contraste avec l'existant et la cohabitation sans dialogue entre les époques. En Algérie, cette Dichotomie est de plus en plus ardente sous la contrainte de la question du patrimoine architectural et urbain du XIX et XX siècles ; soit le patrimoine hérité de la période de la colonisation française.

<sup>9</sup> Délaissant la controverse essoufflée entre l'ancien et le nouveau, celle du local/global vient à son tour interroger la nouvelle condition des villes du 21e siècle.

*laquelle il est traversé en tout son être, constitue des représentations grâce auxquelles il vit, et à partir desquelles il détient cette étrange capacité de pouvoir se représenter justement la vie.*

**Michel Foucault, Les mots et les choses**

Face à cette réalité actuelle de crise identitaire, promue par la montée de la globalisation, des ressources patrimoniales devenues obsolètes, ont vu leur transmission de génération en génération s'interrompre. Cette séparation éveille une certaine appréhension de l'altérité et du péril, de même que le sentiment d'angoisse observé chez l'enfant lorsqu'il est séparé du sein de sa mère ou de sa peluche, jouet, couverture auxquels il s'attache. En effet, l'enfant manifeste dès sa naissance son attachement à un objet particulier qui acquiert pour lui une valeur primordiale. Cet objet est manipulé, suçoté, caressé et devient indispensable à l'enfant à certains moments de sa vie comme l'endormissement, les séparations, les changements de lieux... Les parents en reconnaissent la plupart du temps la valeur essentielle et acceptent de l'emporter systématiquement avec eux, même si l'objet devient sale. Le simple fait de le laver introduirait une cassure dans la continuité de l'expérience de l'enfant, détruisant la signification et la valeur de cet objet qui constitue, entre autres fonctions, une défense contre l'angoisse. Cependant, quand l'enfant grandit ce lien commence à se distancer. Alors, pour assurer sa continuité l'adulte essaie à son tour de conjurer son inquiétude, induite par la séparation, en créant une aire intermédiaire entre le connu et l'inconnu spatial et culturel dans lequel il est désormais projeté. C'est ce tiers espace symbolique que l'on nommera ici « **l'imaginaire patrimonial** » qui va contenir les rêveries, les rituels traditionnels, voire religieux, ainsi que les images mentales sur *l'espace affectif et existentiel*. Ce dernier étant un espace du « pour-soi »<sup>10</sup> par opposition à l'espace du « en-soi »<sup>11</sup> assimilable à la connaissance scientifique.

On peut ainsi qualifier l'imaginaire patrimonial de phénomène transitionnel : il opère comme un symbole qui permet un accès légitimé, rassurant et culturellement codé au monde extérieur

---

<sup>10</sup> Caractère spécifique de la connaissance que l'être conscient a de lui-même. Définition issue de [www.cntrl.fr](http://www.cntrl.fr).

<sup>11</sup> Nature propre et véritable d'une réalité qui existe absolument, indépendamment de la connaissance que nous en avons. Définition issue de [www.cntrl.fr](http://www.cntrl.fr).

sans pour autant le nier. Ainsi, le patrimoine, celui-ci étant intimement lié à « l’imaginaire »<sup>12</sup>, devient un support de nos identités et de notre place dans l’histoire, devant s’affirmer dans un contexte de plus en plus déconcertant.

De ce fait, le patrimoine est, à la base, convoité en ce qu’il aspire la cohérence par sa charge symbolique dans l’imaginaire collectif que nous partageons, impliquant sa conservation, sa préservation et sa transmission. Toutefois, le patrimoine est de nos jours souvent démoli, effaçant des pans entiers de l’histoire de l’humanité. Il est de ce point de vue utilisé comme cible de la violence symbolique à des fins politiques extérieures mais aussi intérieures. Ceci est évident dans le cas de conflits armés : toute colonisation démarre par la modification, sinon l’effacement des paysages urbains et ruraux existants, mais aussi de ses pratiques culturelles. Le rasement du ghetto des juifs en Varsovie par l’occupation Allemande en 1943 après les avoir déportés et gazés (*figure 1.2*), la destruction du pont de Mostar par les forces croates durant la guerre entre les Bosniens et les Croates en 1993 (*figure 1.3*), la démolition des Mausolées de Tombouctou au Mali en 2012 (*figure 1.4*), de la mosquée des Omeiyades d’Alep (2013), du temple de Baâlchamin à Palmyre (2015) dans la guerre de Syrie (*figure 1.5*)... sont des exemples édifiants de cette violence symbolique.

De même que la colonisation repose sur la démolition du patrimoine existant par le colonisateur dans l’espace qu’il contrôle, la décolonisation se marque parfois en retour aussi par des démolitions à forte charge symbolique : c’est ainsi que le butin de guerre de l’Algérie a été détruit, après la défaite de la puissance occupante française pour justifier un nationalisme débridé, qui n’est — au sens de Lévi-Strauss — qu’un bricolage idéologique (*figure 1.6*).

Évident dans des contextes conflictuels, ce type d’interprétation asymétrique des appartenances culturelles reste valable dans le *dictat* de la globalisation, rivalisant le global avec le local et réduisant de ce fait, le patrimoine et la patrimonialisation à la compétitivité territoriale, tout en privilégiant la matière (le corps et l’image de marque) à la forme (l’âme et l’esprit du lieu local), ce qui a pour effet de dérouter les finalités assignées aux études de l’espace architectural et urbain et plus particulièrement du patrimoine. Cette approche, plutôt que de traiter le problème de fond, conduit à noyer les problématiques posées dans une vision

---

<sup>12</sup> L’imaginaire est ici employé tel que l’entend Bailly (1989), comprend toutes sortes de représentations, d’images, de symboles, de mythes même, porteurs de sens et formant l’ensemble des référents constitutifs qui unissent les sociétés et se projettent dans l’espace. Sénécal Gilles. Aspects de l’imaginaire spatial : identité ou fin des territoires ? In: Annales de Géographie, t. 101, n°563, 1992. pp. 28-42. DOI : <https://doi.org/10.3406/geo.1992.21064>.

alignée sur le paradigme culturel et architectural de standardisation. Il est évident qu'une telle approche est loin de remédier aux marasmes des identités collectives et encore moins des identités urbaines. Les errements mêlés de confusions qui en découlent frappent d'immobilisme la prise en charge effective des problématiques qui concernent particulièrement le patrimoine dans sa dimension architecturale et urbaine en Algérie.



**Figure 1.2.** Ghetto de Varsovie après sa destruction par les Nazis. © Eugeniusz Haneman.  
Source : Google image.



**Figure 1.3.** Destruction du pont ottoman de Mostar Pendant la guerre de Bosnie-Herzégovine, en 1993. Source : Google image.



**Figure 1.4.** Démolition des Mausolées de Timbuktu au Mali en 2012. © Getty images.



### 1.3 Objectifs de la recherche :

Cette recherche vise à comprendre comment le patrimoine peut contribuer à maintenir en vie la qualité du cadre de vie et du cachet architectural. Il s'agit en d'autres termes de comprendre le rôle du patrimoine dans l'enrichissement de l'identité urbaine avec ses variantes à la fois authentiques et plurielles. Cet objectif général prescrit une démarche orientée vers la problématique patrimoniale et sa mise en rapport avec la (re) construction d'une identité — ou d'identités — urbaine(s) en Algérie.

Il s'agit ici de repenser la notion du patrimoine non pas du seul point de vue de la conservation, mais aussi du point de vue de ses fonctions et de ses significations dans l'histoire de l'architecture mais aussi dans la transformation en cours de la société. L'accent est donc mis sur la genèse de la pensée patrimoniale et son évolution ainsi que sur les enjeux qui en découlent. Nous analyserons d'abord la genèse de l'intérêt au patrimoine dans l'histoire de la pensée de la forme urbaine et/ou architecturale avant d'examiner ce même intérêt dans les processus passés et actuels de la patrimonialisation qui ont été mis en œuvre par les dispositifs législatifs en Algérie, afin d'éclairer ensuite les raisons de leur mise en échec.

En réponse au constat que nous faisons des dispositifs restrictifs et inopérants de mise en valeur et de (re) connaissance du patrimoine bâti en Algérie; nous tenterons, ensuite, d'apporter des prémices de modèles de compréhension du patrimoine de manière à révéler et à réactualiser l'identité du lieu qui le produit pour enfin dépasser la crise.

Chemin faisant, cette recherche vise à contribuer à l'avancement des connaissances sur l'architecture et le patrimoine culturel en particulier, dans le contexte algérien, tout en enrichissant la compréhension de ce dernier à travers un ensemble de méthodes alternatives à celles imposées par la conservation historico-politique en cours. Celles-ci étant vouée à l'échec devant les nouvelles responsabilités qui découlent d'un contexte postguerre, postcolonial et de plus en plus global, où les transformations culturelles, sociales et technologiques n'ont jamais été aussi importantes en Algérie comme ailleurs : Altérité et hybridation culturelle, crise identitaire, mobilité accrue et adoption massive des nouvelles technologies qui n'a fait qu'augmenter avec la propagation récente de la pandémie de la COVID-19 et qu'i s'est traduite par l'ouverture vers l'audit virtuel en temps réel.

### **1.3.1 Question de recherche : Le patrimoine comme lieu de recyclage de l'identité urbaine ?**

La standardisation de la conception des projets de réalisation des nouveaux espaces urbains occulte l'aspect identitaire spécifique à la région et à son histoire, engendrant de ce fait, une crise identitaire chez les populations qui ne se reconnaissent pas dans ces nouveaux ensembles urbains.

En Algérie, la quasi absence de références identitaires dans la conception des nouveaux sites urbains est tout aussi problématique, incidemment, des questions d'ordre conceptuel se posent:

- Comment traduire les références identitaires et culturelles des communautés humaines dans la conception des futures ensembles urbains ?
- En quoi le patrimoine nous parle-t-il encore de notre identité ?
- Et comment peut-il contribuer et servir au recyclage et à l'enrichissement de l'identité urbaine déjà en crise ?

Les pages qui suivent rendent compte de réflexions personnelles et de recherches exploratoires qui nous ont amenés à considérer l'importance de la focale patrimoniale dans la (re) construction permanente de l'identité urbaine de nos villes ; et à vouloir nous orienter vers un questionnement portant sur le couple patrimoine-identité comme terrain d'approfondissement pratique et théorique de cette préoccupation.

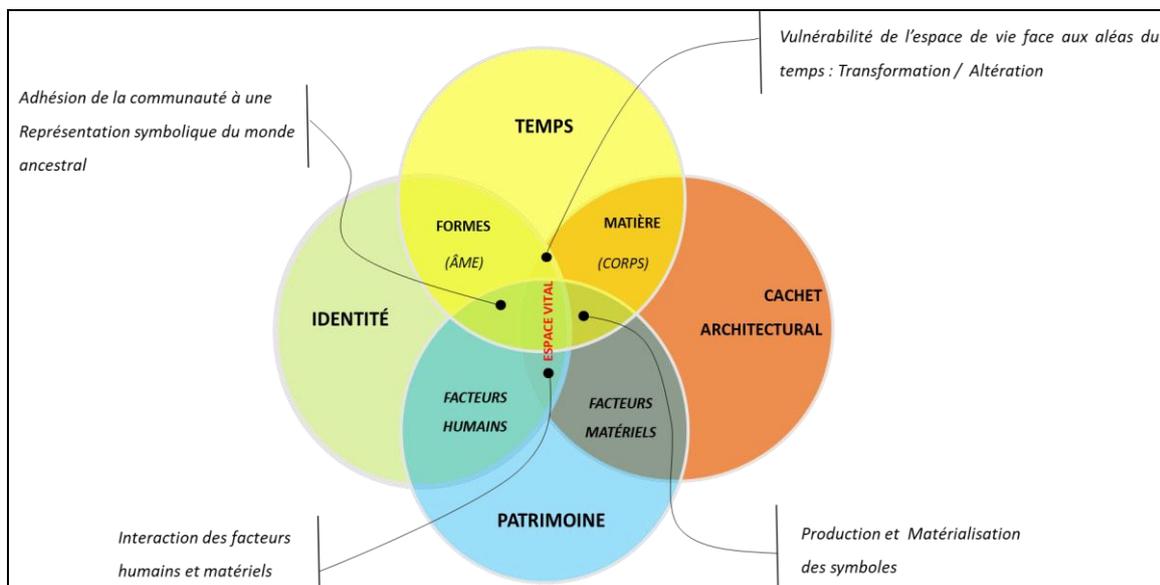
### **1.3.2 Hypothèse de recherche :**

L'identité urbaine est un processus dynamique d'interactions de facteurs humains et matériels ; Le produit de ces interactions se manifeste sous forme d'un cachet architectural et urbanistique s'étalant sur une période qui marque l'histoire de la communauté et constitue une partie intégrante de son identité. Cet héritage est mis à l'épreuve des aléas du temps, plus précisément, ce sont les fondements historiques de l'identité urbaine qui sont compromis, à savoir l'adhésion de la communauté humaine à une représentation du monde ancestrale. Cette représentation elle-même étant le produit d'un processus symbolique par lequel l'être

s'identifie à son environnement. Ce continuum spatio-temporel (*figure 1.7*) chargé de symboles constitue l'axe fondamental du patrimoine et donc de l'identité des constructions futures tant sur le plan architectural qu'urbanistique. Il s'agit donc de tenir compte des aspects symboliques hérités et de rechercher les formes qui leur correspondent dans la conception de nos nouvelles villes.

Ainsi, nous estimons qu'il est nécessaire de tirer profit de la conscience patrimoniale en la dirigeant vers la récupération des processus symboliques inhérents principalement aux objets hérités du passé, tout en renouvelant le regard porté sur le patrimoine et la patrimonialisation.

A cet égard, nous proposons de déplacer le patrimoine de sa simple conception autonome produite par un système normatif pour le penser comme une richesse empirique et un processus symbolique indissociable de sa matérialité. C'est pourquoi il est tout aussi nécessaire de comprendre le patrimoine à la lumière d'une nouvelle éthique qui se doit d'être adaptée au contexte ambivalent de post-guerre et de plus en plus global agissant aux rythmes accélérés de la technologie et du numérique, tout en tirant une énergie positive et des concepts opérationnels, qui permettront à une société de se projeter dans le cycle identitaire constamment renouvelé pour enfin dépasser la crise.



**Figure 1.7.** Schéma du Continuum spatio-temporel. Source : Auteur

## 1.4 Une démarche de recherche empirique par l'étude de cas : une approche combinée :

Notre réflexion est appuyée ici, par une recherche empirique basée sur l'étude de cas. Celle-ci consiste en l'étude d'une question explorée à travers un ou plusieurs cas dans un système délimité. Bien que Stake (2005) affirme que l'étude de cas n'est pas une méthodologie, mais un choix de ce qui doit être étudié, d'autres scientifiques, la présente comme une stratégie d'enquête, une méthodologie ou une stratégie de recherche exhaustive (Denzin & Lincoln, 2005 ; Merriam, 1988 ; Yin, 2003).

L'étude de cas est une approche familière aux chercheurs en sciences sociales en raison de sa popularité en psychologie (Freud) en médecine (analyse de cas d'un problème), en droit (cas de jurisprudence), en science politique (rapports de cas). La recherche par étude de cas a une longue histoire distinguée dans de nombreuses disciplines. Hamel, Dufour et Fortin (1993) retracent l'origine des études de cas modernes en sciences sociales à travers l'anthropologie et la sociologie. Ils citent entre autres les exemples antécédents de la recherche qualitative basée sur l'étude de cas : l'étude des îles trobriands par l'anthropologue Malinowski, l'étude des familles par le sociologue français LePlay et les études de cas de l'Université de Chicago du Département de sociologie menées de 1920 jusqu'au 1950 (étude de cas de Thomas et Zuanieki portant sur les paysans polonais en Europe et en Amérique).

L'étude de cas est une recherche empirique qui offre au chercheur un large éventail de textes et d'approches parmi lesquels il peut choisir. Robert K. Yin la définit comme « *an empirical inquiry that investigates a contemporary phenomenon within its real-life context, especially when the boundaries between phenomenon and context are not clearly evident* »<sup>13</sup>. Yin adopte des approches à la fois quantitatives et qualitatives dans l'élaboration d'études de cas. Il discute également des études de cas explicatives, exploratoires et descriptives.

Combinant plusieurs méthodes, l'étude de cas nous permet de saisir plusieurs aspects de la problématique abordée dans cette recherche. Elle nous apparaît tout à fait indiquée pour tester et mettre à l'épreuve notre proposition de dépasser la conception meurtrière du patrimoine

---

<sup>13</sup> Une étude de cas est une enquête empirique qui porte sur un phénomène contemporain pris dans son contexte de réalité, spécialement lorsque les limites entre le phénomène et le contexte ne peuvent être clairement définies. (Traduction libre).

jusqu'à-là utilisée dans les discours politiques et professionnels relevant du domaine de l'architecture en général, et du patrimoine en particulier, puisque « *a particular case is examined mainly to provide insight into an issue or to redraw a generalization. The case is of secondary interest, it plays a supportive role, and it facilitates our understanding of something else* » (Stake, 2005, p. 443).

Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques de cette approche.

**Tableau 1.1.** Les principales caractéristiques de l'approche de cas d'étude appliquées dans notre démarche de recherche, inspirées des tableaux comparatifs des approches de recherche dans : Recueil de textes, Méthodologie 1. (AME 6502) et La recherche en design : enjeux et méthodes (AME 6503). © Anne Marchand.

<b>Caractéristiques</b>	<b>Cas D'étude</b>
<b>Objectif</b>	Développer une description et une analyse approfondies du cas d'étude.
<b>Type de problème</b>	Fournir une compréhension approfondie du cas d'étude.
<b>Champ disciplinaire</b>	Interdisciplinaire
<b>Unité d'analyse</b>	Étudier un évènement, un programme, une activité ou une société.
<b>La collecte de données</b>	Utiliser une multiplicité de sources, telles que : documents scientifiques/historiques et artefacts, observations, données numériques (Objets 3D)...etc
<b>L'analyse des données</b>	Au travers l'interprétation des données qualitatives et quantitatives.
<b>Le rapport final</b>	Développer un modèle de compréhension de l'objet architectural patrimonial.

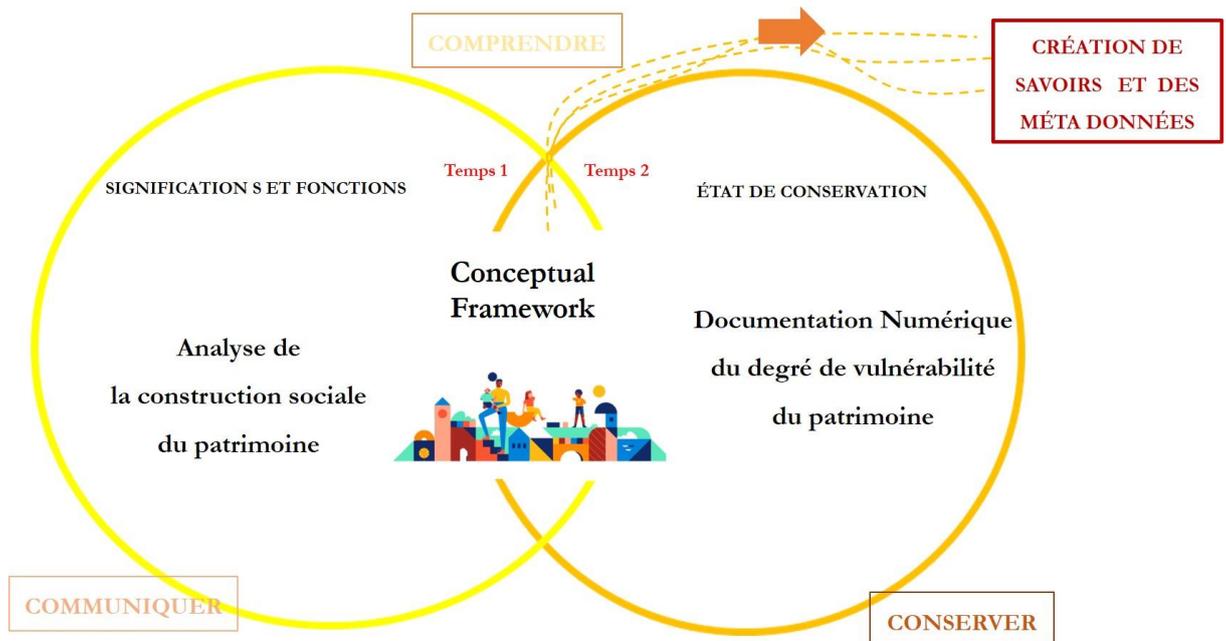
A la lumière de la nature de la problématique que nous voulons traiter dans la présente recherche et des objectifs fixés, nous avons donc choisi d'appuyer notre analyse empirique des documents scientifiques et historiques traitant le sujet abordé ici par une étude d'un cas précis, celui de la place *Ain El Fouara*, qui se situe dans le centre historique de Sétif en Algérie. Car de point de vue théorique, la place constitue un cas d'étude intéressant dans la

mesure où elle est un fragment du territoire chargé de sens et où elle respecte les quatre caractéristiques du «Lieu» données par Marc Augé (1992 : 100) : être historique, être identitaire, être relationnel, être chargé de sens symbolique. De plus, la place *Ain El Fouara* en tant que « lieu » nous apparaît éloquent en termes de transfert culturel, de (re) constructions identitaires, mais aussi de richesse patrimoniale.

En effet, témoins de l'histoire de la ville où elle s'insère, la genèse de la place *Ain El Fouara* fait apparaître la succession dans le temps et dans l'espace de deux manifestations socioculturelles : coloniale française et arabo-musulmane qui finissent par cohabiter. Bien qu'elle soit conçue à l'image des places urbaines de l'Europe par le génie militaire français lors de l'occupation française en Algérie, *Ain El Fouara* fut réappropriée par la population locale puis classée comme patrimoine national en 1999, après plusieurs réclamations. Sa (re) connaissance en tant que patrimoine national n'a pas pour autant pu la préserver, au cours du temps, des transformations voire des destructions volontaires de vandalisme ou de dégradations dues aux changements climatiques : on pense à la statue emblématique de la fontaine *Ain El Fouara* reconstruite et réparée après les destructions de 1997, 2006, et de 2017, mais aussi au minaret de la mosquée *El Attik* située à proximité de la fontaine, actuellement inaccessible du fait de son état de dégradation avérée.

L'objectif eu égard au cas choisi n'est pas d'en connaître le plus sur celui-ci dans une optique presque monographique, mais de tenter de comprendre la réalité du contexte liée d'une part à sa dimension immatérielle, donc sociale et à sa dimension matérielle, donc physique de l'autre. La collecte de données sera donc structurée en deux thèmes distincts, identifiés comme étant des pistes à creuser de la problématique posée dans le cadre cette thèse de recherche (*figure 1.8*) :

- L'ambivalence de la valeur sociale du patrimoine dans les tiers espaces (le type de données collectées est celui des données qualitatives).
- La vulnérabilité des caractéristiques physiques du patrimoine bâti et le numérique comme outil de documentation (le type de données collectées est celui des données quantitatives).



**Figure 1.8** Déroulement du travail empirique, Source (auteur).

Pris ensemble, cette recherche propose un dispositif de compréhension, de documentation et d'analyse des productions sociales, discursives et matérielles des identités culturelles et des paysages inhérents à la protection et la conservation des ressources patrimoniales, via un ensemble de méthodes que les enseignants et les praticiens professionnels du patrimoine peuvent appliquer pour cultiver une nouvelle éthique patrimoniale qui permet à une société de se projeter dans le cycle identitaire constamment renouvelé pour enfin dépasser la crise.

## CHAPITRE II

### CHEMINEMENTS AUTOUR DE LA PENSÉE SUR LA VILLE.

Ce premier chapitre de la thèse présente le portrait des théories et des réflexions qui ont impulsé l'évolution de l'espace bâti et marqué le milieu du XIXe siècle ainsi que tout le XXe siècle — période de l'émergence des « théories urbaines modernes —<sup>14</sup>, jusqu'aux théories récentes sur « la richesse du sens de la ville » et sa mise en rapport avec l'identité urbaine ; concept dont découle le diptyque patrimoine/projet urbain comme nouvel enjeu de la ville de demain.

Dans un premier temps, pour comprendre la notion d'Espace, il importe de se référer aux courants philosophiques sur la question de l'être et les principes ordonnateurs du monde. Nous retiendrons à cet égard trois postures philosophiques : celles de Platon et Aristote d'une part et celle de Descartes, d'autre part. Nul doute que d'autres philosophes auraient eu leur place dans l'étude que nous menons, nous nous sommes limités à ces trois philosophes, car ils illustrent à eux seuls les lignes de divergence, mais aussi de convergence sur la question relative au concept d'Espace, ce qui permettra de mieux comprendre l'évolution des concepts qui ont suivi jusqu'à nos jours, notamment les concepts d'Espace et du Lieu architectural et urbain. Notre étude tient compte du contexte intellectuel qui a été à l'origine de l'avènement de la rationalité moderne comme épistémologie dominante des théories urbaines qui ont marqué le milieu du XIXe siècle et tout le long du XXe siècle, oscillant entre la nostalgie du passé et l'engouement au progrès ; une problématique toujours d'actualité en Algérie, et sur laquelle nous allons d'ailleurs, nous attardés plus loin.

En d'autres termes, il s'agit à ce stade de mettre en avant les présupposés philosophiques de l'espace architectural et urbain (1.5.1) qui sont à l'origine de l'émergence du discours patrimonial et sa nécessaire intégration au processus de l'intervention urbaine. Nous ferons ensuite un survol des différentes approches théoriques qui ont émergé dans le sillage de la dialectique ancien/nouveau (1.5.2).

---

<sup>14</sup> Selon l'historienne française spécialisée en théories des formes urbaines, Françoise Choay.

Nous discuterons en second lieu, l'émergence des théories récentes qui mettent en avant un discours identitaire sur la ville en vue de faire valoir une nouvelle approche conceptuelle de l'espace urbain et architectural, occultant de facto la controverse idéologique opposant l'ancien et le nouveau et de ce fait, la nécessité d'une pensée unificatrice basée sur le rapprochement de ces deux mondes. Nous examinons d'abord dans cette partie le concept d'identité et sa relation étroite avec l'Espace (1.6.1) pour aborder ensuite, l'ambivalence que leur relation peut révéler dans un contexte postcolonial et qui tend de plus en plus, - pour paraphraser Paul Ricoeur, vers « une culture-monde » (1.6.2).

Ce cadre théorique est abordé de façon plus exhaustive au chapitre III (Construction identitaire et patrimoine culturel bâti) où les différentes acceptions du « patrimoine » ainsi que les mesures de protection et de conservation qui s'appliquent en Algérie, sont discutées. En référence à ce cadre conceptuel et en réponse :

- (1) Aux constats de l'inefficacité des dispositifs d'expertise du patrimoine bâti mis en place en Algérie à la lumière des multiples conséquences qui en découlent.
- (2) A la série des interrogations autour du rôle du patrimoine dans la (re)construction identitaire des lieux en question.

Nous exposons dans le chapitre IV, notre étude de cas qui traitent des questions précédemment soulevées, en vue de :

- Proposer des voies alternatives aux pratiques actuelles de conservation du patrimoine,
- Les placer à la portée des individus amenés à faire des choix, qu'il s'agisse de citoyens, de professionnels ou de décideurs publics.

## 1.5 Présupposés philosophiques et émergence des théories urbaines modernes autour de la notion du Lieu et d'Espace :

La reconnaissance de la réalité spatiotemporelle architecturale et urbaine d'un site (dans le sens de pouvoir reconnaître et saisir les particularités de cette réalité) a toujours constitué un enjeu central dans le domaine de l'architecture, car intimement liée à l'idée même d'Espace et de Lieu, et soumise à divers questionnements ayant trait au *sens*<sup>15</sup> et donc tributaire de la multiplicité des approches qui s'y rattachent et qui sont à l'origine des pratiques urbaines et architecturales, tant en ce qui concerne la conservation du vieux bâti que la nouvelle construction.

Comprendre le *sens* d'Espace (ici l'espace architectural et urbain), nous renvoie à comprendre en amont le rapport que l'Homme entretient avec son environnement proche ou lointain. Ce rapport a considérablement évolué depuis le mythe de la caverne prôné par Vitruve, comme essence de l'architecture jusqu'à la diversité architecturale que l'on connaît actuellement.

Néanmoins, bien avant lui, la question du *sens* d'Espace occupe une place majeure chez les philosophes de la Grèce antique ainsi que les physiciens et les mathématiciens du XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle. Elle est centrée autour du rapport de l'essence et de l'existence à l'être-vrai. Ce rapport revêt d'abord chez l'Homme dit primitif, l'aspect d'une représentation mythologique ou mystique. Cette représentation a profondément marqué la théorie platonicienne des formes, la métaphysique médiévale et le pérennialisme. Ensuite, ce rapport est appréhendé de manière rationnelle par la philosophie grecque et les sciences modernes occidentales. Ce glissement paradigmatique, synonyme au transfert du principe de l'univers du sacré au profane, de l'intuitif au rationnel, du transcendantal au relativisme..., impactera fortement les siècles qui suivront.

Dans *La Crise du Monde moderne*, le philosophe français René Guénon attribue ce glissement paradigmatique à l'avènement de la pensée « moderne » qui a connu ses origines dans l'Occident. L'auteur soutient que la civilisation occidentale n'a connu qu'un déclin constant des aspects intellectuels, spirituels et artistiques de la vie, qui a culminé à l'âge sombre du

---

<sup>15</sup> Nous faisons ici référence à la définition métaphysique du mot sens qui prend une dimension triptyque : la première axiologique qui interroge la raison et le fondement originel, la deuxième sémantique qui interroge la signification dans le moment présent et la dernière téléologique qui interroge la finalité et le devenir.

modernisme. Force est de constater que l'Occident a décidé d'emprunter cette voie du progrès indéfini, et qu'à ce jour rien ne semble indiquer un changement de cap. Effectivement, nombreux sont, aujourd'hui, à nous vanter les mérites de l'intelligence artificielle, à commencer par les responsables de Google, Facebook, etc. En revanche, contrairement à Guénon qui oppose l'Occident décadent à l'Orient dépositaire de l'esprit traditionnel ; nous pensons que ce mythe du progrès indéfini n'est pas exclusivement spécifique à l'Occident. La décadence réelle des sociétés orientales ou musulmanes constatée depuis plusieurs décennies, si ce n'est même bien plus longtemps l'atteste à juste titre.

Ainsi, le glissement de la pensée philosophique portant sur la nature du rapport de l'essence et de l'existence à l'être-vrai, d'un ordre spirituel à celui rationnel, dissimule la véritable nature du processus de développement en cours de l'espace architectural et urbain. Nous avons considéré ainsi, qu'il faut remonter à la conception philosophique du rapport – ce dont on parlait tout à l'heure-, pour discerner comment sa conception ancienne est perpétuée dans les théories urbaines modernes depuis leur émergence au milieu du XIXe siècle et le long du XXe siècle jusqu'aux théories récentes.

### **1.5.1 Retour à la notion philosophique d'Espace chez Platon, Aristote et Descartes : le basculement irréversible vers une épistémologie moderne.**

On distingue globalement trois conceptions philosophiques sur la nature du rapport de l'essence et de l'existence à l'être-vrai, qui se détachent et qui permettent de définir l'espace tantôt comme terrain d'étude tantôt en tant qu'objet d'étude :

La première, formelle (basée sur l'intelligible : *al-aqli*) qui se réclame de Platon pour qui la (re)connaissance et/ou la reconnaissabilité de la réalité spatiotemporelle (dans le sens de pouvoir reconnaître et saisir les particularités de cette réalité) n'est accessible que par la pensée pure. L'allégorie de la caverne qui fait partie de l'œuvre de Platon « l'art est publique », montre bien que la confusion des sens (issues de nos organes sensoriels) nous empêche d'accéder à la vérité et à la réalité -qui, selon le philosophe, se cache dans le monde des idées formelles, c'est-à-dire l'intelligible. Ce dernier possède une réalité supérieure à celle du monde physique (sensible). Pour lui le monde sensible c'est-à-dire physique, n'est considéré que par son évolution dans le temps ce qui revient à dire qu'il est soumis inéluctablement au « devenir » donc à la désuétude.

La deuxième, empirique (basée sur le sensible : *al-hissi*), qui se réclame d'Aristote où le recours aux sens, à l'expérience, -comme point de départ à l'abstraction et à la conceptualisation de l'espace (urbain et architectural) -, permet d'acquérir la connaissance « *des causes premières* »<sup>16</sup>. L'établissement de la (re)connaissance et ou la volonté de rendre la réalité reconnaissable ne peuvent donc être détachés ici de l'essence même du sujet et son rapport fondamental avec son objet investi. Ainsi, poursuivant ses réflexions il ajoute « convoquant ceux qui, avant nous, se sont engagés dans la quête de l'être et qui ont philosophé sur la vérité (*alathêia*). Car il est évident qu'eux aussi parlent de certains principes et de certaines causes »<sup>17</sup>.

Ses argumentations laissent entendre que l'intérêt de la (re)connaissance ou la volonté de rendre la réalité reconnaissable dans le domaine de l'architecture, passe d'abord par la connaissance de chaque chose par sa cause première et que cette connaissance est liée historiquement. Cette doctrine aristotélicienne s'est développée dans la philosophie Orientale chez Avicennes (*Ibn Sīnā*) et notamment chez Averroès (*Ibn Rushd*), puis progressivement adoptée par la scolastique médiévale et transmise jusqu'à nos jours. Effectivement, plusieurs perspectives, sous-jacentes de l'espace urbain et architectural, se réapproprient de nos jours, la vision aristotélicienne basée sur « l'expérience » et la « contemplation : *theoria* » qui fondent systématiquement l'intelligence de la signification. On cite à titre d'exemple la phénoménologie classique, centrée autour de « l'intentionnalité » de Edmund Husserl (1913), « l'Être-temps » de Martin Heidegger (1927) et de « la conscience existentielle » de Maurice Merleau Ponty (1962). Ces méthodes classiques de la phénoménologie ont été ensuite, ramifiées pour s'étendre au paradigme des neurosciences cognitives précédemment étudié par Avicennes au moyen âge et repris récemment par Michelle Montague qui distingue, à l'image de Philippe Boudon (1971), « l'espace architectural » de « l'espace de conception ». Mentionnons aussi que les préceptes aristotéliciens ont servi de balises pour la théorie relativiste de l'espace architectural et urbain, selon laquelle la (re)connaissance de l'espace architectural et urbain ou la volonté de rendre la réalité reconnaissable n'est que le résultat de certains modes de représentations variables d'une culture à l'autre. Les travaux de Edward T Hall et son concept de la « dimension cachée » sont un exemple édifiant dans cette voie.

---

<sup>16</sup> [N.d.T. ARISTOTE, Métaphysique, A, 3, 983a 20-25. La citation suivante : Métaphysique, A, 3, 983b 1-5].

<sup>17</sup> ARISTOTE, Métaphysique, A, 3.

Or, une troisième conception de l'espace se détache de la dualité Aristo-platonicienne entre *le sensible* et *l'intelligible*, pour poser les bases d'une vision cartésienne (basée sur la raison : *al mantiqi*). Celle-ci est imputable à René Descartes qui définit l'espace comme « une étendue matérielle d'où l'existence du vide est exclue ». Pour lui :

« La nature de la matière, ou du corps pris en général, ne consiste point en ce qu'il est une chose dure, ou pesante, ou colorée, ou qui touche nos sens de quelque autre façon, mais seulement en ce qu'il est une substance étendue en longueur, largeur et profondeur [...]. D'où il suit que leur nature ne consiste pas en la dureté que nous sentons parfois à leur occasion, ni aussi en la pesanteur, chaleur et autres propriétés de ce genre, car si nous examinons quelque corps que ce soit, nous pouvons penser qu'il n'a en soi aucune de ces qualités, et cependant nous connaissons clairement et distinctement qu'il a tout ce qui le fait corps, pourvu qu'il ait de l'extension en longueur, largeur et profondeur »<sup>18</sup>.

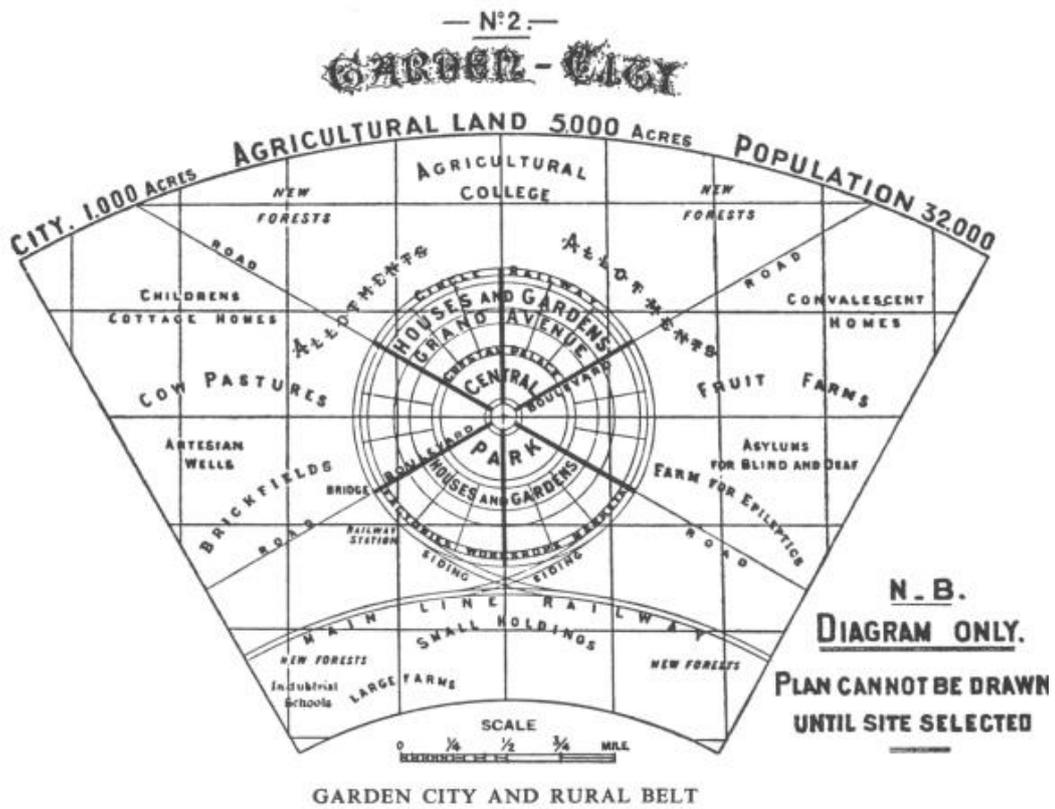
Ainsi, l'accès à la (re)connaissance et/ou de rendre la réalité reconnaissable est envisagé dans cette pensée par la géométrisation de la matière tout en distinguant la substance pensante « *res cogitans* » de la chose corporelle « *res extensa* ». Ainsi, se met en marche en quelque sorte, un processus d'émancipation de l'Homme, d'où le célèbre aphorisme « *Cogito, ergo Sum* » (*je pense donc je suis*) dans le discours de la méthode (1637) de René Descartes. Il en résulte une centration excessive de l'Homme sur lui-même qui l'a conduit par la suite à s'imaginer être le maître incontesté des événements et à vouloir dominer entièrement la nature. De la sorte que le XIX<sup>e</sup> siècle a vu, les pouvoirs de l'Homme se développer, par les conquêtes coloniales, l'accroissement de la démocratie et le développement de l'industrie et des sciences. En effet, l'approche cartésienne privilégiant l'ordre, la mesure et la géométrie est, ce qui va le plus frappé la pensée scientifique moderne de manière générale et celle traitant l'espace urbain et architectural en particulier. Si la décomposition cartésienne a anticipé la classification des sciences en autant de dénombrement que de disciplines par l'établissement du paradigme positiviste introduit par Auguste Comte, elle a engendré, d'une part, l'idéal de la rationalité et de l'abstraction dans la conception théorique et doctrinale de l'espace architectural et urbain dit « moderne ». On retrouve sur ce modèle les principes des tracés réguliers disciplinant un

---

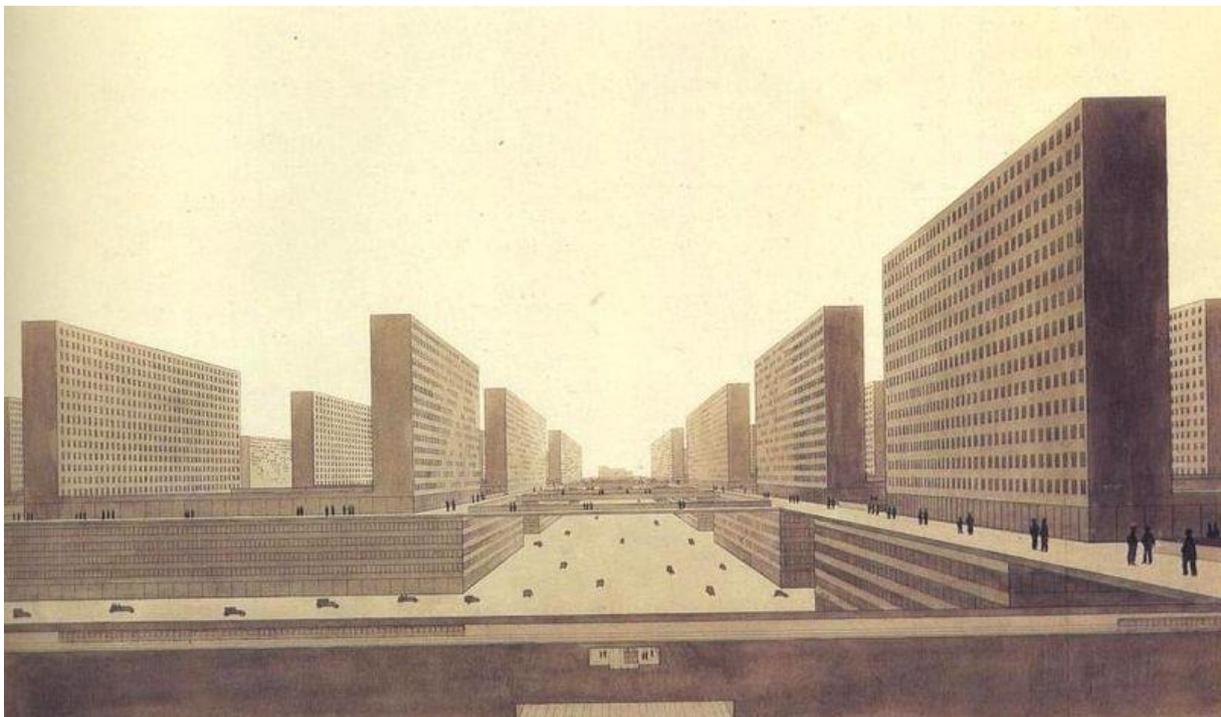
<sup>18</sup> René DESCARTES, Les principes de la philosophie, II a 11, Œuvres, Paris, Gallimard, (1644), 1995.

site, la composition axée, symétrique et rythmée, les voies rectilignes, encadrées d'ouvrages régulièrement ordonnés, la mise en valeur monumentale des bâtiments... Ces principes appartenant à la ville antique, seront redécouverts par le classicisme de la Renaissance et soutenus jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle par le mouvement hygiénique. La ville est ainsi assimilée à cette époque, à une œuvre d'art, où le désir d'embellissement est devenu de plus en plus répandu.

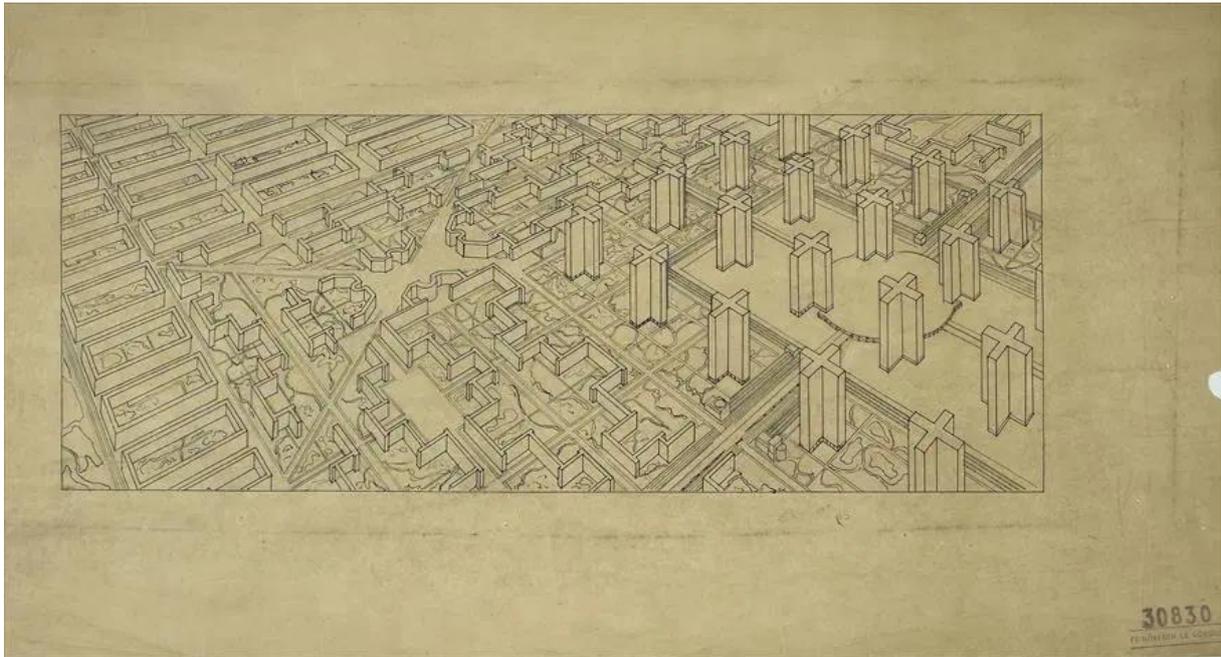
D'autre part, la conception cartésienne de l'espace (architectural et urbain) aurait impulsé une volonté de résolution des problèmes compliqués de la ville par une décomposition de l'espace urbain. Une sorte de spécialisation des différents éléments de la ville réglés précisément, mais indépendamment. Cette idée s'est exprimée à différents niveaux, comme la célèbre réduction de la ville en quatre fonctions séparées dans l'espace (zoning et séparation des circulations), déterminées par Le Corbusier : habiter, travailler, se recréer, circuler ; auxquelles viennent s'ajouter celles de Carlos Moreno : s'approvisionner, se soigner, apprendre et s'épanouir. On retrouve dans ce cadre, et à titre d'exemple : les théories de Ebenezer Howard et son concept de la cité-jardin (1902) (*figure 2.1*), ainsi que la ville verticale de Ludwig Hilberseimer (1924) (*figure 2.2*), qui répond à la ville contemporaine de trois millions d'habitants de Le Corbusier (1922) (*figure 2.3*).



**Figure 2.1.** Ebenezer Howard, diagramme de la cité-jardin (1903). ©Howard, Chapitre 1, ‘Aimant ville/compagne’.



**Figure 2.2.** Ludwig Karl Hilberseimer, Ville Verticale (1924). Source : Google image.



**Figure 2.3.** Le Corbusier, Ville contemporaine de trois millions d'habitants (1922). Source : Google image.

## **1.5.2 Emergence des théories urbaines au XIXe et XXe siècle autour de la dialectique ancien/nouveau.**

### **1.5.2.1 Le débat progressiste/culturaliste de la production architecturale :**

Si la prédominance de la logique fonctionnelle et objective de l'espace urbain et architectural est inspirée de la rationalité de Descartes, elle est fortement véhiculée, selon l'historienne française spécialisée en théories des formes urbaines Françoise Choay (1979), par le discours « progressiste » auquel elle oppose celui « culturaliste ». Nous nous sommes intéressés de près sur les positions de chacun de ces deux courants en ce qu'ils s'engagent tous les deux à un « retour aux sources » de l'architecture, en réponse aux échecs cuisants de la Révolution industrielle et à partir desquels émergent les théories urbaines au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

En effet, à l'image de Descartes, le modèle dit « progressiste » proclame l'analyse rationnelle en ce qu'elle permet la détermination d'un ordre type, susceptible de venir s'appliquer à

n'importe quel groupement humain à partir de l'identification des besoins universels. On a qu'à penser à Soria y Mata et sa ville linéaire ou à Tony Garnier et sa ville fonctionnelle, qui élaborent chacun, au tournant du XXe siècle un modèle de ville universelle. Ce mouvement s'émancipe de la ville médiévale organique pour développer une nouvelle manière de concevoir l'espace architectural et urbain où la qualité de vie est en corrélation avec la régularité de ses aménagements. Ceci conduira éventuellement au principe de la *tabula rasa* selon lequel l'établissement proposé fait fi des traces de l'occupation passée. Ce principe de la *tabula rasa* sera appliqué systématiquement à partir de la Seconde guerre mondiale par l'*Urban Renewal*. Les travaux de Cerdà portant sur l'extension de Barcelone (Espagne) en 1859, ainsi et au même moment que l'ensemble des travaux réalisés par Hausmann à Paris (France), sont des exemples édifiants de ce nouveau tournant. Il est à mentionner que le modèle d'Hausmann a eu écho dans la production du cadre bâti en Algérie à partir de 1832 par la force « d'un processus de substitution immobilière, justifiée autant par des considérations militaires et pratiques de circulation qu'hygiénistes appuyés sur les décrets du préfet Hausmann relatif aux rues de Paris » (Cresti, 1982, p.XXII). Ce mouvement s'est ensuite, durablement instauré dans la formation et la transformation du cadre bâti algérien à partir de 1870 (période de l'avènement de la troisième République et passage du régime militaire au régime civil) jusqu'au 1960. L'entreprise haussmannienne n'a pas seulement démolis les quartiers populaires centraux des villes algériennes, foyers de toutes les révoltes contre la colonisation française, mais elle aussi redessiné une trame urbaine héritée du moyen âge, pour faire des villes algériennes, des villes modernes, structurées par des axes rectilignes, laissant place à de grands boulevards bordés de bâtiments caractérisés par des façades régulières avec des arcades au rez-de-chaussée et, au-dessus, trois ou quatre étages avec des portes-fenêtres ouvrant sur des balcons continus. C'est donc par le recours à l'esthétique moderne que l'entreprise haussmannienne a reconquis les quartiers populaires algériens. La présence du rationalisme structurel des Frères Perret en Algérie a joué un grand rôle dans ce basculement de l'espace architectural et urbain vers l'univers esthétique moderne.

Toutefois, si Hausmann n'hésite pas de remplacer les tissus anciens par de nouveaux, il porte une attention particulière à la mise en valeur des monuments emblématiques par l'établissement de percées visuelles. Son approche vis-à-vis le patrimoine bâti n'est pas sans rappeler celle déployée à partir de la Renaissance. Dans les deux cas les monuments historiques sont consacrés comme des reliques, qu'il faut isoler en vue de s'assurer du maintien de leur intégrité et de leur authenticité. Nous nous attardons plus loin sur les limites

d'une telle approche à laquelle tiennent toujours les modalités de conservation du patrimoine bâti en Algérie.

A l'inverse du discours progressiste centré autour des besoins matériels, le discours culturaliste privilégie les besoins spirituels associés à l'ordre passé. Il s'agit d'une approche qui « postule de faire revivre un stade idéal passé et en voit le moyen dans un retour à ses formes historiques (Choay, 1979). L'éveil de cette nouvelle conscience face aux biens du passé est apparu avec Hausmann, et a culminé jusqu'au milieu du XIXe siècle avec d'un côté Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc, architecte et théoricien de l'art architectural, qui propose la restauration des monuments hérités de la ville dans leur état ancien, il écrit en ce sens :

« Chaque édifice ou chaque partie d'un édifice doivent être restaurés dans le style qui leur appartient, non-seulement comme apparence, mais comme structure. Il est peu d'édifices qui, pendant le moyen âge surtout, aient été bâtis d'un seul jet, ou, s'ils l'ont été, qui n'aient subi des modifications notables, soit par des adjonctions, des transformations ou des changements partiels »<sup>19</sup>.

De l'autre côté, le théoricien anglais John Ruskin qui déplore toute transformation ou destruction portée aux villes anciennes préindustrielle. Ainsi, il s'oppose au dogmatisme du rationalisme de Viollet-le-Duc, valorisant la forme architecturale originale (l'esthétique) qui prédomine sur l'ensemble de l'Europe pour un empirisme anglo-saxon. Bien que ces deux appréhensions culturalistes de l'espace (urbain et architectural) apportent chacun une position différente vis-à-vis le patrimoine bâti<sup>20</sup>, ils semblent développer une approche assimilée à la consécration du monument historique de Hausmann.

---

<sup>19</sup> Il est donc essentiel, avant tout travail de réparation, de constater exactement l'âge et le caractère de chaque partie, d'en composer une sorte de procès-verbal appuyé sur des documents certains, soit par des notes écrites, soit par des relevés graphiques. Ibid. P. 22-23. Citation in, Mathieu Tanguay : « Conserver ou restaurer ? La dialectique de l'œuvre architecturale : Histoire d'un débat qui a contribué à la formation de la culture de la conservation du patrimoine bâti », Avril 2012, p.27.

<sup>20</sup> Camillo Boitto en comparant les deux approches écrit : « Les conditions de la question sur les restaurations sont de deux genres divergés : artistiques et historiques. Les premières considèrent l'aspect du monument qui traite de s'accomplir, et rien de plus ; les secondes s'occupent de l'histoire de ce monument » Grisoni, Michela, « I padri fondatori. Camillo Boito (1836-1914) » In Che cos'è il

### 1.5.2.2 L'approche médiane de Giovannoni :

Dans la foulée de la réflexion sur l'espace urbain et architectural partagée entre les progressistes et les culturalistes ; le restaurateur, l'ingénieur, l'urbaniste et l'historien italien Gustavo Giovannoni pose, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les balises d'une approche médiane qui envisage la ville historique, non plus comme une entité, mais comme un territoire à aménager tout en préconisant les ensembles urbains historiques <sup>21</sup>. Il intègre la portée mémoriale (symbolique et portée identitaire profonde) de Ruskin et la portée historiciste (et de la connaissance savante) de Sitte pour fonder sa portée urbanistique, dépassant de ce fait, le stade muséal du patrimoine basé sur sa valeur esthétique, historique et mémorielle et insiste sur sa nécessaire réactualisation tout en préconisant la conservation des ensembles urbains historiques et de leur structure. Car pour lui c'est la structure de ces ensembles qui est porteuse de sens et qui revêt donc une valeur patrimoniale. Elle est constituée de plusieurs éléments (parcellaire, type bâti, réseau viaire, aires d'activités et d'usages), qui s'influencent mutuellement à la faveur d'un ensemble de relations. La structure prend ainsi sens qu'à travers la synergie de ses éléments qui sont à la fois irréductibles et indissociables. Une synergie qui traduit, selon Giovannoni, l'ensemble tissulaire global « *suis generis* » (Choay in Giovannoni, 1931 [1998] : 13) ou de ce qu'il a appelé « patrimoine urbain ». C'est donc la subordination du patrimoine à son contexte urbain et à l'*ambientismo* qui est au cœur de l'approche giovanonienne. Il s'oppose ainsi au principe d'isolement des monuments, avancé notamment par l'urbanisme fonctionnaliste progressiste, selon lequel ceux-ci doivent se dresser sur un vaste espace dégagé constitué en véritable écrin. Une conception que Giovannoni juge destructrice plutôt que valorisante du patrimoine urbain.

Il élargit de ce fait, le champ patrimonial pour considérer sa dimension urbanistique et sa valeur d'*usage* <sup>22</sup>. Son approche annonce un point de départ synchronique, la saisie du passé

---

restauro : nove studiosi a confronto, (sous la direction de B. Paolo Torsello), p. 95-98, Venise, Marsilio, 2005. P.95.

<sup>21</sup> Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine, Paris, Seuil, 199, 130- 1551.

<sup>22</sup> La valeur d'usage a été introduite dès 1903 par l'ouvrage de l'historien viennois Alois Riegl « der moderne Denkmalkultus » (le culte moderne des monuments, Paris, Seuil, 1984). La théorie de Riegl traitant les monuments historiques distingue deux catégories de valeurs : la valeur de remémoration

projeté à la surface du présent. Il pose les bases théoriques et méthodologiques d'une analyse morphologique urbanistique orientée vers l'établissement de paramètres de conception. Sa démarche est dialogique et relève d'une mise en tension des singularités et d'une appréhension conjointe des différents registres, ceux des formes et des forces, de l'existant et du souhaité, du penser et du faire. Il accorde une grande importance à « l'histoire de l'organisation spatiale », à **la morphogénèse « urbaine »** pour ce qu'elle lui permet de comprendre la nature de l'établissement étudié. A l'image de Camillo Sitte, Giovannoni voit dans l'étude de la ville ancienne une source importante d'enseignement qui sert à cerner la nature et la logique de fonctionnement du « déjà là » pour penser les nouveaux éléments et les modalités de leur articulation. Il souligne par-là l'importance d'ancrer le patrimoine dans la réalité de son contexte marqué essentiellement par **l'hétérogénéité de l'agglomération**.

Dès lors, Giovannoni conçoit la cohérence non pas comme une finalité prédéterminée qui tient à l'homogénéité d'un système ou son prolongement, mais plutôt comme un processus qui prend plusieurs formes et qui tient plutôt à la qualité d'articulation des formes différenciées et à l'arrimage des logiques d'organisation différentes d'une agglomération à une autre.

En plus de l'hétérogénéité que Giovannoni considère comme un trait caractéristique de l'agglomération par lequel la complémentarité de l'ancien et du nouveau peut être assurée, on trouve aussi la **notion d'échelle**. Celle-ci représente l'outil de mesure des différents niveaux de structure de l'agglomération dont les interactions se déploient simultanément. Pour comprendre la dynamique de ces interactions il aborde tant la ville ancienne que la ville nouvelle de par leurs dimensions liées aux vocations, aux activités et aux usages, ce qu'il lui permet de les distinguer mais aussi de les interrelier par les nœuds qui viennent en plusieurs types :

*« Soit par les pôles où la vie nouvelle se greffe sur l'ancienne, soit par les centres existants, soit par des points de passage obligés, ou encore par des centres nouvellement créés dans les quartiers d'extension. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 189)*

---

et la valeur de contemporanéité. La valeur d'usage fait partie de cette dernière catégorie et appelle à la réutilisation des monuments.

Il s'agit en d'autres termes de lieux de rencontres qui prennent forme de place publique, représentant de véritables petites centralités et accueillant une diversité d'activités. Ces lieux structurants, peuvent être extérieurs, liés au plan d'extension et internes liés au plan d'aménagement interne, tout en étant pensés au sein d'une conception globale.

Sur le plan morphologique, cette articulation de la notion d'échelle et de vocation a été traduite par trois grands principes :

- 1) **Unir en dissociant** : ça consiste à unir les ensembles urbains anciens et nouveaux par une approche rénovée de la centralité. Celle-ci fonctionne selon les mêmes principes du centre, à savoir l'accessibilité, l'échange, la multifonctionnalité et le symbolisme en les transformant et on y ajoutant autre chose, tels que : la nodalité et le flux qui permettent l'articulation des degrés de compacité variables et des foyers d'intensités relationnelles différenciés au sein d'un nouvel organisme urbain désormais polycentrique. Une conception réticulaire qui permet à la fois d'unir l'ancien et le nouveau tout en les dissociant en termes de vocation et d'échelle. Par exemple, « les villes anciennes, par leur échelle et leur configuration, constituent des noyaux de séjour qui se branchent sur les grands réseaux de circulation des villes modernes caractérisées par une échelle étendue ». (Choay, 1992 [1999]). Une sorte d'une mise en rapport équilibré entre mouvance, stabilité et les formes morphologiques qui leur correspondent. Cette dissociation s'émancipe du zoning fonctionnaliste et propose un découpage transversal avec une organisation marquée par la mixité dans de plus petites entités comprenant un ensemble d'activités.
- 2) **L'innesto, le principe de la greffe** : Ce principe est complémentaire du premier, dans le sens où il permet le branchement des entités sur les grands réseaux de circulation et d'équipements, et leur connexion utilitaire tout en prenant en charge la spécificité de point de vue esthétique et efficacité de fonctionnement, propre à chaque entité pour former un tout cohérent. Une logique conceptuelle cinématique qui intègre le rôle des réseaux dans l'articulation des parcours et des espaces et dans l'accompagnement du développement.
- 3) **Le diradamento, le principe de l'éclaircissage** : stipule que la vitalité des noyaux anciens tout autant que leur adaptation aux exigences du confort moderne ou leur arrimage aux quartiers nouveaux ne peuvent se faire que par le recours aux interventions d'éclaircissage sur les ensembles anciens qui doivent respecter les caractéristiques morphologiques et qui peuvent prendre différentes formes :

l'implantation d'espaces publics (petites voies de passage, places, etc.), l'élimination des constructions parasites et l'édification de nouveaux bâtiments.

C'est à partir de ces trois principes que Giovannoni forme un dispositif conceptuel alliant rétrospective et prospective, projectualité et projection, lui permettant de revisiter la question patrimoniale et la façon même de concevoir et d'aborder le travail sur la ville.

Ainsi, l'approche giovanonienne annonce un nouveau tournant du débat de la dialectique ancien/nouveau au travers l'émancipation du patrimoine du monument historique et du registre de la conservation. La prise en compte de l'existant ne se réduit plus aux seules dimensions physiques, mais inclut aussi des facteurs conjoncturels (économiques, sociaux et politiques). Cette approche trouve son écho chez les différentes écoles de typomorphologie qui émergent à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

### **1.5.2.3 L'approche typomorphologique et retour aux sources de l'architecture :**

Nous citons parmi les protagonistes de ce mouvement, l'architecte italien Saverio Muratori et son concept de « l'histoire opératoire ». Muratori refuse la coupure entre le passé- le temps où la ville s'est faite- et l'action de construire au présent. Pour établir ce lien, il introduit l'étude du processus de formation et de transformation des milieux bâtis au travers l'analyse typomorphologique dans le but de discerner les « éléments de permanence » qui ne peuvent être issus, selon lui, que d'une structure universelle. Ces éléments de permanence se résument en la notion de « type ». Cette notion prend le devant dans sa démarche pour comprendre non pas un système de calcification, mais plutôt la conceptualisation *a priori* des formes bâties. Comme le mentionne Devillers (1974 :18), le type représente moins l'image à copier ou à imiter que l'idée d'un élément qui doit lui-même servir de règle au modèle. Aldo Rossi en poursuivant la réflexion de Muratori sur la notion de « type » comme outil de lecture de la formation et de la transformation de la ville, il intègre l'idée de la ville comme totalité et que sa lecture ne peut être comprise que par l'étude de ses diverses manifestations architecturales. La lecture typomorphologique devient chez A. Rossi la description des formes d'un « fait urbain ». Il s'intéresse pour cela au rapport étroit de cause à effet entre la mémoire collective et la ville. L'auteur postule que « la ville elle-même est la mémoire des peuples, et comme la mémoire est liée à des faits et des lieux, on peut dire que la ville est le locus de la

mémoire collective »<sup>23</sup>. En ce sens, Pierre Nora parle de « lieux de mémoire » qui confirme cette évidence pour tout un chacun de la création de la mémoire en des lieux. Toutefois, si la notion de « type » chez Muratori révèle une logique universelle permanente de la dynamique urbaine qui doit être prise en compte dans toute conception nouvelle, Aldo Rossi lui considère le « type » comme une constante du fait urbain, un élément de la culture qui révèle la spécificité de chaque ville à laquelle l'architecture est invitée à se placer.

Parallèlement à ce mouvement typomorphologique européen, l'architecte américain Kevin Lynch propose de son côté une nouvelle manière d'appréhender le fait urbain. A la différence des premiers, Kevin Lynch considère que l'espace urbain et architectural ne peut être appréhendée que comme une interaction des habitants avec leur environnement. Il met l'hypothèse de l'existence d'un schéma urbain intériorisé et activé quand les individus évoluent dans un contexte urbain. Ce schéma est à la fois individuel (ancré dans l'histoire du sujet) et collectif (infiltré par les représentations sociales). Il constitue leur perception subjective de la réalité (le sens n'est ni entièrement dans les objets, ni entièrement dans le sujet, mais dans la relation subjective qui se noue entre le sujet et l'objet). Cette interaction influe sur la façon dont le sujet se perçoit et représente son espace urbain et architectural, car elle nourrit son image de lui-même et par conséquent de son environnement. Pour l'auteur l'image de la cité est donc forgée par des sentiments ou des besoins pratiques différents : le besoin de repérer, impératifs esthétiques ou besoins d'appartenance à un milieu. L'intériorisation d'un schéma organisationnel de référence conférerait selon lui, la possibilité d'anticiper l'appréhension d'un environnement urbain.

Somme toute, les protagonistes de la typomorphologie cités ci-dessus propose chacun différentes méthodes de lecture de l'espace urbain et architectural, allant de la description des formes bâties à l'analyse des interactions sociales et des significations. Ils partent néanmoins du même principe, celui de l'intégration d'un processus d'analyse en amont de toute nouvelle intervention urbaine, en vue de comprendre l'organisation du territoire et d'en dévoiler les éléments de permanence qui vont permettre d'arrimer l'intervention urbaine et le maintien de la mémoire des lieux. Ce principe, vient ainsi compléter la vision rationaliste moderne d'Espace en intégrant le « *cogito* » de chaque individu dans l'expérience spatiale. Cela donne lieu à un espace psychologique « l'espace existentiel et affectif » selon lequel l'Homme procède à appropriation de l'espace par le biais du symbole et de la figure.

---

<sup>23</sup> Aldo Rossi, L'architecture de la ville, Livre et communication, Paris, 1990,171.

Dans le cas de l'Algérie, l'émergence de ce courant culturaliste, bien qu'il ne soit pas affirmé explicitement, il a suscité une attention subtile, dès les premières décennies de l'occupation française en Algérie. Aleth Picard dans ses études sur les travaux de formation et de transformation des villes algériennes, entreprises principalement par les ingénieurs du génie militaire au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'auteur note « la connaissance précise des ingénieurs sur les plans historiques, géographiques et culturels de l'espace sur lesquels ils interviennent, et l'influence qu'ils exercent sur les projets qu'ils réalisent » (1994, p. 122). L'auteur souligne aussi l'intérêt à une architecture adaptée au contexte urbain chez les architectes du service des bâtiments civils, institution au « statut d'exception sous la tutelle du ministère de la guerre » qui ont accompagné les ingénieurs du génie militaire dans la transformation de la ville durant la période de 1843 à 1872. La mise en scène des éléments architecturaux et des registres décoratifs puisés dans le Proche-Orient arabe et égyptien ainsi que dans l'aire culturelle hispano-mauresque est un exemple édifiant dans cette voie culturaliste. Se démarque dans ce mouvement, le cadre bâti d'expressions esthétiques néo-mauresque qui trouve sa légitimité avec le gouverneur Célestin Jonnart au début du XX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ce cadre bâti dit de style néo-mauresque s'est décliné selon plusieurs nuances, dû aux foisonnement de conjonctures politiques, sociales, économiques, mais aussi artistiques et architecturales du contexte de son émergence, « allant de la reproduction intégrale des éléments du répertoire de références à des citations-interprétations fonctionnelles, jusqu'à des recompositions conceptuelles portées par la rationalité d'une géométrie recherchée qui aboutit aux premières manifestations de l'Art déco » (Ould-Ali Hammoudi, 2014).

## **1.6 La production de l'identité urbaine : une approche récente de la ville.**

Parallèlement aux dérives modernes de l'espace qui ont bouleversé l'équilibre du temps cyclique au profit du temps linéaire du progrès, et à la disparité des pratiques et des référentiels de penser et d'agir dans nos villes qui en résultent, on observe une prolifération des discours identitaires sur la ville pris en charge par les urbanistes, architectes, acteurs locaux et élus. La notion de l'« identité urbaine » semble désormais offrir une nouvelle manière d'appréhender l'espace urbain et architectural, délaissant de facto la controverse idéologique opposant l'ancien et le nouveau pour penser leur possible dialogue. Comme évoqué plus haut, ce courant est initié aux Etats-Unis au milieu du XX<sup>e</sup> siècle dans le domaine

de l'urbanisme, autour de Kevin Lynch (1969) qui propose la lecture du fait urbain par l'espace et l'identité. Au cours de ces travaux sur l'image de la cité, il a pu identifier une typologie des structures concourant à la production d'une image individuelle de la ville, facilitant sa lisibilité et son appropriation.

Toutefois, si l'essence de ce discours identitaire tient à une volonté de réponse à la crise urbaine centrée autour de la dialectique ancien-nouveau, il est aujourd'hui abordé au sens large « à la lumière de la mondialisation et d'une certaine postmodernité » (Lucie K. Morisset, Luc Noppen, 2003), interpellant ainsi, les tensions entre « local » et « global ». Le discours identitaire est donc livré à l'ambiguïté dialectique de la notion même d'identité (au sens d'intégratrice des contraires), provoquant parfois un certain maniérisme dénuant la notion de son sens. Il convient ici d'élucider la complexité à laquelle renvoie cette notion d'identité. Examiner sa définition selon plusieurs sources est un prolégomènes préalable à tout abord.

### **1.6.1 L'identité et l'identité urbaine, une notion complexe.**

Relevant du domaine de la psychologie, la notion de l'identité est la reconnaissance de soi par soi-même ou par les autres. Elle est donc à la fois collective et individuelle. Erik Erikson conçoit la notion de l'identité comme une sorte de sentiment d'harmonie : l'identité de l'individu est le « sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle »<sup>24</sup>.

Selon la tradition freudienne cette harmonie se construit à l'intérieur d'un espace d'interaction entre différentes instances : le Moi, le Ça, le Surmoi, etc, favorisant des inter-influences et des inter-indépendances culturelles, politiques et économiques. La notion d'identité peut être à la fois abstraite comme une légende collective, et/ou matérielle relative à des caractéristiques extérieures d'un objet (vêtements, couleurs, pli de personnalité, ...etc).

L'intérêt porté à l'identité réside dans le besoin instantané de l'Homme de se situer dans l'espace et dans le temps par rapport au monde extérieur, lui assurant une sécurité existentielle. Il s'identifie donc à des attributs matériels et/ou abstraits, selon que ceux-ci représentent pour lui des traits communs avec lesquels il peut être assimilé ou des traits

---

<sup>24</sup> E. H. Erikson, (1972) Adolescence et crise. La quête de l'identité, Ed Flammarion, Paris.

différents par lesquels il se distingue. Or, qu'il s'agisse d'identité individuelle, de l'identité d'un groupe ou de l'identité d'une organisation, les caractéristiques de l'environnement (physiques, sociales, institutionnelles...) entrent dans les processus de construction et d'évolution identitaires. La notion d'identité est en ce sens étroitement liée à celle de l'espace. D'un côté, les identités influencent l'usage que l'Homme en fait de l'espace. De l'autre côté, cet usage, à son tour, va transformer l'espace qui sert de support à la cristallisation des identités. Ainsi, parler de l'identité spatiale c'est déjà poser la spatialité comme mode de l'identité. Donc, c'est dans l'analyse du comment l'Homme constitue son espace, que va se révéler en retour le comment de ce qu'il va appeler « mon espace ».

Comme précédemment cité, Kevin Lynch est l'un des premiers à avoir formalisé théoriquement cette dimension spatiale de l'identité sous le prisme des représentations que l'Homme en fait de son espace physique. Son étude inspirée de la méthode typomorphologique, lui a permis de dégager cinq éléments essentiels dans l'image de la ville : les cheminements (axe de déplacement), les limites (lignes de discontinuité), les nœuds (confluences de flux et d'axes), les repères (éléments marquants du paysage) et les quartiers. Dans la continuité de cette perspective reliant la notion d'identité à celle de l'espace, E.T. Hall (1971) y aborde la question de la différence. Il y explore notamment le rapport identité/altérité. L'auteur postule que chaque civilisation elle a sa manière de concevoir l'agencement et la structure de son espace, selon ses propres besoins « *proxémiques* »<sup>25</sup>. Il rajoute que ces besoins sont conditionnés par « *les schèmes internes* »<sup>26</sup> qui sous-tendent le comportement de l'Homme envers lui-même puis envers son environnement. Hall distingue ainsi trois niveaux spatiaux auxquels l'Homme s'identifie : l'espace à organisation fixe, l'espace à organisation semi-fixe et l'espace à organisation informelle. Moles et Rhomer (1972) parleraient de coquilles subjectives de l'Homme. Nous poursuivons pour clarifier ces propos, en citant la comparaison que E.T. Hall fait du comportement jugé envahissant par l'américain, de l'arabe dans les lieux publics où la bousculade et les jeux de coudes sont des

---

<sup>25</sup> Le terme proxémie est un néologisme utilisé par l'auteur pour désigner l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique. Edward T. Hall, « La dimension cachée », Ed seuil, 1971, page 13.

<sup>26</sup> Schèmes : des sortes d'organes biologiques et mentaux suscités lors de toute adaptation comportementale. Or l'adaptation de l'homme à son milieu se fait par l'assimilation grâce aux schèmes qui se modifieront par accommodation. Jean Piaget « La psychologie de l'intelligence » Ed Armand Colin, Paris, 1923.

traits caractéristiques de la culture du Moyen-Orient, et de la sensation de gêne qui sera aussi présente chez l'arabe lorsqu'un américain lui coupe la route. La comparaison nous amène à dire que l'Homme privatise son espace en fonction des messages de son corps en mouvement, mais aussi de sa culture et de son histoire, il le délimite pour établir une frontière abstraite ou matérielle permettant la communication entre le monde intérieur et celui extérieur, au moyen de l'identité. En ce sens, il est à mentionné que la représentation de l'Homme de son espace n'est pas détachée de l'espace concrètement vécu.

En ce sens Mathis Stock (2008) propose de comprendre l'identité spatiale par la pratique des lieux, avec lesquels l'Homme construit une relation significative. L'identité spatiale est dans cette perspective, ce rapport symbolique entre l'individu et son lieu. Elle est issue de la manière avec laquelle il pratique son espace, le définit, l'oriente et lui confère un sens pour qu'il devient un lieu. Ce rapport lui procure un sentiment de familiarité, de sécurité, de fonctionnalité, d'exotisme et transforme de ce fait, un espace quelconque en un lieu identitaire qui lui appartient.

En résumé, l'identité de l'Homme et le lieu conjuguent des liens étriqués qui sont construits concomitamment dans l'espace perçu des « représentations sociales » et l'espace vécu des « pratiques sociales » au cours desquelles l'individu génère des objectifs, des valeurs et des significations partagées, en interaction avec d'autres individus et avec le système symbolique dans lequel tous évoluent, pour répondre à des besoins de reconnaissance, d'unité, de permanence et de continuité de l'affirmation de soi. Mais actuellement, la réalité du processus identitaire n'est plus considérée comme stable, et est souvent ambiguë et paradoxale (Blaise G, 1993), d'autant plus lorsqu'il s'agit de sociétés en situation de contacts culturels, sensibles à leur équilibre culturel – que ce soit à l'égard d'une puissance dominante de colonisateur ou vis-à-vis des courants idéologiques de la globalisation -.

## 1.6.2 La question identitaire en situation de contacts culturels.

« *Il est vrai que l'appropriation, si elle contribue à « l'être » de l'individu et de la collectivité, est la principale source des conflits* » (Brunet et al., 1993).

Les espaces et les lieux, à toutes les échelles (du global au local), sont objet de luttes de pouvoir, de tentatives d'appropriation, qui peuvent conduire à des crises (guerres, émeutes, attentats...etc.) ou à des conflits de compétences : ouverture des frontières, prééminence des logiques d'organisations internationales – au sens d'une hégémonie globale – sur les choix locaux ou nationaux. Dans les deux cas de figures, il s'agit de la croissance dimensionnelle d'une aire culturelle au détriment des aires contiguës. Il en résulte un mélange savant d'expériences et de sensibilités humaines et historiques accumulées dans le temps et dans l'espace qui ont pour conséquence une superposition de cultures (native et conquérante) et un redéploiement des systèmes symboliques en présence, accompagné d'un réaménagement spatial des ancrages identitaires. Il s'agit d'une dynamique étroitement soumise à l'orientation (favorable/défavorable) de l'acteur social envers les cultures auxquelles il est respectivement confronté (culture native et conquérante) qui se fait au moyen de procédés complexes qui sont « les stratégies identitaires ». Si au quotidien celles-ci se réalisent comme une opération normale, elles peuvent être profondément bouleversées lors des contacts (forcés ou planifiés) de cultures distinctes où l'acteur social aux prises avec les exigences de ses opérations identitaires, se confronte nécessairement à la question de l'altérité. Ce dernier a fait l'objet d'abondantes recherches, menées sous la bannière de l'ambivalence de l'identification psychique. Parmi ces recherches, le criticisme post colonial intervient au premier plan.

Connu sous le nom de « *postcolonial studies* » ce courant ne fait pas référence à une période, mais plutôt à un courant de pensée critique au secours des cultures dont la survivance est de plus en plus menacée par une normalité hégémonique d'un développement inégale. Ce courant émerge dans les années 1980, s'étendant des États-Unis à l'ensemble de la sphère culturelle anglophone, dont le Royaume-Uni, l'Australie et l'Inde. A ce propos, les phénomènes psychosociaux des sociétés postcoloniales, compris sous le terme de

« l'acculturation »<sup>27</sup>, ont fréquemment intéressé les protagonistes de ce mouvement. Or, les modèles développés par ce mouvement se sont intéressés plus particulièrement aux types de contacts résultant de la « colonisation » et leurs effets sur les « colonisés ».

Cette démarche a connu son plus grand succès dans les années 1960-1970 avec les travaux du psychiatre martiniquais Frantz Fanon. Sa psychanalyse, qui repose en grande partie sur la conceptualisation lacanienne du mimétisme comme camouflage, se concentre sur l'ambivalence coloniale. Dans son livre intitulé « les damnés de la terre » et publié quelques jours avant sa mort aux Éditions Maspero en 1961, l'auteur y associe la notion d'acculturation à la perte de repères et de confusions identificatoires chez le colonisé algérien. Il y soulève le problème de la hiérarchisation linéaire et évolutionniste entre la culture du pays colonisé (l'Algérie) perçue comme traditionnelle et barbare et la culture du pays colonisateur (la France) présentée comme moderne et civilisatrice. Pour l'auteur, ce jugement comparatif asymétrique, inhérent au système colonial, traduit le caractère fondamentalement antagoniste des rapports de force entre dominant/dominé dont les conséquences ont précipité à l'aliénation du colonisé, celui-ci « *méprisant sa culture, sa langue, son peuple, il ne veut plus alors qu'imiter, ressembler au colonisateur* ». L'imitation est ici comprise au sens de la psychanalyste Anie Reitch qui fait une distinction subtile entre imitation et identification. Pour la psychanalyste, une imitation c'est quand l'enfant tient le journal comme son père, et c'est une identification quand l'enfant apprend à lire. Autrement dit, Fanon, dans son approche, fait allusion à l'engagement crucial entre masque et identité, image et identification. Cet engagement est, selon lui, la tension ultime de notre liberté et l'impression durable de nous-mêmes en tant qu'autres.

Fanon dénonce de ce fait, la continuité avec le passé colonial pour libérer le colonisé de son aliénation, et proclame la décolonisation des esprits du clivage de la race tout en dépassant

---

<sup>27</sup> Le terme d'« acculturation » est attribué à John Wesley Powell, qu'il a utilisé pour la première fois dans un rapport de 1880 du Bureau américain d'ethnographie. En 1883, Powell a défini « l'acculturation » comme les changements psychologiques induits par l'imitation interculturelle. L'acculturation est donc l'échange de caractéristiques culturelles résultant d'un contact direct et continu entre différents groupes culturels. L'un ou l'autre ou les deux groupes peuvent changer leurs modèles culturels d'origine, mais les deux groupes restent distincts. [Traduction libre]. Source : New World Encyclopédia : <https://www.newworldencyclopedia.org/entry/Acculturation> [consulté le 09/02/2021].

l'antagonisme et la différence meurtrière entre colons et colonisés. Un tel principe préfigure le point de vue de la dialectique hégélienne ; celle-ci postule la négation et la suppression de l'autre en le maintenant au regard ce qui permet une synthèse réunissant et unifiant des substances antithétiques.

Or, à ce mimétisme de la culture métropolitaine par les colonisés algériens aliénés que l'œuvre Fanonienne essaye de révéler, s'ajoute une autre forme psychosociale : celle de la résistance manifestée par un désir de restauration du mode antérieur comme moyen de définir sa propre culture du patrimoine, ou de ce que l'on a pu appeler « un caractère national ». Celui-ci étant éventuellement assortie de projets plus ou moins nocifs à l'encontre des populations qui ne sont pas porteuses de cette culture ou de ce « caractère national », a émergé non pas comme une évocation de la liberté – au sens hégélien- mais comme un questionnement énigmatique.

Décrit comme une forme d'émancipation et de libération de la force coloniale et de l'image stigmatisée prescrite à son égard par le système colonial, le nationalisme, - celui-ci opposé à l'imitation-, s'est manifesté en effet, chez les élites autochtones, dès les premières décennies de la présence française en Algérie. Selon l'historien André Nouschi, le nationalisme algérien ne date pas de 1954, ni même de 1927 (Mesali Hadj), puisque des textes de 1914 et 1916 en font déjà mention<sup>28</sup>.

La reconnaissance de la langue arabe entant qu'expression unificatrice et authentique de la culture nationale, et du culte musulman entant que vecteur du sentiment religieux, était le crédo de la restauration de ce qu'on appelle un « Etat-nation » algérien, unifié et authentique. Cependant, il est à se demander si cette forme de résistance unificatrice, occultant de facto la construction historique de l'unité nationale, caractérisée par sa diversité culturelle (arabe "dialectal", berbère, amazighité, latinité, judaïté, négritude, etc.) est différente de celle imposée par la puissance occupante ?

Marcel Mauss (2013) montre bien l'erreur que recèle cette façon de voir qu'il nomme par « un fétichisme national » et qu'il décrit comme « une maladie des consciences nationales ». Pour Mauss (2013) : La nationalité – et ce qui s'est passé en Algérie-, est faussement perçue

---

<sup>28</sup> Archives : R.G, « LA NAISSANCE DU NATIONALISME ALGÉRIEN » Publié le 08 août 1962, Journal Le Monde. [https://www.lemonde.fr/archives/article/1962/08/08/la-naissance-du-nationalisme-algerien\\_2355950\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1962/08/08/la-naissance-du-nationalisme-algerien_2355950_1819218.html). [Consulté le : 09/02/2021].

par ses membres, non pas comme un processus social, mais comme un objet immuable : ils croient que « la race crée la nation » alors que c'est « la nation qui crée la race » ; ils croient que « la langue crée la nation », alors que se sont les nationalités qui, dans bien des cas, se créent [...] des langues. L'auteur y relève l'erreur de :

1) L'oubli du caractère, constitué historique de la nation comme forme sociale, qui empêche d'envisager une transformation de la société, un progrès mental et moral ;

2) La conception de la nation comme une entité close, absolument séparée des autres nations et en rivalité avec elles, qui alimente les tensions politiques et économiques au niveau international.

Autrement dit, qu'il s'agisse du mimétisme ou du nationalisme, l'acculturation acquiert dans les deux cas de figures une connotation unilatérale où le type de contact est régi par un rapport de domination et de force et dont l'effet est marqué par le mépris de soi et/ou le désaveu de l'autre. Cette approche « manichéenne » dans la manière de penser et d'agir dans nos villes, exhale la limite de l'identification et mène donc à une crise identitaire. De fait, l'acculturation comprise au prisme de la différence asymétrique entre cultures première / deuxième, traditionnelle/ moderne, barbare/civilisationniste, ne constitue donc en rien l'identité, qui par définition, est telle seulement du moment où elle est enracinée dans la ressemblance à autrui et appartenant à la collectivité différenciée en celle-ci.

Ce glissement entre l'identification de la particularité culturelle et l'affirmation de la supériorité qui est basée sur le rapport contradictoire entre le « Je » et le « Tu », constitue la polarité de l'acculturation autour de laquelle se sont construites les relations entre les groupes et les sociétés du monde colonial. Une telle conception essentialiste et particulariste s'est cristallisée sur une échelle jamais atteinte auparavant avec l'idéologie de la globalisation. Dans les champs des sciences sociales, Manuel Castells aborde le sujet et distingue ce qu'il a appelé par « société en réseau » caractérisée par de nouvelles conceptions de l'espace et du temps. L'auteur ajoute que cette entreprise de transformation sociale passe notamment par les mouvements de « puissantes manifestations d'identités collectives qui sont venues défier la mondialisation et le cosmopolitisme, au nom de la singularité culturelle et du contrôle des individus sur leur vie et sur leur environnement »<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> Manuel Castells, *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, 1999, p. 11-12.

Ces mouvements d'opposition aux idéologies hégémoniques, réclamaient un retour au passé ou à ce qu'ils identifiaient comme authentique. Leur engouement pour le patrimoine manifesterait de leur part, la concrétisation matérielle et idéale de leurs aspirations d'autant.

Si les illustrations citées ci-dessus ont mis en avant la pénibilité des acteurs sociaux à (re)construire leur identité lors des transformations qui surgissent dans la confrontation de cultures distinctes, certains chercheurs y voient un passage nécessaire à un nouvel arrangement ordonné, plus largement inclusif que le précédent. Ils y envisagent « l'acculturation » comme un processus continu d'interactions réciproques entre individus ou groupes sociaux qui sollicitent de nouveaux dynamismes adaptatifs aux situations de changements. A ce propos, le théoricien postcolonialiste Homi K. Bhabha (1994) dans son livre « the location of culture » invite, à l'instar de Fanon, à dépasser grâce au concept d'hybridité culturelle la vision d'un monde dominé par l'opposition entre le « soi » et « l'autre ». L'auteur définit l'hybridité culturelle comme « un tissage des éléments du colonisateur et du colonisé contestant la validité et l'authenticité de toute identité culturelle essentialiste ». Pour l'auteur, « il y'a un troisième espace qui est entre la désignation de l'identité, et que ce passage interstitiel entre identifications fixes ouvre la possibilité d'une hybridité culturelle qui entretient la différence sans une hiérarchie supposée ou imposée » (1994 :4). Bhabha développe ainsi la notion de "différence culturelle" comme alternative à la « diversité culturelle » (1994 :26). La première implique qu'une culture est un point de rencontre entre deux ou plusieurs cultures. Elle est donc construite discursivement plutôt que donnée d'avance (1994 :27). Tandis que la deuxième est un objet empirique préexistant. Vue de cette perspective, la notion d'hybridité a donné accès au mélange des cultures et à la prise de conscience qu'il existait une autre façon d'agir pour le colonisateur et le colonisé. La reconstruction identitaire serait dans cette perspective, un processus dialectique, au sens d'intégrateur des contraires.

# **CHAPITRE III**

## **CONSTRUCTION IDENTITAIRE ET PATRIMOINE**

### **CULTUREL BÂTI.**

La construction des identités passe notamment par la mobilisation des ressources et des richesses – identifiées alors comme patrimoine – présentes sur un territoire. Ces richesses matérielles ou symboliques peuvent être inextricablement liées : il peut s'agir de ressources géologiques, de configurations, de paysages, d'un climat particulier ; il peut s'agir également d'infrastructures, y compris économiques, de réseaux, de phénomènes de polarisation ; il peut s'agir enfin de valeurs, du déroulement dans un espace d'événements importants, d'une réputation en lien avec des caractéristiques économiques ou culturelle, ou d'objets et de sites construits importants au regard de la collectivité qui en est le légitime détenteur.

La question centrale dans ce troisième chapitre a pour objectif de comprendre comment s'opère la construction identitaire par le patrimoine culturel bâti, et inversement, comment le patrimoine bâti peut être mobilisé comme ressource identitaire ?

De la même façon qu'une ressource, le patrimoine bâti est le résultat d'un construit. Le processus de patrimonialisation à travers ses différentes phases, qui décrit ce travail de construction, peut contribuer à un rapprochement entre les deux notions et à répondre à des questions telles : comment le patrimoine est inventé et identifié, dans quelles conditions il devient une ressource identitaire, comment et par qui est-il mobilisé ?

Pour aborder ces questions, nous étudierons dans un premier temps la définition de la notion du patrimoine et son évolution dans le temps et dans l'espace.

Nous ferons ensuite appel à la notion de patrimonialisation pour étudier son origine, ses différentes formes et ses enjeux avant de l'examiner à la lumière de la problématique du patrimoine algérien et plus particulièrement celui hérité de la période coloniale française.

En dernier lieu, nous soulignons les enjeux et les difficultés auxquels est confronté le patrimoine et la patrimonialisation aux regards des transformations des unités d'appartenance

et d'identification et où les entités culturelles de référence sont appelées à se renouveler sans cesse.

## **1.7 Réflexion autour du Patrimoine et de la patrimonialisation :**

### **1.7.1 Définition et évolution du concept du patrimoine.**

La notion de patrimoine vient du latin « *patrimonium* » qui signifie ce que l'on hérite du père et l'on transmet à ses enfants. Le père est donc, considéré comme une figure d'autorité dominante dans l'imaginaire de la société dite patriarcale. C'est lui qui oriente ses jeunes enfants vers des activités et des croyances qui seront socialement acceptées dans la culture en présence. Cette culture appartient à l'ordre social du père. L'enfant à son tour, - envisagé dans sa globalité, en tant que système cognitif et affectif-, s'adapte à ces idéaux déjà établis par la dynamique culturelle qui l'entoure, pour établir ses propres comportements et croyances individuels. Il produit et affirme dans ce cas, des choix « d'appartenance » à la culture du père qui, d'une part, donnera sens à son être, et d'autre part lui fournisse les moyens de s'adapter au monde.

Les moyens par lesquels l'individu obtient, s'adapte puis transmet la culture héritée du père, constituent les processus primaires de l'enculturation et de socialisation de l'individu. Ces processus seraient alors, garants de l'acquisition de sa culture dite « patrimoniale » à partir de laquelle est constituée l'identité individuelle, collectivement partagée et spatialement exprimée.

En ce sens, le patrimoine peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel et matériel appartenant au « *pater familias* », et que l'on hérite par effet de filiation. A ce titre, il est reconnu comme biens privés de familles qui assurent leur pérennité dans l'espace et dans le temps.

Au fil du temps, cette définition élémentaire du patrimoine sort de la sphère privée des familles et s'étend à la sphère de biens publics, appartenant à une large communauté. C'est le

cas du « trésor public » ou *patrimonium populi*, voire des « biens de l'église »<sup>30</sup>. Sans perdre sa fonction privée, le patrimoine devient aussi ce qui se transmet à une personne collective, ce qui est globalement transféré par la génération des ancêtres aux suivantes.

Ainsi, le patrimoine dans son acception publique devient plus largement inclusif que le précédent, et obéissant à une typologie plus ou moins complexe, selon qu'il s'agira d'une famille, d'un peuple, d'une institution, d'une communauté ou d'une collectivité ou récemment de « l'humanité toute entière »<sup>31</sup>.

Depuis, l'élargissement du sens de la notion du patrimoine prend une autre forme qui tient à la nature de ce qui est transmis. En plus de biens matériels et des croyances, il s'agit en plus de conceptions et de pratiques, de connaissances et d'idée abstraites, de savoir-faire et de techniques, en résumé de tous les biens culturels que l'on hérite du passé pour les transmettre aux générations suivantes. Dès lors, la notion du patrimoine se décline en deux catégories, chacune étant condition de l'autre : matérielle et immatérielle.

Or, qu'il s'agisse d'une transmission d'un bien matériel et/ou immatériel, hérité par filiation privée ou publique, il apparaît que le concept du patrimoine établit un espace intermédiaire reliant une génération à celle qui la succède au travers sa fonction à la fois de :

- Signe, puisqu'il signe l'appartenance à une culture héritée d'un ordre social de parentés ; et de
- Symbole, dans le sens où cette appartenance implique un retour aux origines échappant au temps historique pour s'inscrire dans le mythe de l'intemporalité qui se construit dans l'imaginaire individuel et social (voir à ce propos : l'imaginaire et le patrimoine dans Chapitre II, Section 1).

C'est aussi dans cet imaginaire que s'effectue la construction collective (sociale donc) de valeurs attribuées à un objet (matériel, immatériel et/ou idéal) et admises par un consensus implicite. Autrement dit, cet objet banal, est transformé en son double symbolique, sélectionné, conservé et doté d'une certaine intemporalité pour prendre nom et valeur de patrimoine.

---

<sup>30</sup> A ce propos, l'assemblée nationale constituante annonce le 2 novembre 1789 en France (période de la révolution française) la nationalisation de l'Eglise et la confiscation de ses biens afin de les revendre en tant que biens nationaux, ce qui crée ainsi l'idée d'un bien collectif.

<sup>31</sup> L'essaimage du patrimoine dans le monde s'est notoirement cristallisé en 1972 avec la convention du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Ainsi, ce à quoi le patrimoine réfère, ce n'est plus aux biens de famille ou aux biens communs auxquels les individus, les collectivités ou les institutions ont recours, ce n'est pas tant à la matérialité de ces biens qu'à leur significations affectives et symboliques enracinées dans l'intemporel.

L'appréhension du patrimoine à partir des significations qu'on lui attribue ne pourrait donc se faire, sans la prise en compte du cadre social et culturel dans lesquels ces significations se déploient et se transmettent de génération en génération, ce qui rend encore plus difficile sa définition.

En effet, face à une société et une culture qui sont devenus de plus en plus complexes et dynamiques, nous nous trouvons donc, devant un palimpseste de significations et de dimensions imbriqués voire contradictoires et contestées. Ceci confère à la notion du patrimoine son caractère « polysémique » de plus en plus difficile à appréhender. Le patrimoine ou, pour être plus juste, la construction de l'objet patrimonial a été placée au cours du temps, dans différentes perspectives en fonction des significations et des dimensions qui lui ont été accordées. Comprendre les modalités et les formes de la fabrique patrimoniale s'avère donc pertinent.

### **1.7.2 La patrimonialisation : une pratique multiple et complexe.**

Jadis, résultat de la généalogie de l'ordre social hérité naturellement par filiation pour servir aux processus initiaux d'enculturation et de socialisation de chaque individu qui sont nécessaires à son enracinement identitaire, la notion du patrimoine a grandement changé. Se définissant dans son acception publique, la notion recouvre désormais des attitudes évolutives qui relèvent aujourd'hui d'un ensemble complexe de normes (idéologiques, politiques et économiques) et de procédures (de sauvegarde, de conservation, de protection, mise en valeur, etc.) L'ensemble de ces attitudes constitue le processus de **patrimonialisation** ou de **mise en patrimoine**, soit le changement de statut des traces (les vestiges et indices du passé) qui se voient désormais protégées, conférées un statut, et deviennent dès lors des marques (Veschambre, 2008).

C'est à partir de cette définition du patrimoine qu'on assiste à l'apothéose de la dimension historico-politique du patrimoine et de la patrimonialisation qui contribue à construire un

«ordre du temps » et un « ordre du groupe » (Debray, 1999). On souligne ici, l'acception inverse du patrimoine, ou de la construction de l'objet patrimonial : là où la collectivité définissait son patrimoine selon l'idée de la lignée ou de la communauté de même origine (commémorer les ancêtres et leurs actions) c'est, aujourd'hui, le patrimoine qui définit et fonde la collectivité, ou de ce qu'on a pu appeler : l'Etat-nation, suivant une perspective juridico-institutionnelle.

La consécration d'un tel renversement est apparue avec le passage du patrimoine de la sphère privée à celle publique, et s'est cristallisée avec la notion de « monument historique ». Le monument, comme l'indique son étymologie « *monumentum* » ou « *monēre* » : « interpelle, rappelle à la conscience des communautés humaines, les généalogies, les événements et les Hommes qui ont tissé leur histoire, la foi, les croyances, les rites et les pratiques institutionnelles qui ont concouru à former leur identité » (Choay, 1988 [2006] : 133). Complété par une épithète le monument historique relève de la mémoire abstraite, celle de l'histoire et de l'histoire de l'art qui [...] « fait alors signe à la manière d'une illustration, support visuel d'une mise en ordre du temps » (*Ibid*).

A une culture fondée sur la transmission de la valeur mémorielle du patrimoine succède alors une culture fondée sur la conservation et la restauration de la valeur artistique et historique du monument. Cette nouvelle culture est apparue dans le sillage des dérives modernes de l'espace architectural et urbain ( voir section : 1.5.2.1) et a été rendue formelle qu'à partir de la deuxième moitié du XIXème siècle, durant laquelle un ensemble de corps administratifs a été mis en place (formulation des règles et d'un cadre juridique protecteur, multiplication des inventaires, désignation des architectes experts des monuments historiques, ainsi que la mise en place de certaines modalités d'application assurées par la création de différents services, d'administrations détachées, de directions régionales et d'institutions publiques) témoignant de ce qu'était devenu ce nouveau domaine : le patrimoine.

L'appréhension et la protection du patrimoine monumental historique se poursuit néanmoins et culmine avec la notion d'ensemble urbain historique donnant aux valeurs d'usages et de contemporanéité les premiers rôles (voir section 1.5.2.2). L'intégration de ces dernières interroge à son tour les rapports entre patrimoine et création et conduit à passer de l'objet vers la relation que les communautés créent avec celui-ci. La patrimonialisation passe donc d'une approche sectorielle à une approche dynamique et anthropologique du patrimoine, ce qui ouvre le champ à un nombre infini de considérations : Au-delà des artefacts, - allant de la « petite cuillère de cathédrale » aux monuments

historiques et ensembles urbains limités-, la patrimonialisation englobe désormais des espaces de plus en plus étendus, construits ou non, d'ordre culturel (chansons, recettes culinaires, traditions, rituels, techniques et savoir-faire variés, etc) et naturel (forêt, réserves et parcs naturels, espèces végétales et animales rares, etc.). Une sorte d'immatérialisation dont on pourrait postuler qu'elle accompagne la révolution technologique à l'œuvre. L'ampleur de ces nouvelles considérations ne sera pas sans toutefois poser les problèmes de leur patrimonialisation liés principalement à la sélection (problème des listes à construire ou à réviser et des éventuelles hiérarchisations) et à la conservation (problèmes de normes de plus en plus élevées et couteuses en termes de temps et de compétences spécialisées). Ceci met en évidence les limites du modèle du « monument historique » qui a prévalu dans la construction et la gestion de l'objet-patrimoine, car étant contraint à faire face aux contours de la notion désormais élargie et évolutive à deux égards : évolutive en termes de la nature même de l'objet patrimonial, et évolutive par la nature changeante du contexte qui les reçoit. Autrement dit, face à cette extension du champ de la patrimonialisation, s'annonce alors la difficulté de trouver un consensus entre les différents acteurs, mais aussi entre conception et financement, ce qui a pour contrepartie d'une part, l'affaiblissement de l'intérêt qui y est porté et donc, la dégradation inexorable et irréversible d'une richesse patrimoniale indéniable, et d'autre part l'inflation patrimoniale ou le besoin grandissant de vouloir tout patrimonialiser jusqu'aux moindres objets de la vie quotidienne. Ce paradoxe, qui est au cœur de la problématique patrimoniale, dénote une crise identitaire, une sorte d'insécurité relationnelle qui se traduit par une hyperactivation ou une hypoactivation de l'attachement à ce qui menace de disparaître, d'où la complexité du processus de la patrimonialisation qui semble aujourd'hui s'emballer du fait de la conjonction de phénomènes dominants (L'altérité coloniale, postcoloniale et/ou mondiale ainsi que la montée en puissance des TIC), pour s'ouvrir vers de nouveaux enjeux de la patrimonialisation et de la connaissance sur le patrimoine.

### **1.7.3 La mise en valeur comme forme de patrimonialisation.**

L'instinct de vie nous pousse à lutter contre la destruction de notre être de tout ce qui nous est utile, précieux et vital. Vu de cet angle, l'intérêt que nous portons individuellement et collectivement au « patrimoine », devenu aujourd'hui plus complexe à circonscrire, est par

excellence un acte positif, un acte vital de lutte contre la destruction des productions matérielles de l'Homme, des savoir-faire, langues et mœurs, ainsi que les valeurs morales et spirituelles que le peuple et la société leurs accorde.

Dès lors que la notion du patrimoine s'avère être complexe et polysémique, une notion qui s'ouvre constamment à la réalité sociale et culturelle contemporaine, la question très concrète se pose quant à la définition des pratiques engagées pour sa patrimonialisation, dont l'enjeu, pour Veschambre « c'est celui du passage de la trace à la marque » (p. 22). C'est-à-dire « un processus de reconnaissance et de mise en valeur d'édifices, d'espaces hérités » (*Ibid* p. 14).

Cette définition suppose que la patrimonialisation est *a priori* une pratique de « Mise en valeur », dans le sens de : « faire vivre dans le présent et dans l'avenir ce que nous reconnaissons digne d'être considéré »<sup>32</sup>, soulignant ainsi la nécessaire prise en compte du contexte contemporain et des altérations diverses dans la compréhension et la transmission du patrimoine. Un enjeu non des moindres.

Mais alors, comment s'assurer d'une bonne Mise en valeur ? Comment prendre en considération cette condition de Mise en valeur dans la construction de l'objet patrimonial et de l'identité urbaine ? Doit-elle être la finalité ou le processus ? Cette pratique s'avère complexe dépendant de nombreuses variables. Dans le cadre de notre recherche la question qui nous intéresse est la suivante : comment transmettre et assurer la compréhension des valeurs d'un bien tout en les intégrant dans un système référentiel contemporain sans pour autant en altérer leur sens premier qui se trouve à la base de l'identité locale de la communauté qui en est le légitime détenteur ?

Après avoir introduit les enjeux et la complexité de cette pratique qu'est la Mise en valeur, nous survolerons les outils disponibles visant à offrir des pistes de lecture et de compréhension du patrimoine pour le grand public tout comme à guider les interventions des professionnels.

Enfin nous nous interrogeons sur le rôle du concept de la Mise en valeur dans l'appropriation du patrimoine par les communautés et des relations que ces dernières entretiennent avec leur patrimoine.

---

<sup>32</sup> Anne Marie Flambard Hériché, Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel, p 12, 1999 Publication de l'université de Rouen.

### 1.7.3.1 La mise en valeur, une pratique multiple et complexe :

#### 1.7.3.1.1. La mise en valeur, une notion ambiguë :

La notion de Mise en valeur est définie comme étant : « la réintégration du patrimoine dans la vie quotidienne, qui se doit d'être suivie de diffusion des connaissances pratiques, essentielles à la transmission d'un bien et à la pérennité de sa protection »<sup>33</sup>.

Rapidement, nous comprenons que cette variable n'est pas sans induire une certaine ambiguïté. Où commence le processus de Mise en valeur ? Où doit-il s'arrêter ? Quelles en sont les lignes directrices ? Autant de questions qui nécessitent de comprendre la structure de cette pratique avant d'agir. Notons que nous considérons comme Mise en valeur **l'ensemble des pratiques** visant la valorisation physique du patrimoine, telles que la restauration, la réhabilitation, la rénovation... etc., soit autant de méthodes élaborées en vue de sa diffusion et sa compréhension telle que l'animation, l'interprétation, la communication...etc. La nature de ces pratiques est variable selon ses initiateurs, les logiques des acteurs de la patrimonialisation, leurs modèles imaginaires, référents et anticipations, les conflits entre acteurs et les formes de l'appropriation locale de ce processus.

Or, si le concept de Mise en valeur possède un encrage évident dans le présent de par la cible visée qu'est le public ou l'utilisateur contemporain, il se doit également d'être assuré pour les générations futures ou, tout du moins, de ne pas altérer la valeur et le sens du bien, visant la transmission et la compréhension d'un héritage commun. Cette fonction didactique, au cœur de cette pratique, procède donc à une mise en récit. Celle-ci se doit alors d'être minutieusement élaborée car c'est de cette dernière que résultera la valeur et le sens donnés au bien par le public (peuples/sociétés/ communautés). Un sens qui peut rapidement être altéré par une pratique de Mise en valeur biaisée.

Ainsi, ce processus possède son propre langage qui n'est pas sans complexité, cherchant à relier attentes des communautés et regards des experts, où chacun de sa part accordera des

---

<sup>33</sup> L'article V de la Charte de conservation du patrimoine québécois déclaration de Deschambault élaborée par le conseil des monuments et sites du Québec, comité francophone d'ICOMOS Canada, avril 1982.

valeurs à ce qu'ils considèrent importants. Cependant, comment matérialiser ces diverses valeurs, ce dialogue ? Cette décision dépend de nombreux facteurs, parfois antagonistes, reposant au cœur du concept de Mise en valeur choisi.

### **1.7.3.1.2. Une grille de base variée : le concept de la mise en valeur :**

Sur quoi repose-t-elle ? Quelles en sont les enjeux ? les finalités ? Quel est le public ciblé ? Quel message souhaite-t-on véhiculer ? Autant de questions dépendantes du contexte auxquelles se confronte le concept de Mise en valeur. Si autrefois, les réponses paraissaient évidentes face à une transmission par l'unique matérialité, aujourd'hui, suite à l'expansion des visions et pratiques, ce processus se doit d'être minutieusement questionné. En effet, la Mise en valeur du bien est inhérente à des changements qui peuvent transformer le sens de celui-ci tout comme de ses valeurs.

La mise en scène par une restauration abusive en est un bon exemple : le cas des grands thermes au Sud de Djemila en Algérie est un référent parmi d'autre, ayant subi une « restauration » subjective et non étudiée qui mène aujourd'hui, d'une part à des espaces menacés par une dégradation accélérée à cause de l'incompatibilité des mortiers antiques avec les ciments modernes, et d'autre part à des espaces aux valeurs d'origines incomprises par le public car non transmises, biaisées et ainsi oubliées. Il est donc essentiel de définir préalablement les valeurs et les risques auxquelles elles sont confrontées, la cible et l'usage, trois composantes principales qui permettent de transposer une vision portée sur la matérialité à une vision plus inclusive capable de tenir conjointement compte des composantes naturelles, construites et sociales de la ville, certes plus complexe.

Nous venons de voir une limite qu'est la liberté d'action prise par l'architecte – restaurateur. Une liberté qui influence considérablement les clefs de lecture offertes à l'usager. Mais les limites existent en grand nombre, toutes dépendantes du triple phénomène qu'est lecture, compréhension et archivage, et ce, de la part des professionnels comme du public. À commencer par les sources collectées, disponibles ou provoquées : le professionnel (conservateur, architecte, etc.) qui se propose d'agir sur l'existant se confronte à la difficulté certaine de la lecture, de l'explication. Comme le dit si bien Moses I. Finley : « Quels qu'ils soient (documents, textes, objets), les matériaux de l'histoire ne posent pas de question [...].

C'est donc au [récepteur] de poser les bonnes questions et de restituer le bon contexte conceptuel »<sup>34</sup>. Le professionnel devient donc un récepteur – auteur. L'altérité et son influence sont donc au cœur du concept de Mise en valeur, qui ne prend consistance qu'en présence d'auteur(s) et de récepteur(s). Mais, quelle est la part de narration introduite ? Une neutralité est-elle possible ? Car sélectionner est une action inhérente à cette pratique qui se doit de choisir certaines données au détriment d'autres.

Mettre en valeur, n'est-ce donc pas, par la sélection et donc l'archivage, une certaine forme de destruction ? Mais encore, ajouter la part d'un récepteur qui n'est pas toujours passif et qui peut se révéler multiple, est-ce forcément travestir le message initial et la valeur originelle ? Comment s'assurer de la lecture de l'utilisateur/du public ? En regard des diverses audiences (générationnelle, culturelle), comment s'assurer d'une compréhension uniforme ? La subjectivité et l'altérité sont donc des parts indéniables de ce processus. Bien plus elles en sont la pérennité, la consistance, la raison d'être. Il convient alors de les prendre en considération, de les reconnaître et de composer avec ces dernières.

En plus des contraintes techniques, fonctionnelles, économiques, de subjectivité, de vulgarisation scientifique et d'accessibilité, le concept de Mise en valeur est assujéti à la notion de temporalité qui lui est intrinsèque. En effet, la Mise en valeur du patrimoine sollicite avant tout une lecture de l'histoire à un moment donné. Il est donc essentiel de prendre en compte la durabilité de cette dernière : les outils des différentes pratiques de Mise en valeur d'un bien, ne sont pas à l'abri d'une certaine obsolescence inhérente à notre époque. La collecte des données n'est pas non plus figée, et chaque jour des informations peuvent être (re)découvertes devenant essentielles à la compréhension du bien. Il s'agit alors d'un processus continu, dynamique qui se doit d'être adaptable.

À la lumière des éléments introduits précédemment, la Mise en valeur se doit donc d'être abordée non plus comme un procédé rythmé de certitudes mais comme un concept complexe qui se doit d'être saisissable par la majorité, encrée en son temps et territoire et à l'écoute de son contexte tout comme de ses diverses composantes (utilisation attachée, populations associées, perspective future et pérennité, etc.). Alors finalité ou médium ? La Mise en valeur du patrimoine serait-elle une composante du processus de la (re) construction identitaire ou son but ? Comment était-elle approchée par les outils internationaux ?

---

<sup>34</sup> MOSES, I. Finley, Sur l'histoire ancienne, Paris : éditions La découverte, 1987, p.176-177

### **1.7.3.2 Méthodes et outils :**

Précédemment, nous avons pointé l'importance de mettre en place un processus renouvelé qui puisse transmettre les valeurs et le sens des biens patrimoniaux aux différentes générations. Celui-ci se doit de passer par la collaboration (équipes professionnelles interdisciplinaire et implication des communautés). Les différentes institutions patrimoniales ont donc communément travaillé pour apporter une définition conjointe de la Mise en valeur et ainsi faciliter cette pratique, tout comme la compréhension et les échanges internationaux. On cherche ainsi, par ces standards que sont les Chartes et les Conventions, à dépasser les frontières culturelles et nationales. Toutefois, la mise en œuvre d'un tel outil est-elle pérenne ? Établir des lignes directrices communes, imposture idéologique ou véritable outil de communication interculturelle ?

#### **1.7.3.2.1. Les outils internationaux : avantages et limites**

Unifier le discours pour une meilleure compréhension et transmission est d'importance. En ce sens, les outils internationaux comme les Chartes et Lignes directrices de ce qu'on appelle aujourd'hui le label UNESCO, - qui était lancé en 1972 au lendemain des désastres et destructions causés par les guerres-, sont des richesses indéniables, car ils entraînent une « dynamique du patrimoine », à la fois en termes d'aménagement et de valorisation, ce que les autres modes de protection n'offrent pas, notamment parce que leur rapport au temps n'est pas le même que celui des mesures de gestion que peuvent favoriser les labels. Toutefois, cela n'est pas sans complexité.

En effet, Tout en protégeant les biens et les sites « exceptionnels », le projet de Mise en valeur du Patrimoine Mondial vise « à faire connaître les sites, notamment auprès des touristes »<sup>35</sup>. Des stratégies de promotion du patrimoine culturel et naturel sont alors développées afin d'attirer des touristes vers les territoires où se trouvent ces sites. Pour certaines communautés, dont les biens ou les sites exceptionnels sont reconnus par l'UNESCO, l'inscription sur la

---

<sup>35</sup> Pascale Marcotte, Laurent Bourdeau. (2010). LA PROMOTION DES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO : COMPATIBLE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. Management Prospective Ed. | « Management & Avenir ».2010/4 n° 34.pages 270 à 288.

Liste du patrimoine mondial est donc l'occasion d'attirer un plus grand nombre de touristes sur leur territoire. Étant donné que le Patrimoine mondial devrait avant tout protéger ces biens ou ces sites exceptionnels, on peut se demander jusqu'où il est possible de promouvoir ces sites, sans les mettre en danger.

Alors que les objectifs de Mise en valeur des biens et des sites du Patrimoine mondial apparaissent conformes au développement durable, la promotion touristique développée à partir du caractère exceptionnel des biens et des sites protégés pourrait affecter la Mise en valeur de ce patrimoine mondial. Attirer un grand nombre de touristes peut générer des revenus touristiques, mais déstabiliser la population locale et fragiliser l'intégrité de ces sites. On cite à titre d'exemple la mise en exploitation du site classé patrimoine mondial de Djemila en Algérie par la mise en place des festivals d'été invasifs menaçant ainsi la stabilité des structures historiques, la salubrité et la sécurité du site. Ceci a conduit à en déminuer l'attractivité de la destination d'une part et la précarité de la qualité de vie des résidents et des habitants voisins d'autre part. On peut alors se demander si la promotion touristique est compatible avec les fondements de la Mise en valeur du patrimoine et de la culture locale ?

Si la surfréquentation par les touristes figure parmi les principaux facteurs conjoncturels qui nourrissent l'émergence d'une virulente remise en question des outils internationaux et de leurs conséquences négatives au regard de la Mise en valeur du dit patrimoine mondial, d'autres phénomènes menaçants ont été soulevés tels que la gentrification et le pastiche. Prenant à titre d'exemple, la Mise en valeur du quartier « Islington » en grande Bretagne. Un quartier composé des habitations de l'architecture géorgienne, longtemps délaissée, dans les années 60, un revirement fondamental se produit, car les maisons en bande de l'époque géorgienne tardive ou des premières décennies de l'époque victorienne deviennent à la mode et sont donc mises en valeur et habitées, par la suite, par des groupes de politiciens, dont l'ex-Premier ministre britannique Tony Blair ; le résultat se solde par une hausse immodérée des prix et des loyers : « Les gens peu fortunés, de classe moyenne et commerçante du coin, descendant des habitants d'origine sont délogés et c'est ainsi que le quartier a perdu sa mixité sociale ».<sup>36</sup> On constate à travers cet exemple que les impacts à court et à long terme sur l'identité et la culture locale durable ne sont pas ici bien étudiées, la population ainsi que la mixité sociale du quartier est réduite à de simples locataires.

---

<sup>36</sup> Jean-Claude Delorme. (2007). *Historicisme et modernité du patrimoine européen : reconstruction, restauration, mise en valeur aux XIXe et XXe siècles*. L'Harmattan. Paris.

Dans le cas du pastiche, nous citons ici le cas de la Mise en valeur des K'sour à Timimoun en Algérie qui était lancé dans le cadre du programme national de l'élimination de la construction « fragile ». Les habitants des « K'sour » <sup>37</sup> bénéficiaient d'un financement du gouvernement algérien afin de restaurer, entretenir et mettre en valeur le cachet traditionnel des maisons de l'un des K'sour (Figure 3.1), mais en raison d'un manque de structure d'accompagnement et de suivis dans les travaux de « Mise en valeur » des K'sours, certains habitants ont procédé à la reconstruction des parties dégradées de leurs maisons à l'image de ce qui était construit auparavant mais dans un pastiche trompeur, d'autres ont préféré détruire complètement leurs maisons centenaires pour construire de nouvelles habitations dites « modernes » tout en occultant les spécificités de la région et de son histoire et atteignant ainsi l'image et le cachet architectural identitaire originel.



**Figure 3.1.** K'sar de Timimoune : Axonométrie d'une partie du tissu urbain du Ksar. Exposition des travaux de l'Atelier Architecture Traditionnelle dirigé par Kaci MAHROUR à l'EPAU d'Alger.  
Source : Architecte Kaci MAHROUR, Alger 1989.

Face à ce phénomène, le Ministère de la Culture algérien a mis en œuvre une stratégie de préservation des architectures et des constructions traditionnelles avec pour objectif la réhabilitation de l'image des matériaux locaux à des fins de préservation du patrimoine

<sup>37</sup> (Trdc) : Palais. Regroupement d'habitation traditionnelle, noyau de la ville saharienne.

architectural algérien. L'un des premiers projets de cette stratégie qui ont fait leur preuve était l'inauguration du Centre Algérien du Patrimoine Culturel Bâti en Terre (CAPTERRE) qui avait comme première mission de promouvoir, de sensibiliser et de mettre en valeur la terre comme matériau de construction local mais aussi comme un savoir-faire traditionnel qui a fait ses preuves en matière de prouesse technique et de durabilité environnementale (*Figure 3.2*)



**Figure 3.2.** Sensibilisation des écoliers dans le cadre du programme annuel du CAPTERRE organisé en vue de la promotion des architectures de terre. Source : Page officielle du CAPTERRE.

Enfin, ces quelques exemples dénoncent les lacunes de ces outils internationaux, ceux notamment au regard de la Mise en valeur, et soulèvent la banalisation qu'engendre la Charte, peu portée finalement sur les procédés de la Mise en valeur et ses impacts sur l'intégrité du cachet architectural et les identités locales des peuples sur le cours et le long terme, offrant de ce fait une vision internationale biaisée et idéaliste. L'on pourrait donc dire que la Charte internationale se limite à un outil qui se doit d'être malléable et abordé avec critique. Elle serait alors non pas **un absolu**, mais une **approche consentit et responsable**, un médium dans une démarche de préservation de la qualité d'une identité, le début du processus.

Or, selon les tenants de la Charte internationale, les pratiques de patrimonialisation ne sont pas une fin en soi mais des outils utilisés à des fins de Mise en valeur, tel qu'il est mentionné dans l'article 14 de la Charte internationale sur la conservation et la restauration des

monuments et des sites (Charte de Venise 1964) du IIe congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964 et adopté par ICOMOS en 1965 :

*« Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur. Les travaux de conservation et de restauration qui y sont exécutés doivent s'inspirer des principes énoncés aux articles précédents »<sup>38</sup>*

Une nouvelle manière donc de considérer le rapport de force existant entre les différentes approches de la patrimonialisation, faisant de **la Mise en valeur une finalité**.

### **1.7.3.2.2. Les outils de planification : Conciliation ou mise en tension entre urbanisation et patrimonialisation ?**

Alors que la Mise en valeur du patrimoine est présentée comme une finalité du processus de la patrimonialisation dans les chartes internationales elle s'avère de nos jours, l'une des préoccupations majeures énoncées au début du processus de la planification. Cet intérêt de la Mise en valeur du patrimoine porté par les politiques et les plans d'urbanisme n'est pas chose nouvelle. Les premières véritables manifestations remontent au début du XXe siècle et prennent différents visages. Par l'entremise de Gustavo Giovannoni notamment, et sa notion de patrimoine urbain (Voir section 1.4.2.2), la Mise en valeur dépassera le cadre strict de la restauration et de la conservation des monuments historiques et place la réflexion sur le terrain de l'urbanisme moderne. Effectivement, Giovannoni développe une approche renouvelée de la conception de la ville dans son ouvrage : L'urbanisme face aux villes

---

<sup>38</sup> Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, (Charte de Venise - 1964). IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964, Site Internet : <https://www.icomos.org/fr/component/content/article/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/171-charte-internationale-sur-la-conservation-et-la-restauration-des-monuments-et-des-sites>. [Visité le 07/06/2020].

anciennes, où il était le premier à définir le concept du patrimoine urbain en tant que « catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain ». (Giovannoni, 1931 [1998] : passim). Cette notion du patrimoine urbain fonde les modalités de l'articulation du nouveau à l'ancien, qui consiste en une analyse morphologique préalable à toute planification permettant de saisir les potentialités d'un lieu, d'une agglomération et esquisser les contours d'un devenir supporté par la conception d'un projet urbain nouveau. L'approche giovanonienne de la Mise en valeur du patrimoine est donc considérée comme partie prenante d'une prospective et d'une projectualité. Partant de cette perspective, la Mise en valeur sort du registre de la simple patrimonialisation pour jouer un rôle clé dans l'élaboration d'une approche fondamentalement urbanistique.

Bien que la planification urbaine tente aujourd'hui de poser la Mise en valeur du patrimoine bâti comme l'une de ses préoccupations, elle ne parvient pas à l'assumer complètement. Il y est avancé que l'association entre patrimonialisation et planification dans leur cadre conceptuel historico-politique actuel, plutôt que d'être le catalyseur d'un développement durable et d'un épanouissement identitaire des peuples et des communautés, a perpétué une appréhension fragmentée et une atomisation de l'établissement, consacrant ainsi le paradigme fonctionnaliste, qui conditionne encore largement les pratiques urbanistiques contemporaines, en Algérie notamment.

En effet, bien que depuis les années 1998 la Mise en valeur du patrimoine soit présentée comme référence légitime du présent pour construire un devenir significatif et durable, plusieurs études soulignent les résultats mitigés de nombreuses expériences de patrimonialisation ainsi qu'une contribution limitée relativement à la formulation des projets urbains. Plus particulièrement, malgré la reconnaissance de l'intérêt de la patrimonialisation et de la fécondité potentielle de l'idée de patrimoine en général, l'urbanisme n'est pas parvenu à en définir les termes de la contribution, tant au plan conceptuel que processuel, en regard de sa propre projectualité. De ce fait, il ne réussit pas à affranchir la réflexion patrimoniale du registre statique afin de se l'approprier véritablement. La Mise en valeur se trouve alors contraint aux volontés opposées des conservationnistes et urbanistes <sup>39</sup>.

Or, selon l'approche giovanonienne, les valeurs ne sont pas nécessairement opposées, mais peuvent être complémentaires, et ce, particulièrement lorsque le contexte est abordé

---

<sup>39</sup> Johanne Brochu. (2001). Pour une approche urbanistique de mise en valeur des noyaux anciens en contexte suburbain : essai de typologie des modes d'arrimages. Montréal. Université de Montréal.

globalement. De la sorte, la position suivante est avancée : l'inscription du patrimoine et de sa conservation dans un contexte significativement élargi, c'est-à-dire à la lumière de différents regards disciplinaires, permet une saisie large qui trouve sa cohérence dans le cadre d'une pratique aménagiste. C'est par une appréhension ancrée du patrimoine, si ce n'est à partir des dimensions contextuelles (et des conjonctures) et d'un but commun à atteindre – le maintien d'une valeur d'usage comme forme la plus accomplie de conservation - que les oppositions peuvent être dépassées. Vue de cette perspective, la définition des intentions à la base des stratégies de conservation ou de planification se fait à partir de l'échange entre les différents regards et disciplines impliqués. Il s'agit d'aboutir à une discrimination éclairée et assumée, condition essentielle à l'articulation du quoi, du comment, du quand et du pourquoi conserver visée par la planification. Cette articulation prend appui justement sur la définition des valeurs du patrimoine que les acteurs lui accordent. L'implication et la responsabilisation des peuples et des sociétés sont vues comme essentielles au succès de la démarche de planification et de la conservation. Elle vise à nommer et à mettre en rapport les différentes valeurs afin de construire un cadre de référence.

A la fois finalité de la patrimonialisation et levier de la planification urbaine durable, le concept de Mise en valeur dans son acception urbanistique moderne relève d'une mise en tension des singularités et d'une appréhension conjointe des différents registres, ceux des formes et des forces, de l'existant et du souhaité, du penser et du faire. Ceci étant dit, il n'en demeure pas moins que le concept de Mise en valeur ne cesse d'être redéfini car appelé à être revisité au fil du temps et des nouveaux enjeux de la patrimonialisation soulevés notamment par les changements qu'amènent sur la ville la dynamique sociales et le développement de la technique et des communications.

## **1.8 Les nouveaux enjeux de la patrimonialisation.**

### **1.8.1 L'altérité des valeurs patrimoniales.**

L'extension récente de la patrimonialisation (dans son acception historico-politique de conservation et de distinction) d'objets vers la relation que les communautés créent avec/par

ceux-ci <sup>40</sup>, interroge. Sur quoi repose cette relation ? Quels sont les acteurs impliqués et quelle est la manière dont ils l'investissent ? quels sont les enjeux ? les finalités ? Autant de questions dépendantes du contexte, de la situation, de l'époque, du support entre autres auxquels se confronte la patrimonialisation des valeurs dites « sociales ».

La signification fait partie intégrante de la production des valeurs sociales. Mais la production de la signification peut prendre différentes formes ancrées dans la tradition orale, les généalogies et les associations spirituelles qui génèrent des types de significations spécifiques, souvent localisés. Il s'agit aussi des pratiques de mémoires activement engagées dans l'élaboration et la création de sens. Ces mémoires sont continuellement retravaillées dans des contextes quotidiens : on a tendance à oublier des histoires qui nous ont blessé et/ou à idéaliser d'autres qui nous ont positivement marqué. Ces histoires changent en fonction des circonstances sociales, et d'un niveau à un autre de notre cycle de vie. Pierre Nora définit les mémoires comme étant « ouvertes à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconscientes de ses déformations successives, vulnérables à toutes les utilisations et manipulations, susceptibles de longues latences et de soudaines revitalisations » <sup>41</sup>. Ainsi, elles sont ancrées dans les relations sociales, fournissant une base pour la négociation des identités et des relations de pouvoir.

L'attribution des significations et des identités à des lieux spécifiques fait également partie intégrante de la production d'un sentiment d'appartenance ou de ce qu'on appelle « esprit du lieu ». Le sentiment d'appartenance à un lieu est souvent constitué de significations et de valeurs patrimoniales, conçues comme étant communément comprises et reconnues à l'échelle de la famille ou celle nationale. L'esprit du lieu aurait deux connotations : le sens et la structure. Le sens est l'aspect subjectif de « l'esprit du lieu », à savoir les relations et interactions ; « le sens de tout objet consiste dans son interaction avec d'autre objet, il consiste

---

<sup>40</sup> La patrimonialisation devient en ce sens un processus social, tel qu'elle a été définie par Emmanuel Amougou : « La patrimonialisation est comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou acteurs...) Confèrent à un objet, à un espace... Un ensemble de propriétés ou de "valeurs" reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation... ». Emmanuel Amougou (2004) LA QUESTION PATRIMONIALE : De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes. Paris. L'Harmattan.

<sup>41</sup> Pierre Nora, cité par Christian, Devillers, « temps et projet urbain », in urbanisme, n° 303 novembredécembre1998. pp. 7-25.

dans cette réunification. Un objet est objet par la vertu de ses réunification (Norberg-Schulz, Genius, 1997 :166). La structure quant à elle est l'aspect objectif qui dénote les propriétés matérielles d'un système de relations.

En revanche, loin d'être immuable dans le temps, ce lieu d'appartenance subit des changements promus par des phénomènes de contacts culturels souvent « forcés ou planifiés » en introduisant des mobilités qui sont de nos jours de plus en plus accrues. Ces changements constituent des « cassures » qui peuvent être sources de remaniements importants. Pour donner un exemple, la revendication du lieu, dans un contexte (post) colonial et de plus en plus global, est inextricablement liée aux relations de pouvoir qui sont en jeu, et parmi celles-ci, au caractère sans cesse plus mercantilisé, à la « valeur d'échange » croissante, incorporée dans nos processus d'identification sociale, spatiale et/ou territoriale. Comme nous l'avons précédemment mentionné, dans le cas de contacts culturels, le sentiment d'appartenance et d'identité revêt un caractère multiple car fondé sur des catégories de similitudes et de différence. L'oscillation de ces catégories aura deux situations possibles : elle conduit soit à une relation passive avec/par le lieu patrimonial et suppose l'indifférence, l'oubli et la négligence ; et/ou mène à une relation active, qui recrée par le mélange, de nouvelles productions sociales de(s) patrimoine(s) plus inclusives et hybrides.

Les pratiques sociales jouent également un rôle clé dans l'établissement de la relation avec/par le patrimoine. Il peut s'agir de festivals et de cérémonies communautaires, de rituels et de pratiques quotidiennes et/ou religieuses ou d'événements commémoratifs...etc. Toutes ces pratiques constituent des lieux de production, de négociation et de transformation des significations, des mémoires, des identités et des valeurs. Il s'agit d'un processus constant d'ajustement qui repose sur la stabilité du style expérientiel que découpe nos habitudes.

Enfin, on peut dire que le patrimoine est doté désormais de valeurs liées non seulement à la dimension historique et esthétique de l'objet (sa matière), mais aussi à sa dimension sociale (sa forme intelligible et empirique). Et que l'ambivalence et l'hybridité sont au cœur de la patrimonialisation des objets principalement hérités du passé. Ces deux notions s'imposent inter-subjectivement dans le contexte particulier d'une époque. Par ailleurs, face à la nature dynamique de ces valeurs et leurs qualités parfois insaisissables et intangibles, il devient essentiel de les concevoir en tant que processus de valorisation des lieux patrimoniaux sans cesse retravaillés plutôt que comme un ensemble de catégories fixes et préétablies. Tels sont donc les nouveaux enjeux qui permettent de transposer une vision portée sur la matérialité à une vision plus sociale certes plus complexe.

## **1.8.2 L'incursion du numérique : émergence des nouveaux modes d'observation, de mesure et de valorisation des patrimoines.**

Au départ, la gestion du patrimoine se faisait suivant une méthode centralisée et uniforme. Ainsi s'est développé « un inventaire du patrimoine » ce que reflète bien le terme d'arpenteurs du patrimoine donné à ses agents. Il est fondé sur :

- Un repérage des bâtiments et des éléments hérités du passé à valeurs exceptionnelles universelles ou représentatifs de l'histoire du lieu. Le repérage est effectué selon une grille succincte permettant d'élaborer des typologies et ce qu'on appelle "des secteurs sauvegardés" ;
- Elaboration de dossiers d'étude à la fois sur les secteurs à sauvegarder et sur les bâtiments et éléments sélectionnés, précisant leurs états des lieux.
- Rédaction de notices sur les éléments sélectionnés versées dans les bases de données nationales.

L'arpentage du patrimoine se basait essentiellement sur les outils traditionnels de mesure et de la photographie, à la fois comme instrument de documentation et d'illustration, mais aussi avec la mission de constituer une mémoire iconographique d'un patrimoine dont on pensait qu'une grande partie était appelée à disparaître. Très tôt, aussi, la cartographie jouera un rôle important.

De nos jours, en plus de ces méthodes traditionnelles de patrimonialisation, les nouvelles technologies peuvent y contribuer de manière significative. L'enregistrement numérique des monuments, des bâtiments, des sites et des villes peut également contribuer à la mise en valeur du patrimoine tant à sa préservation et sa restauration qu'à sa présentation et sa diffusion.

La nécessité d'enregistrer les monuments du patrimoine culturel est prouvée par l'existence d'organisations internationales dont l'objectif principal est de définir des spécifications strictes pour la documentation appropriée des monuments. Selon l'ICOMOS, chaque organisation nationale et internationale qui est responsable des monuments construits par l'Homme se doit d'accomplir une documentation adéquate en utilisant des méthodes appropriées : « Ces

méthodes peuvent inclure des descriptions et des analyses écrites, des photographies (aériennes ou terrestres), des photographies rectifiées, la photogrammétrie, des études géophysiques, des cartes, des plans mesurés, des dessins et des croquis, des répliques, etc, ou d'autres technologies traditionnelles et modernes »<sup>42</sup>.

Cette incursion du numérique dans le champ du patrimoine a entraîné de nouveaux modes d'observation, de mesure et de valorisation. Grâce à l'approche de numérisation du patrimoine culturel bâti, on peut désormais obtenir son modèle authentique en trois dimensions (*Digital Twin*)<sup>43</sup>. Pour ce faire, il existe plusieurs outils (*figure 3.3*), utilisant principalement deux techniques :

- a- La technique de « Scanner-Laser »<sup>44</sup>, et
- b- La technique de « photogrammétrie »<sup>45</sup> dont la plus utilisée est : la structure à partir du mouvement appelée aussi « *Structure from motion (SFM)* »

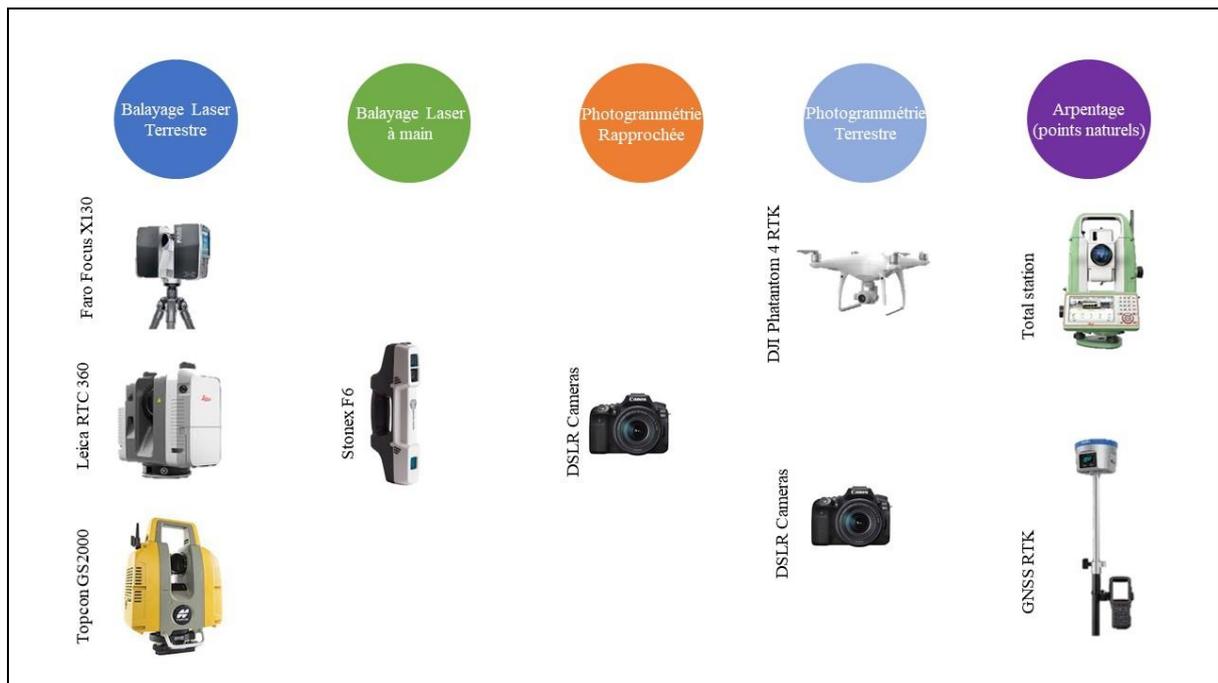
---

<sup>42</sup> Sormann M., Fast and Detailed 3D Reconstruction of Cultural Heritage, Proc. International Workshop on Vision Techniques applied to the Rehabilitation of City Centers, Oct. 25-27, 2004, Lisbon, Portugal.

<sup>43</sup> La genèse du concept Digital Twin (DT) ou jumeau numérique remonte au début du 21<sup>e</sup> siècle. Sa définition est attribuée à Michael Grieves (2014). Pour lui le DT est comme : « une représentation virtuelle, représentation de ce qui a été produit [...] Il rajoute que la comparaison de (DT) avec la conception technique permet de mieux comprendre ce qui a été produit par rapport à ce qui a été conçu, resserrant ainsi la boucle entre la conception et l'exécution. Initialement, la technique de (DT) était surtout appliquée dans « l'aéronautique et l'aérospatiale » (Grieves et Vickers, 2016), les progrès récents dans les infrastructures IoT (Internet des objets) et dans les technologies de domotique permettant le développement de capteurs plus abordables pour capturer des données en temps réel à partir du modèle physique ont suscité un intérêt accru pour l'application du concept de DT au secteur de la construction.

<sup>44</sup> M. G. Bevilacqua, G. Caroti, A. Piemonte, A. A. Terranova, Digital technology and mechatronic systems for the architectural 3D metric survey, *Mechatronics for Cultural Heritage and Civil Engineering* 92 (2018) pp. 161-180. DOI: 10.1007/978-3-319-68646-2-7.

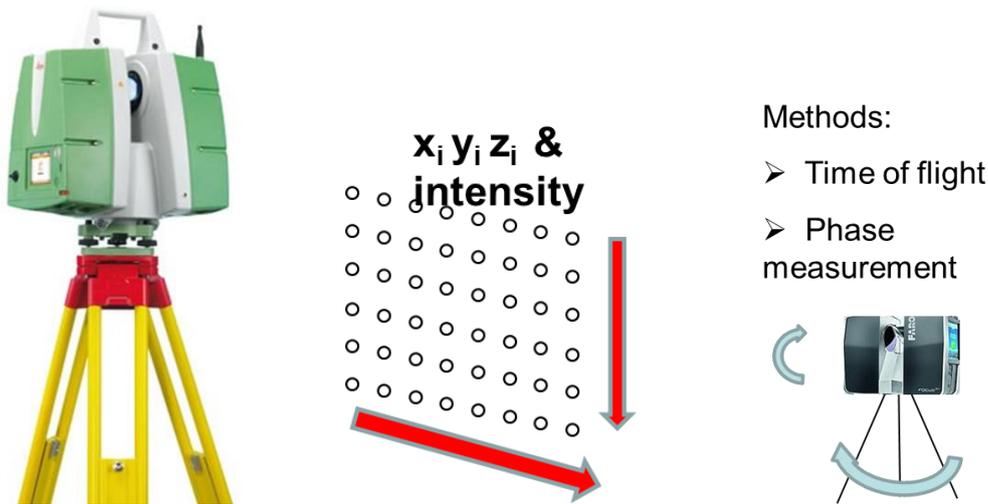
<sup>45</sup> F. Remondino, Heritage recording and 3D modeling with photogrammetry and 3D scanning, *Remote Sens.* 3 (2011) pp. 1104-1138. DOI: 10.3390/rs3061104.



**Figure 3.3** Aperçu des outils disponibles sur le marché. Source : Auteur.

Les scanners laser peuvent en fait être considérés comme des stations géodésiques avancées et peuvent être utilisés pour mesurer des quantités topographiques. Ces appareils peuvent être utilisés pour mesurer la direction d'une ligne optique fictive reliant les points caractéristiques de la surface d'un monument à un point de référence sur l'appareil de mesure (*Figure 3.4*). De plus, ces scanners peuvent estimer leur distance par rapport à ces points. En appliquant le principe connu de triangulation, ils produisent automatiquement des coordonnées cartésiennes.

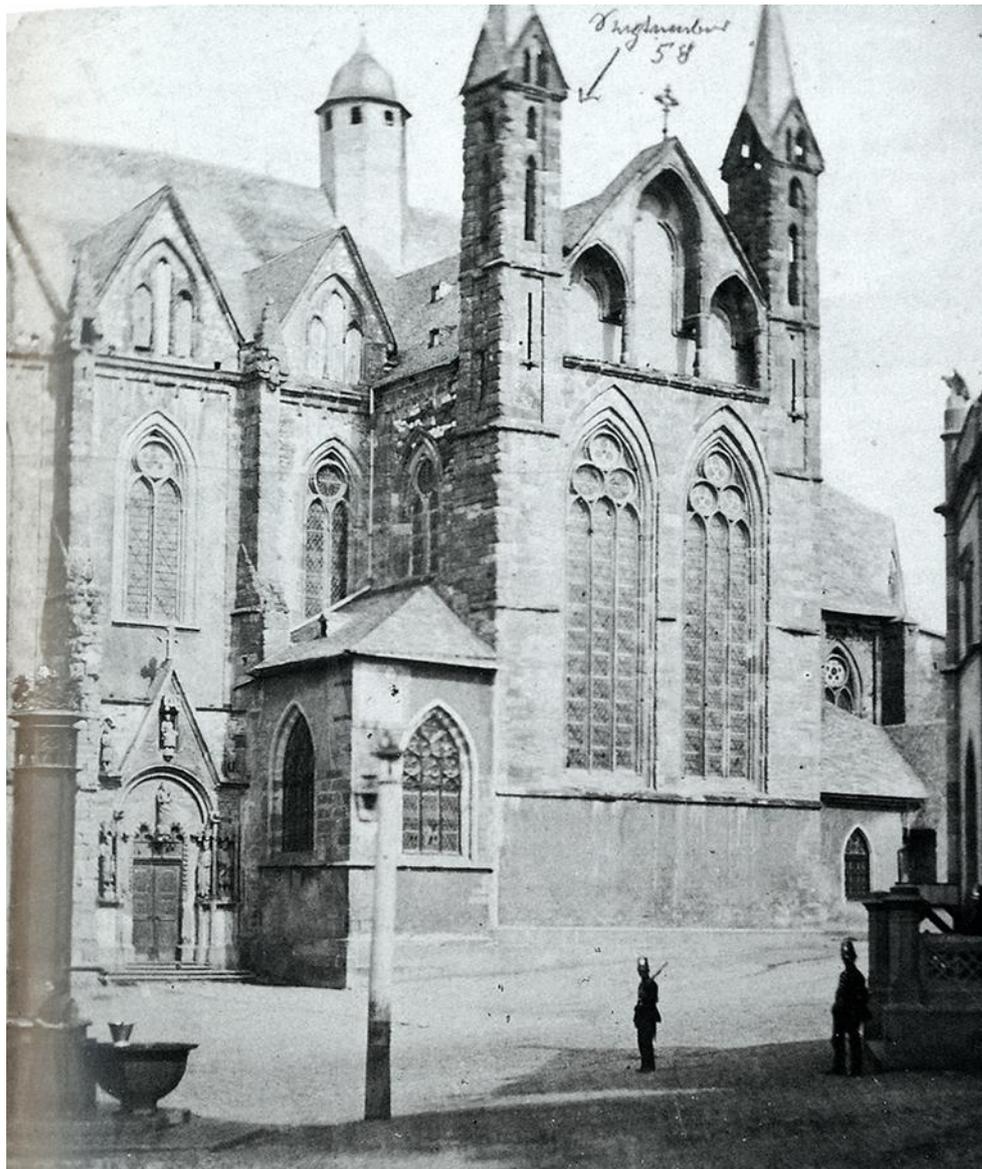
Les principaux avantages sont une précision et une productivité élevées, ainsi qu'un grand volume de données de mesure produites en une fraction de temps. Elle est à la fois fiable et objective. Mais elle est également considérée comme une méthode très coûteuse, avec des difficultés de portabilité et d'autonomie. Elle peut être appliquée à presque tous les monuments, mais la précision des mesures est affectée par une lumière très vive.



**Figure 3.4** Dispositif de balayage laser et représentation du processus de balayage laser.  
Source : Rania Mechiche.

Aussi, la capture de données visuelles d'un objet englobe une grande quantité d'informations 2D. À cet égard, la méthode SFM constitue la base du transfert des données 2D en modèles 3D. La méthode SFM consiste à capturer un grand nombre de photographies dans des angles spécifiques associés à des systèmes de positionnement global uniques de coordonnées GPS (Global Positioning System) uniques. Elle est particulièrement adaptée pour la cartographie horizontale et la géolocalisation plutôt que la capture de données verticales.

La technique de la photogrammétrie quant à elle a été développée 28 ans après l'invention de la photographie par l'architecte germanique Albercht Meydenbauer pour la documentation des bâtiments. L'architecte a fondé le premier modèle photogrammétrique de l'Institut de Royal Prussian en 1885 (*Figure 3.5*).



**Figure 3.5.** La Cathedral of Wetzlar, 1858 Meydenbauer. Source : Google image.

Les photos numériques courantes peuvent être utilisées, dans des conditions appropriées, pour des mesures qui peuvent être de la précision obtenue par les méthodes topographiques. En appliquant les processus d'orientation et les transformations de la photogrammétrie numérique, il est possible de déduire des coordonnées 2D ou 3D à partir d'une ou deux photos (*Figure 3.6*). Cette méthode est objective et fiable et peut être assistée par des logiciels de CAO. Elle est relativement simple et peu coûteuse. En revanche, elle doit être combinée à des mesures topographiques ou empiriques et le résultat final est en fonction du temps passé. Elle peut être utilisée pour des objets complexes dont la surface est très détaillée, mais comme elle est basée sur des photos, elle nécessite un espace adéquat (distance du monument). « Elle est

également utile lorsque l'accès ou le contact direct avec le monument est interdit. Elle peut être utilisée pour enregistrer les étapes du monument à différentes périodes de temps. Associée à des mesures précises, elle permet de réaliser des modèles de grande précision pour des échelles de 1:100 et même plus » <sup>46, 47, 48</sup>.



**Figure 3.6** Représentation de la technique de la photogrammétrie. Source: Despoina Tsiadaki *et al*, “Preservation of Architectural Heritage Through 3D Digitization” in *International Journal of Architectural Computing* · June 2007 DOI: 10.1260/1478-0771.5.2.222 ·

Il est à savoir que la représentation tridimensionnelle de l’objet-patrimoine sert non seulement à compléter la médiation physique de qualité entre le sujet et l’objet, mais aussi à enrichir tout processus de prévention des transformations conjoncturelles auxquelles le patrimoine bâti est confronté ainsi que des interventions qu’on effectue sur celui-ci. Car aujourd’hui, la numérisation du patrimoine bâti permet une modélisation tridimensionnelle adaptée aux logiciels de création classiques d’Autodesk (Auto CAD- ReCap), mais aussi les plus innovants de BIM (Revit). Maurice Murphy a d’ailleurs inventé le terme HBIM (Historic Building Information Modelling), faisant référence aux systèmes BIM appliqués aux bâtiments historiques qui nécessitent une intervention et une gestion ultérieure.

---

<sup>46</sup> Livieratos E., *Empiric, Topographic or Photogrammetric recording? Answers to properly phrased questions*, Proceedings of the congress, “Terrestrial Photogrammetry and Geographic Information Systems for the documentation of the National Cultural Heritage”, 1992, Thessaloniki, Greece.

<sup>47</sup> Hanke K. and Grusenmeyer P., *Architectural Photogrammetry: Basic theory, Procedures, Tools*, ISPRS Commission 5 Tutorial, Sep. 2002, Corfu, Greece.

<sup>48</sup> Tsioukas, V. and Patias, P., *Low Cost 3D Visualization and Measuring ‘Tool’ in the Service of Archaeological Excavations*, Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology Conference, “The Digital Heritage of Archaeology” , 2002, Heraklion, Greece.

Pensé à l'origine pour les nouvelles constructions, le BIM vise à améliorer la compétitivité du secteur de la construction en réduisant considérablement les coûts et le temps de construction et en évitant un grand nombre d'erreurs lors de l'exécution des travaux.

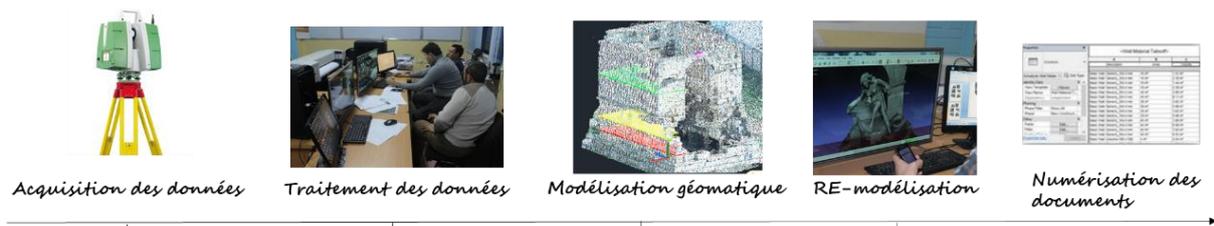
Ce processus multidimensionnel et collaboratif propose une gestion plus efficace de toutes les informations liées à un objet, un bâtiment ou à un site le long de son cycle de vie. Pour atteindre ces objectifs, un modèle numérique complexe en 3D composé d'éléments intelligents est construit au début d'un projet. Ce modèle 3D appelé jumeau numérique ou (Digital twin) est constamment mis à jour et utilisé comme une plateforme d'échange d'informations pour toutes les parties prenantes (Garagnani et al., 2012). Il peut agir comme une instance de contrôle de l'objet ou de l'espace physique et vice versa. Cela donne la possibilité d'une exploitation efficace de l'espace simulé, dans le sens où il aide à mieux comprendre la signification et l'état d'un monument, d'un bâtiment ou d'un site, mais aussi à guider les interventions, à prédire, à estimer les changements dynamiques, ainsi qu'à être utilisé à des fins didactiques et de sensibilisation.

Les HBIM jouent un rôle crucial dans toute intervention sur le patrimoine bâti du fait qu'ils reposent sur deux principes :

- 1- **La numérisation** : permettant de gérer de grands flux d'informations transmissibles sous forme d'une base de données liées à des objets tridimensionnels. Ça permet aussi éviter la dispersion et la perte d'informations qui se produisent souvent dans le cas de données stockées dans des archives ou des bases de données locales.
- 2- **L'interopérabilité** : permettant la transmission et l'échange des données entre les différents corps de métiers du bâtiment et offrant de ce fait une nouvelle façon, plus collaborative, de gérer le processus d'intervention sur le patrimoine. Elle permet aussi de renforcer l'impact des conclusions des experts des études préliminaires sur les autres phases du cycle de vie d'un bien historique.

Au cours des dernières années, de nombreuses recherches qui se sont concentrées sur le potentiel du BIM pour répondre aux besoins des professionnels de la conservation du patrimoine, ont démontré l'applicabilité du BIM dans le cadre d'un projet de conservation, une fois combinée à des documents très détaillés. En fait, la principale différence entre la BIM et le HBIM est la conception du modèle numérique dès le début du projet. Alors que le premier implique la conception du modèle complet à partir de la phase d'esquisse, la seconde nécessite une représentation numérique de l'état actuel du site, basée sur une enquête d'une étude

complète et précise, d'une recherche historique et d'observations observations sur place (Barazzetti et al., 2015). Une bibliothèque numérique de tous les éléments de construction constituant le monument est ensuite générée en les modélisant en 3D, en les reliant à toute donnée connexe et en leur attribuant des propriétés et des attributs. Le modèle numérique du processus HBIM est ensuite réalisé en cartographiant les éléments de construction sur le nuage de points. (*figure 3.7*)



<p>Conception d'un plan d'ensemble et identification du point de balayage de Scan.</p> <p>Paramétrage des outils numériques.</p> <p>Processus de balayage au Scanner-Laser ou de Photogrammétrie.</p>	<p>Enregistrement des données en software.</p> <p>Fusion des données basée sur les coordonnées GPS.</p> <p>Nettoyage des nuages de points générées.</p> <p>Assemblage des nuages de points.</p>	<p>Importation aux logiciels Autodesk REVIT et AutoCAD.</p> <p>Détermination des caractéristiques de l'objet généré en 3D.</p>	<p>Modélisation en tant qu'information construite.</p> <p>Résultat de Re-modélisation</p>	<p>Rapport de nomenclatures des composantes du projet.</p> <p>Rapport d'analyse mécanique.</p>
---	---	--	---	--

**Figure 3.7.** Processus de numérisation d'un objet-patrimoine. Source : Auteur.

Le numérique implique ainsi, de nouveaux usages du patrimoine susceptibles de répondre qualitativement et quantitativement à la diversification culturelle et à la multiplication des patrimoines. Ces nouveaux usages consacrent une précision accrue (par exemple de la maîtrise des délais et des coûts des études, des relevés de données patrimoniales sur les objets ou bâtiments du domaine du patrimoine bâti). Par ailleurs, dans le sillage de ces changements paradigmatiques, ouverts sur le monde des innovations numériques, le besoin en ressources

humaines est un enjeu non des moindres. En effet, la transversalité du patrimoine dans le champ social, ainsi que le recours aux TIC (Technologie d'Information et de Communication) dans le processus de patrimonialisation, impliquent de nouveaux défis donc de nouveaux usages du patrimoine (agrégateurs, analyseurs, labelisateurs de compétences, médiation, archivage numérique, etc.) qui sont en décalage par rapport aux ressources humaines et compétences disponibles. Ceci suppose un renouvellement dans la formation des personnels que ce soit ceux concernés par l'enseignement donné dans les écoles d'architecture ou du patrimoine que par les instances professionnelles.

Outre, les changements apportés en termes d'observation et de mesure de l'objet patrimoine, le processus de patrimonialisation, autrefois encadré assez fortement par des institutions, se trouve de son côté relativisé par l'écriture contributive du patrimoine induite par le numérique. En d'autres termes, on assiste à de nouvelles dynamiques de patrimonialisation qui prônent le « *bottom up* » à l'inverse du « *top down* » tout en stimulant plusieurs facteurs : l'accessibilité, le partage et la mise en récit.

Ainsi, l'accessibilité des données liées au patrimoine est favorisée par la généralisation des démarches de numérisation et d'indexation sur des plateformes en ligne, mais également des applications mobiles grand public. Ces mises en ligne permettent à leur tour la (re) connaissance voire la popularisation rapide d'éléments patrimoniaux que le grand public s'approprie via des logiques de recommandation, de partage et de commentaires et d'association des expériences individuelles en expériences collectives. Le processus de patrimonialisation est donc plus tourné vers un système de « subsidiarité » où l'action publique est à la recherche du niveau le plus pertinent et le plus proche des citoyens. On a tendance à « labéliser » le patrimoine à posteriori ce que les communautés d'amateurs auront de facto patrimonialisé.

C'est dans ce contexte de numérisation du patrimoine qu'évolue le processus de patrimonialisation, d'une vision traditionnelle de conservation (idéologie de stock) à une vision dynamique de la patrimonialisation (idéologie de flux), avec des exigences croissantes d'accessibilité et de valorisation. On note à cet égard un changement de paradigme du diachronique (temps différé, logique de transmission, d'interprétation et de réécriture) vers le synchronique (dans un même temps, logique horizontale de circulation). On assiste alors à une désacralisation des objets du patrimoine, devenus de plus en plus détachés de l'institutionnel, et incorporés aux outils du quotidien (smartphones, disques durs). L'enjeu est donc d'être attentif à ce que la numérisation du patrimoine bâti ne connaisse pas qu'a par

exemple connu l'Espace dit « moderne », c'est-à-dire ce que Pierre Bourdieu (2001) appelle par la « marchandisation de la culture » souvent convoquée en réponse à la candeur du touriste aveuglé.

Enfin, l'on pourrait dire que les outils numériques sont un soutien non négligeable dans cette recherche de transmission des valeurs et de (re)construction identitaire : ils permettent en effet d'assurer une uniformité des données communiquées, une accessibilité, une vulgarisation scientifique et une certaine transparence. Ils favorisent ainsi la mise en relation entre usagers et biens. Soulignons-en toutefois les tendances perverses : au-delà du danger attrayant de ces outils divertissants qui peuvent altérer la diffusion des connaissances et des valeurs, notons également la dichotomie entre virtuel et réalité et le transfert de sens biaisé par l'inexactitude ou superficialité des données interprétées qui peuvent rapidement acquérir un statut officiel dans les représentations collectives<sup>49</sup>. Dès lors, la technologie utilisée à des fins de patrimonialisation faciliterait-elle la transmission d'un héritage ou bien l'altère-t-elle ? Enrichirait-elle l'expérience du lieu ? Si cette question ne peut être analysée qu'au regard de contextes, elle pointe toutefois un fait intéressant : la transmission des valeurs d'un bien semblerait gagner en efficacité lorsque celui-ci est vivant et vécu.

## **1.9 La (re) connaissance du patrimoine bâti en Algérie.**

Si l'on considère le fait que l'intérêt pour le patrimoine a enregistré de manière générale un progrès considérable, il est à se demander de ce qu'il en est pour l'Algérie ? De par sa position stratégique au carrefour de l'Afrique et de la Méditerranée, l'Algérie, situé au centre

---

<sup>49</sup> Nous pouvons prendre à titre d'exemple la maison Craig's Hut située dans The Alpine National Park en Australie. Construite en 1982 comme réplique des premières habitations traditionnelles pour le besoin du film *The Man from Snowy River* (inspiré d'un poème australien célèbre), cette reconstruction est rapidement devenue attraction touristique puis emblème d'un type d'habitation traditionnelle dans les représentations collectives. Pourtant, cette maison se trouverait être bien éloignée de la réalité, ce notamment au regard de son implantation trop exposée au vent et intempéries.

du Maghreb, a vu de nombreuses civilisations et cultures se succéder sur son territoire, d'où la richesse de son patrimoine culturel. Les traces matérielles de cette mosaïque culturelle et civilisationnelle sont visibles à travers les sites historiques urbains du pays, elles sont puniques, romaines, byzantines, islamiques et française. Ce patrimoine stratifié reste le témoin d'une longue histoire pleine de dialogues et d'échanges entre les différentes civilisations méditerranéennes qui se sont succédé à travers les siècles. Quel est donc le regard patrimonial porté sur celui-ci ? Nous nous retraçant d'abord au regard porté par les institutions publiques (de faute qu'ils apparaissent comme les principaux acteurs de la définition et de la gestion du patrimoine en Algérie) avant de nous intéresser à celui véhiculé implicitement dans les pratiques et les représentations sociales du patrimoine qui le conçoit vraiment en tant que tel.

Dans la culture arabo-islamique, la patrimonialisation, - au sens de la reconnaissance et de gestion juridique des biens principalement matériels-, était régie par le principe de *waqf* ou de *habous*. Ce dernier est défini en tant qu'acte juridique (le plus souvent mis par écrit devant le cadî et des témoins) consistant à immobiliser un bien appartenant au constituant et à en affecter les revenus à des bénéficiaires. Ce n'est alors, qu'avec la conquête française que se succède à cette pratique séculaire, la conception moderne et occidentale de la patrimonialisation en Algérie. Cette apparition à la fois tardive et exogène, en « décalage » avec la culture patrimoniale déjà en place, n'explique-t-elle en partie la difficulté des instances politiques à développer une stratégie de prise en charge efficace du patrimoine algérien afin de pouvoir l'apprécier à sa juste valeur ?

Nous proposons ici, d'examiner les dispositifs législatifs et le processus réglementaire mis en place, afin de saisir l'allure que prend la (re)connaissance pour le patrimoine en Algérie.

### **1.9.1 Dispositifs législatifs mis en place en Algérie.**

Nombreux sont les instruments juridiques, nationaux et internationaux, pour la protection du patrimoine culturel, considérés de nos jours comme un témoin inestimable d'un passé commun reçus et à transmettre, qu'il convient de protéger aux dépens de la propriété privée à

travers des lois et règlements témoignant le souci — des sociétés modernes — d'assurer la transmission de leurs mémoires.

Face à l'élargissement de la notion du patrimoine pour ne pas dire éclatement, les différentes puissances publiques apportent des solutions conformes à l'histoire ou aux besoins, propres à chaque pays par des outils qui tentent de s'adapter aux orientations nouvelles internationales communes.

Dès les premières années de la conquête française en Algérie, les structures des villes algériennes vont subir de profondes mutations. Le contrôle et la maîtrise des territoires nouvellement conquis vont constituer tout d'abord l'une des priorités majeures dans les villes principales du pays. L'appropriation de l'espace se fera dans des conditions dramatiques : « destruction et mutilation des structures préexistantes afin de permettre l'établissement et la 'sécurisation' des troupes militaires et des colons »<sup>50</sup>.

Si l'architecture déjà en présence n'a pas, dans un premier temps, suscité d'intérêt, Napoléon III, à l'occasion de ses visites en Algérie en 1860 puis en 1865, sera favorable à une politique de « mise en valeur de la culture locale »<sup>51</sup>. Ses recommandations pour une ouverture aux arts et à l'architecture du pays, vont poser les jalons d'une approche patrimoniale de l'architecture et des monuments de l'Algérie.

Plus tard, en 1872, Edmond Duthoit avec son étude sur la conservation des monuments « arabes »<sup>52</sup> va jouer un rôle prépondérant dans la construction d'un savoir sur les monuments déjà existants en l'Algérie. Il crée ainsi un cadre privilégié pour la reconnaissance et l'identification des monuments en présence. Ce cadre est fondé principalement sur un transfert de conceptions et de méthodes en matière de conservation. En 1880, Il sera nommé architecte en chef des monuments historiques, inaugurant ainsi l'une des premières structures du patrimoine en Algérie et les premières expériences de restauration.

---

<sup>50</sup> Picard, Aleth ; Architecture et urbanisme en Algérie, D'une rive à l'autre (1830- 1962) - REMMM, N°73-74, Figures de l'orientalisme, Edisud, 1996, p.122.

<sup>51</sup> Beguin, François ; « Arabisances, décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord. 1830-1950 » Dunod, p19.

<sup>52</sup> Terme générique utilisé dans la littérature du XIX è. siècle pour qualifier aussi l'architecture maghrébine.

En 1887, la loi relative à la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique est promulguée. Elle va ainsi asseoir les bases juridiques de l'action du service des monuments historiques de l'Algérie. La première liste officielle des monuments historiques est établie cette même année et comptera sept monuments à leur têtes *djamâa el kebir*, *djamâa el djadid*, et la mosquée de *Sidi Abderrahmane Ethaalibi*. La seconde, dressée en 1900 rassemblera un total record de 84 monuments classés. Le 31 décembre 1913, est promulguée une autre loi relative aux monuments historiques, complétant et corrigeant celle de 1887, consacrant l'instance de classement, défini le cadre, et le statut des monuments historiques.

Avec la loi de 1930, les concepts de patrimoine et de monuments sont étendus aux ensembles naturels. Outre les considérations historiques, les dimensions scientifiques, légendaires et pittoresques fondent pour la première fois la définition des valeurs patrimoniales.

La loi de septembre 1941 apporte quant à elle, les éléments de réglementation des fouilles archéologiques.

En février 1943, la loi instituant les « abords » de 500 mètres autour des monuments classés et inscrits est promulguée, introduisant ainsi une valorisation du monument dans sa relation à son environnement.

Indissociable de la législation patrimoniale en vigueur dans la métropole française, c'est donc sur une perception moderne et occidentale du patrimoine et du monument historique que sont fondées la législation et les pratiques de protection du patrimoine en Algérie.

A l'indépendance, l'état algérien préoccupé par les tâches urgentes de reconstruction, conserve les cadres législatif et administratif hérités de la présence française en Algérie dans ses dispositions non contraire à la souveraineté algérienne<sup>53</sup>. Ce n'est qu'en 1967 que seront promulgués les premiers textes juridiques définissant la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et des sites archéologiques au travers la promulgation de l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967. Bien que cette loi prévît dans son contenu des sanctions à l'égard des contrevenants, le patrimoine n'a pas échappé pour autant à cette époque aux violations flagrantes aussi bien de la part des pouvoirs publics que des citoyens.

---

<sup>53</sup> Recueil législatif sur l'archéologie, la protection des sites, des musées et des monuments historiques. Agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques, Alger, Algérie.

Nombreux étaient les monuments, parfois inscrits sur la liste du patrimoine national et dont le sort n'intéressait qu'une minorité d'érudits sans tribune, qui ont disparu sous leurs propres décombres ou sous la construction diligente du pays qui semblait être disaït Tewfik Guerroudj (2000), trop préoccupée par les problèmes du présent ou selon Yacine Ouagni (2016) soutenue par une vision exagérément tournée vers le futur.

À partir de l'année 1990, suite à l'ouverture du champ politique et aux nouvelles orientations dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement, les principaux choix politiques, économiques et sociaux ayant guidé le pays depuis l'indépendance (1962) se sont trouvés remis en cause. La question identitaire se posait alors avec acuité, tout comme celle du patrimoine urbain et architectural.

*La loi n° 90-29 du 1er décembre 1990* relative à l'aménagement et l'urbanisme, modifiée et complétée, a pour objet la formation et la transformation du cadre bâti existant. Cette loi constitue le premier texte ayant orienté vers la protection du patrimoine bâti dans les chantiers de constructions nouvelles en fixant les règles générales d'aménagement et d'urbanisme.

La loi n° 98-04 promulguée le 15 juin 1998, relative à la protection, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel de la nation. La mise en place de cette nouvelle loi, qui constitue aujourd'hui l'essentiel de l'arsenal juridique, a permis d'investir des nouvelles thématiques, jusque-là inexploitées. Cette ouverture vient palier aux dispositions et aux « lacunes de la précédente ordonnance »<sup>54</sup>, et propose dans le fond, une nouvelle vision ancrée à la réalité territoriale et socio-historique du concept de patrimoine. La loi 98-04 considère le patrimoine non seulement par sa dimension matérielle, mais aussi immatérielle. Elle définit le patrimoine culturel de la nation comme :

*« Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit*

---

<sup>54</sup> Aucune stratégie ne pouvait être entreprit dans le cadre de l'ordonnance 67-281, dans la mesure où elle ne comprenait dans ses catégories de définitions que les notions de monuments et sites archéologiques. Elle ne prévoyait comme mesure de protection que l'acte de restauration définit comme mode de production visant à mettre en l'état ou à reconstituer à l'état originel de manière générale. De plus, étant inspirée des lois antérieures elle est fondée sur une dimension strictement visuelle du patrimoine. Source : Cours magistrale de Dr. Khaled Chrofi portant sur le cadre législatif en Algérie : Discussions et critiques.

*privé ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédé de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours » (Art.2, Disposition générales de la loi 89-04).*

On y distingue trois types du patrimoine culturel : Le patrimoine immobilier, le patrimoine mobilier et le patrimoine immatériel. A cette classification thématique se superpose un classement par niveau d'importance : le patrimoine classé, le patrimoine inscrit sur l'inventaire supplémentaire (Loi 98-04, Chapitre I), et le patrimoine créé et délimité en secteur sauvegardé (Loi 98-04, Chapitre III).

Les principaux renouvellements consacrés par la nouvelle loi, outre la remarquable dimension de la conscience sous-tendue par la morale diligente de conservation, se résument en deux points essentiels :

- 1- La responsabilisation du citoyen vis-à-vis de son milieu de vie : énoncée par la reconnaissance de la propriété privée et la création d'un fond d'aide au patrimoine (Loi 98-04. Art. 87).
- 2- L'extension du patrimoine aux ensembles urbains historiques (Loi 98-04. Art. 41).

Toutefois, dans le fait, l'émergence de cette volonté de l'Etat à promouvoir le patrimoine semble stagner. L'enjeu de la responsabilisation patrimoniale du citoyen fait face à une réalité autre, marquée d'un côté par un renforcement de la centralisation étatique qui se fait en dépit des dévolutions, générant ainsi une opposition entre les états centraux, les pouvoirs décentralisés et les acteurs sociaux, et la distorsion dans la répartition des fonds au profit des monuments les plus visibles bénéficiant d'une bonne campagne de communication au détriment du patrimoine ordinaire ou vernaculaire de l'autre.

De plus, la reconsidération des ensembles urbains historiques qui sont créés qu'en 2004 en secteurs sauvegardés de par leur intérêt réduit à leur périmètre rend difficile leur intégration à la dynamique urbaine en cours. Ce qui accentue les écarts des approches patrimoniales et celles urbanistiques, entravant de facto la perpétuation du patrimoine soit par sa muséification, soit par l'abandon au profit des nouvelles constructions. L'état de dégradation

des ensembles urbains historiques en Algérie témoigne du sort réservé à ceux-ci, pris ainsi, dans la tourmente d'une conception réductrice du patrimoine. Et, pour en rester à l'échelle des ensembles urbains historiques, on soulignera l'absence de ceux datant du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, — période de la colonisation française en Algérie —, dont il nous importe de s'y attarder.

### **1.9.2 La question du patrimoine issu de la colonisation française en Algérie.**

La question du patrimoine hérité du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, — période de la colonisation française en Algérie —, représente pour certaines idéologies, un insurmontable compromis. Qu'il s'agisse d'une architecture importée ou d'un ordre d'établissement humain imposé, la patrimonialisation de cet héritage renvoie indéniablement au *sens* et de (re) connaissance et par voie de conséquence au rapport de dissonance qui les fondent. Si certains appréhendent ce patrimoine avec une charge émotionnelle, d'autres le conceptualisent comme une mémoire partagée issue des cultures méditerranéennes.

En effet, la charge émotionnelle, économique et politique des premières décennies de l'indépendance de l'Algérie a fait que l'héritage bâti (butin de 130 années de guerre, mais aussi d'échange entre les cultures) soit mis au ban par les pouvoirs publics dans le chantier de reconstruction de « l'Etat-nation ». La dévalorisation symbolique et l'absence d'attachement vis-à-vis cet héritage s'est manifesté d'abord, par la cession d'un bon nombre du parc immobilier hérité de la période coloniale française par l'Etat algérien à des prix modérés sans pour autant préciser les modalités de sa prise en charge.

Contraints de quitter l'Algérie au lendemain de l'indépendance, « les pieds noirs » se trouvaient devant l'obligation d'abandonner leurs propriétés, qui seront dévolus à l'Etat algérien<sup>55</sup>. Cependant 19 ans plus tard, on assiste au désengagement financier de l'état qui décide sous « l'effet de ciseaux »<sup>56</sup> de céder ces biens vacants par la loi n° 81-01 du 7 février 1981 à bon nombre de locataires devenus des propriétaires qui s'engagent dans des travaux de

---

<sup>55</sup> En vertu de l'ordonnance n° 66-102 du 6 mai 1966.

<sup>56</sup> Les dépenses consacrées à la prise en charge des biens hérités de la période coloniale française augmentent plus vite que les recettes de leur location.

modifications voire de déconstruction/reconstruction. Aujourd'hui, un bon nombre de ces biens immobiliers reste déclaré vacant, soit parce qu'ils appartiennent à l'état qui ne sait que faire de ces propriétés invendables, soit parce qu'ils sont pris dans des délais juridiques infinis dus aux conflits, entre héritiers, liés à « l'indivision successorale »<sup>57</sup>.

Victime de phénomènes de vacance et/ou de spéculations privées, cet héritage se voit donc plus que jamais exposé aux risques de la désuétude entravant sa gestion et par conséquent son intégration à la dynamique de la ville.

Une situation qui a incité l'Etat à intervenir au début des années 2006, par la promulgation de la loi n° 06-06 portant loi d'orientation de la ville qui consistait à élaborer et mettre en œuvre une politique durable de la ville. Le volet urbain et culturel de cette loi a pour objectif la maîtrise de la croissance de la ville notamment son tissu urbain existant « assurant la restructuration, la réhabilitation et la modernisation du tissu urbain pour le rendre fonctionnel et la préservation et la valorisation du patrimoine culturel, historique et architectural de la ville » (Article 9). Par ailleurs, le manque de textes d'application (Fatima Mazouz, 2015) ou simplement l'absence des moyens nuit à la bonne mise en œuvre de cette législation et par conséquent se répand le manque d'irréversibilité. De plus, la diversification et la complexification des enjeux patrimoniaux contemporains à l'échelle internationale n'a fait qu'accentuer le décalage entre les intentions, les promesses et la réalisation à l'échelle nationale. Face à cette situation, la reconquête et la (re)connaissance du patrimoine y compris celui hérité de la période coloniale française en Algérie se heurte aujourd'hui à une situation d'impasse.

## **1.10 Enjeux et problématique.**

A la lumière des éléments introduits précédemment, le patrimoine est constamment nourri de changements qui ne viennent pas seulement de l'intérieur, mais aussi ceux émanant de l'extérieur lui conférant ainsi son caractère polysémique difficile à cerner. De plus, les outils de patrimonialisation ne sont pas à l'abri d'une certaine obsolescence inhérente à notre époque. La collecte des données n'est pas non plus figée, et chaque jour des informations

---

<sup>57</sup> Constat établis sur la base d'un entretien semi directe avec l'expert conseiller Lamache Abderrahmane, portant sur l'état juridique des biens immobiliers du centre-ville de Sétif en Juillet 2018.

peuvent être (re)découvertes devenant essentielles à la compréhension du bien. Il s'agit alors, d'un ensemble d'objets de nature différentes mais aussi d'un processus continu et dynamique qui se doit d'être adaptable aux enjeux émergents.

L'idée d'une conservation pérenne d'un système évolutif dans la matérialité même des objets, mais aussi par la nature changeante du contexte qui les reçoit, est devenue qu'un mode illusoire pour être convenu aux legs intergénérationnels et interculturels. Le passage d'un univers culturel à un autre très différent de celui qui a prévalu au moment de la création des institutions de gestion du patrimoine, invite à creuser la question des hybridations patrimoniales, mais aussi celle de l'essor du patrimoine numérique et digital à l'heure des TIC, où l'identification des lieux et modes de transmission (qu'ils soient proactifs, implicites ou induits par la tradition orale, les médiations, et les interfaces technologiques) devient un aspect important à imaginer. Il est aussi à mentionner que la transversalité du patrimoine associée au numérique engendre un besoin de renouvellement des formations qui doit être basé sur un décroissement.

Il convient aussi d'ajouter la question des risques auxquels est confronté le patrimoine et la patrimonialisation aujourd'hui. Ces risques peuvent être naturels issus des phénomènes climatiques plus extrêmes croissants. En effet, L'impact préjudiciable du réchauffement climatique n'est pas seulement un problème pour le monde naturel, il affecte déjà les villes du monde entier notamment l'Algérie. Le patrimoine se trouve ainsi menacé par des conditions climatiques imprévisibles ou des périodes de sécheresse prolongées suivies de fortes pluies entraînant l'accroissement de l'érosion, ce qui accélère leur état de dégradation voire leur disparition généralement avant que nous ayant pu les enregistrer. Les risques peuvent être également de nature anthropique, soulevés en raison du contexte de crispation identitaire et de multiplication de conflits identitaires et culturels. En effet, le patrimoine porteur d'identité et marqueur territorial devient de plus en plus une cible volontairement choisie. La tentative de vandalisme de la statue *Ain Fouara*, monument emblématique de la ville de Sétif (Algérie) en est un exemple édifiant.

À cet égard, la pertinence des procédures mises en place en Algérie se doit être révisée et ajustée. D'autre part, il est temps d'adopter les mesures qui conviennent pour contrôler les effets du changement climatique et s'adapter aux conséquences négatives. Enfin, il est essentiel de favoriser la pensée autonome : développer ce « savoir lire » notre environnement par l'attention et la réflexion. Car privé de celui-ci, l'individu se retrouve démuné et incapable de porter les valeurs essentielles de ce patrimoine multiple et complexe. Dès lors, il apparaît

toute l'importance des modèles de compréhension qui visent à en apporter une lecture adéquate. Une lecture qui se veut donc source de transmission et d'éducation.

## CHAPITRE VI

# ÉTUDES EMPIRIQUES SUR L'ARTICULATION PATRIMOINE-IDENTITÉ

Ce chapitre a pour but d'ouvrir des pistes de réflexion sur le questionnement soulevé dans cette thèse de doctorat. Il met en avant des contributions scientifiques à des conférences traitant la problématique de la qualité du cadre bâti et du cachet architectural en Algérie ainsi que les notions impliquées : l'identité, la culture, et le patrimoine. La diversité de la nature des deux études présentées dans ce chapitre contribue à rompre l'éventuelle monotonie engendrée par un tel sujet. La commune caractéristique de la production des deux études est la suivante : proposer des modèles de compréhension appropriés et appropriables du patrimoine culturel en se donnant comme objectif l'analyse des valeurs matérielles et immatérielles tangentes à un bien dans la perspective de s'affranchir des méthodes traditionnelles en œuvre et s'ouvrir vers des possibilités d'actions créatrices ou correctrices de changements, adaptées à la réalité vécue des situations présentes et aux situations anticipables à court terme. L'outil méthodologique se base sur l'étude empirique du cas de la place patrimoniale de *Ain El Fouara*, située au centre-ville de Sétif en Algérie.

Cependant chacune de ces deux études élucide un aspect de la problématique étudiée. La première invite à creuser la question de l'hybridation patrimoniale et à travailler sur l'ambivalence culturelle pour éclairer l'idée de conciliation de valeurs et d'aspects, de décors et de modes de vie propre à la ville contemporaine de Sétif, en reliant par la même matérialité et immatérialité, objet et usage, biens et utilisateurs. La deuxième étude traite quant à elle de l'enjeu climatique et technologique auquel est confronté le patrimoine culturel aujourd'hui, et explore l'apport des nouvelles technologies dans le suivi préventif et permanent des changements structuraux pour pallier aux techniques restrictives de l'archivage traditionnel actuellement utilisées dans les pratiques de patrimonialisation.

## **1.11 Modèle de Compréhension du Patrimoine par l'analyse des processus symboliques : Cas de la Place *Ain El Fouara* au Centre Historique de Sétif en Algérie.**

### **1.11.1. Mise en contexte**

Sans repère, l'Homme perd la confiance que lui procure une certaine forme de stabilité ; le citadin et le visiteur d'une ville sont toujours à la recherche de repères qui forgent ses valeurs, donc son identité urbaine et celle personnelle. Retrouver la place centrale et historique d'une ville ou d'un quartier fait partie de ces expériences porteuses de sens qui permettent à l'individu de se retrouver lui-même, de se resituer dans sa vie comme dans sa ville.

Les places historiques sont donc considérées comme des lieux de repère dotés d'une certaine permanence dans l'espace. Elles s'opposent ainsi aux non-lieux issus de la sur-modernité et de la mobilité croissante. Certaines de ces places relèvent du haut lieu. La définition la plus concise du haut lieu est la suivante : « un lieu doté d'une saillance dans l'espace et d'une prégnance dans le temps. La saillance dans l'espace, c'est son caractère physique aisément reconnaissable, identifiable. Quant à la prégnance dans le temps, c'est le fait d'avoir joué un rôle pivot à un moment donné de l'Histoire »<sup>58</sup>. De ce fait, la signification qu'on lui attribue n'est pas inhérente à sa seule dimension esthétique, au sens où nous avons employé ce terme jusqu'à présent, car si l'on se fie à l'étymologie, le haut lieu est caractérisé par son caractère sacré au sein d'une cosmogonie d'essence religieuse. Mircea Eliade a bien montré que l'émergence de l'espace sacré procède par discontinuité et par désolidarisation du lieu sacralisé de l'espace profane. Il est un lieu « qualitativement différent du milieu cosmique environnant, une zone qui se singularise et se détache de l'espace profane »<sup>59</sup>.

Le lieu sacré assure de par sa position centrale, la communication des mondes cosmiques et la mise en relation entre Ciel et terre. Ainsi, l'on peut dire que les places historiques qui relèvent

---

<sup>58</sup> Bertrand Lévy, « La place urbaine en Europe comme lieu idéal », dans *Lieux d'Europe : Mythes et limites*, sous la direction de Stella Gervas & François Rosset, Redditions de la MSH, 2014, page 68).

<sup>59</sup> Mircea Eliade 1987, p 59, l'auteur parle de territoire et non de lieu dans cette situation.

du haut lieu sont inscrites dans deux univers à la fois, l'un terrestre et physique (un *axis-mundi*), l'autre céleste et abstrait (*imago-mundi*).

On pense ici à la place *Ain El fouara*, qui est considérée comme le centre de la ville de Sétif au sens géométrique (aspect physique et matériel de la ville) et au sens mythique (aspect idéal et abstrait de la population). Elle est située au nord-ouest du centre historique de la ville de Sétif en Algérie. La ville de Sétif se présente comme une ville carrefour reliant le Nord au Sud et l'Est à l'Ouest. En somme c'est une ville qui apparaît à première vue comme une ville coloniale créée en toute pièce avec un tracé régulier dont les racines remontent à l'ère romaine.

Aménagée par le génie militaire français à l'image des places occidentales, la place *Ain El Fouara* est connue par sa fontaine puisée autre fois d'une ancienne source naturelle des bains maures du jardin barral. Le nom de « *Fouara* » vient – pour paraphraser Denis Morel (2001) -, d'épaisses volutes de vapeur qui montent de la fontaine dans les journées glaciales de fin d'automne. L'auteur explique que « le nom de *Ain el-Fouara* signifie fontaine d'encens, car le jour de son inauguration, en 1898, il faisait froid et lorsque les sétifiens virent jaillir les épaisses volutes de vapeur qui montent d'eau de la fontaine (eau fumante), ils crièrent *fouara*, *fouara* ce qui, en français signifie encens ».

La fontaine épouse aujourd'hui la forme d'un enclos autour d'un bassin circulaire, forme symbolique de la totalité, appuyée sur un massif cubique dont chaque bouche se trouve en face d'un point cardinal. Cette base en gradins construite en marbre est surmontée d'une nymphe dénudée, une œuvre sculpturale de Saint Vidal sortis directement des beaux-arts de Paris <sup>60</sup>qui fut inaugurée en 1898 (*figure 4.1*).

---

<sup>60</sup> Voir la plaque d'identification de la statue *Ain El Fouara* in situ.



**Figure 4.1.** La statue de Ain El Fouara centre-ville de Sétif, vêtue du drapeau de l'Algérie.  
Source : Internet, Google image.

Cette place a pris au fil des ans une valeur considérable non seulement des européens mais aussi de la population locale. Elle est classée parmi les sites et monuments historiques du patrimoine national par arrêté du 03/11/1999. Toutefois, la manière dont tout un chacun se représente la place fontaine *Ain El Fouara* est sujette à divergence voire polémique. En effet la place, - issue d'un patrimoine « colonial » sous-jacent à la connotation stigmatisée de cet héritage bâti produit sous le protectorat français-, pose aux yeux du public, un véritable problème de parallaxe dans l'histoire de Sétif, de par sa nymphe dénudée et de surcroît d'être à proximité d'un lieu religieux, celui de la mosquée *El Atik*. Celle-ci est considérée comme la plus ancienne mosquée de la ville du point de vue historique, elle-même issue d'un passé colonial.

En effet, la statue de la fontaine fût victime à plusieurs reprises d'actes de vandalisme (1997, 2006 et de 2017), (*Figure 4.2*) mais la réaction à ces agressions témoigne combien les femmes et les hommes de la ville de Sétif y sont attachés : la protection de ce « patrimoine collectif », sacré pour certains est réclamée par la résistance de la population locale sous le slogan :

« nous sommes nés avec elle, nous mourrons avec elle »<sup>61</sup>. Comment se fait-il alors qu'une simple statue faite dans la tradition des beaux-arts de Paris (19ème siècle) devienne l'emblème et le centre mythique d'une ville dont la population est de tradition culturelle islamique ?



**Figure 4.2** Destruction de la statue Ain El Fouara lors de l'attentat du 24 Avril 1997. Source : Zeglache Hamza

Cette étude tente d'apporter des éléments de réponses à cette question et s'efforce d'éclairer l'évolution du statut conféré à la place *Ain El Fouara* à l'aune de deux communautés socioculturelles qui se sont succédées, la première coloniale et donc européenne chrétienne, celle qui a suivi à l'indépendance : autochtone et donc plutôt musulmane; ce qui laisse penser que rien ne présageait après l'indépendance la pérennité notamment de la statue compte tenu de son caractère physique *à priori* offensant à la culture islamique et pourtant tout l'inverse s'est produit. La place ayant conservé sa statue malgré plusieurs tentatives de vandalisme, il y

---

<sup>61</sup>Farid Alilat, « Nous mourrons avec elle » : à Sétif, la résistance s'organise pour protéger la statue d'Ain El Fouara, 25 octobre 2018. Jeuneafrique, <https://www.jeuneafrique.com/652329/societe/nous-mourrons-avec-elle-a-setif-la-resistance-sorganise-pour-protoger-la-statue-dain-el-fouara/>. [visité le 13/03/2021].

a tout lieu de décrypter la dynamique culturelle et symbolique alors en œuvre au sein de la population sétifienne nouvellement indépendante, dynamique s'étant soldée rapidement et de façon surprenante par l'adoption et la réappropriation de cette statue.

Se sont donc la nature et la manière dont l'Homme s'approprie et représente son espace de vie, sa « culture » et son patrimoine qui sont évoquées dans cette étude. Nous considérons à l'instar de Mohamed Ghomari (2001) que l'appropriation et la représentation de l'espace en tant que lieu patrimonial, relèveraient d'une logique symbolique d'émergence, inscrite dans un cadre référentiel culturel, voire religieux.

Et pour continuer d'emprunter les traces de Mircea Eliade, cette étude suggère qu'une compréhension adéquate de ce lieu patrimonial (une sorte de sacralisation d'Espace) nécessite de confronter sa matérialité au processus symbolique qui le sous-tend. Notre analyse empirique s'est donc, orientée vers le rôle des « symboles particuliers »<sup>62</sup> collectivement partagés et socialement codifiés. Elle se focalise sur l'interprétation des formes de leur manifestation à savoir les pratiques sociales de l'espace et plus particulièrement ce que l'on appelle « les rituels », car c'est là où se manifestent les symboles. Paraphrasant Clifford Geertz dans sa définition de la culture : David Kertzer (1988 : 9) définit le rituel comme « *action wrapped in a web of symbolism* »<sup>63</sup>

L'analyse des données empiriques a révélé différentes formes de rituels : il y'a ceux qui relèvent du mythique (liés aux vertus et bénédictions) du sacré (au niveau de la liturgie

---

<sup>62</sup> Nous distinguons ici à l'instar des pérennalistes (traditionalistes) les symboles universels des symboles particuliers. Les premiers sont ceux dont la signification symbolique découle de leur nature innée, comme les symboles géométriques ou numériques, tandis que les symboles particuliers sont ceux dont la signification symbolique est liée à une tradition particulière, ils comprennent des interprétations particulières des symboles universels, et varient selon les traditions. Les symboles particuliers, également décrits comme arbitraires et accidentels, peuvent être sacralisés par une intervention humaine ou divine qui en fait le lieu de significations transcendantes, comme la croix en tant que symbole de l'amour ou en tant que symbole de la résurrection dans le symbolisme alphabétique dans l'Islam. Ils sont renforcés par une acceptation et une participation communautaire et la participation de la communauté à leur signification spirituelle. Samer Akkach (2005), "Cosmology and Architecture in Premodern Islam, An architectural reading of mystical idea" State University of New York Press, Albany.

<sup>63</sup> « Une action enveloppée dans un tissu de symboles » [Traduction libre].

comme à celui de la prière et de l'ablution), mais aussi du séculier (dans les grandes manifestations et célébrations politiques ou sportives). L'ensemble de ces rituels apparaissent entre autres dans le domaine social des cérémonies et des fêtes.

### **1.11.2 La place *Ain El Fouara*, expression d'une symbolique mythique, religieuse, et sociale**

L'observation des pratiques sociales en cours a révélé que la place *Ain El Fouara* constitue un lieu de convergence indiscutable où la foule se hisse elle-même sur une scène de théâtre en plein air. Etant à l'origine un lieu d'approvisionnement en eau de source, la place devient de par sa nymphe dénudée surplombant sa fontaine un lieu mythique de qui on vient et vers lequel on retourne, pour demander tant la guérison des malades et la protection des enfants que l'assurance de la fertilité. Une sorte d'un pèlerinage annuel est alors effectué, fréquemment par des femmes officiantes des traditions des rites en l'honneur des vertus de son eau : on y boit de son eau et on apporte des offrandes tout en déposant du *Héné* au pied de la nymphe. La date de ces rites coïncide généralement avec l'apogée de son efficacité, c'est-à-dire à la pleine lune. (*figure 4.3*).



**Figure 4.3** Les femmes aux habilles traditionnels de la région le jour de la pleine lune, 2008.  
Source : Internet, Google image.

En plus des vertus de fertilité et de guérison, la fontaine regroupe les musulmans pratiquants dans les heures de prières : les hommes passent par la fontaine pour effectuer leurs rituels d'ablution avant d'entrer à la mosquée *El Atik* qui se trouve à côté de la fontaine. Lors de ce rituel, la nymphe n'est plus perçue dans sa nudité devenue désuète dans une société conservatrice. D'ailleurs, de nombreux visiteurs, souvent des hommes y viennent également à la place pour boire de son eau et y revenir et s'asseoir sur ses cuisses pour une photo souvenir. Un acte inconscient qui rappelle implicitement les désirs affectueux pour la mère que l'homme développe dès son jeune âge. Selon Sigmund Freud, ce déplacement identificatoire au travers la socialisation progressive et l'investissement des processus culturels est structuré par deux conceptions : la première relative à « l'animisme », celle qui attribue aux êtres de l'univers, aux choses, une âme analogue à l'âme humaine, la deuxième relative au « complexe œdipien », qui concerne l'ensemble des désirs amoureux et hostiles que l'enfant éprouve à l'égard du parent de sexe opposé.

La fontaine de la place *Ain El Fouara* surplombée d'une nymphe dénudée en son centre apparaît alors par sa forme sensuelle et les vertus de son eau, comme un objet réceptacle de

forces extérieures et au travers duquel on commémore un acte mythique. La fontaine et sa statue profanes à l'origine deviennent donc sacrées et constituent, au sens de Mircea Eliade : « une hiérophanie » (1965 :112). Ce terme se réfère à toute manifestation du sacré dans n'importe quel objet à travers l'histoire. Que le sacré apparaisse dans une pierre, un arbre ou un être humain incarné, une hiérophanie désigne le même acte : Une réalité d'un tout autre ordre que celles de ce monde se manifeste dans un objet qui fait partie de la sphère naturelle ou profane.

Ce tableau symbolique est accompagné par la mosquée qui jouxte la fontaine appelée communément : *masjid El Atik*. Dans la tradition islamique, la mosquée représente un lieu sacré d'une « théophanie » (*Ibid*,1965 :30), là où l'âme se recueille et communique avec Dieu, l'en-haut, ce qui transcende le monde profane.

Ce mode de configuration spatiale et idéelle de la place, où corps et âme cohabitent, matérialise la communication entre le monde intérieur (la mosquée *El Atik*) et le monde extérieur (la fontaine). La place devient ainsi un espace à la fois centrifuge et centripète (T. Hall Edward, 1971) qui révèle l'ordre proche celui de la relation des individus avec le groupe et de ces derniers entre eux, et l'ordre lointain celui de la société réglé par [...] une culture et des ensembles signifiants (Henri Lefebvre, 1968-1972).

On se trouve alors dans une double dialectique du sacré et du profane d'une part, et du local et de l'englobant d'autre part. Ces dualités ne peuvent être conciliées que par l'acte cérémonial. En effet, dans les jours de festivités *Ain El Fouara* laisse place à un type de lieu où se matérialise une promiscuité jusqu'alors interdite. Les supporters de l'équipe locale de football (l'Entente de Sétif), y viennent en pèlerinage pour crier victoire, les hommes dansent autour de la fontaine alors que les femmes se placent en spectatrices, c'est en quelque sorte un renversement des rôles, car la danse faisant partie de la sensualité est attribuée aux femmes (*figure 4.4*).



**Figure 4.4** Fête de la victoire de l'équipe de football de Sétif à la place Ain El Fouara, 2013.  
Source : Internet, Google image.

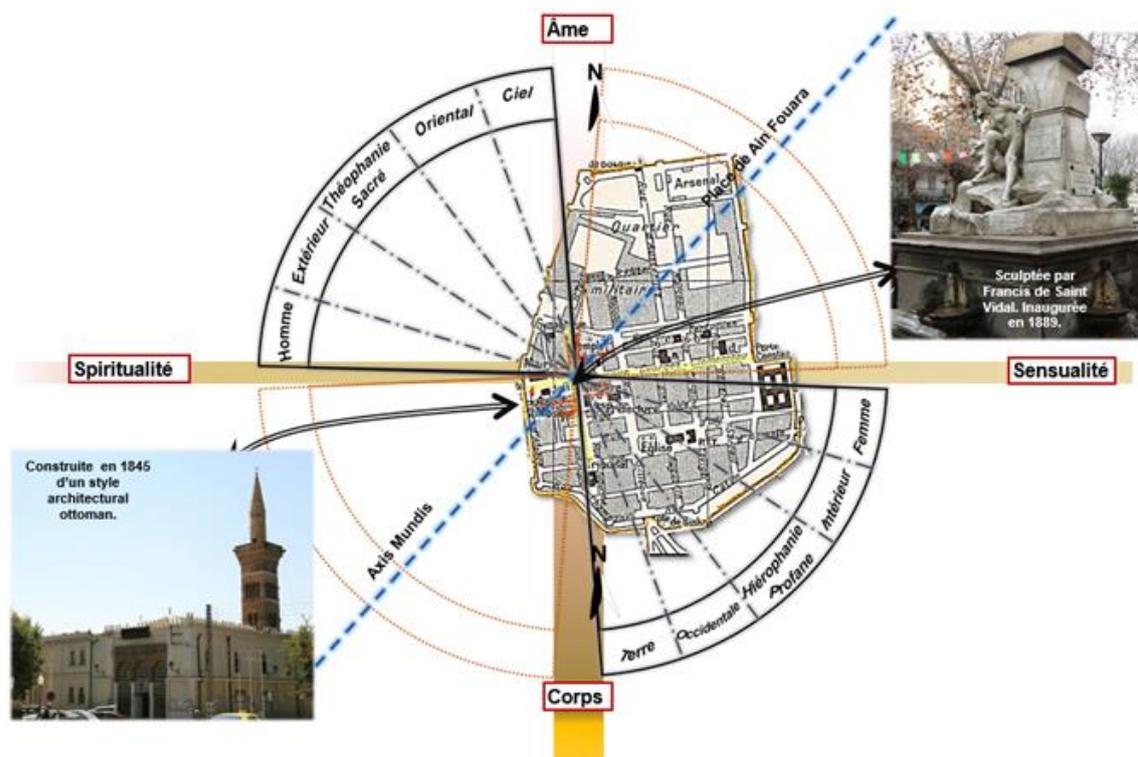
Le caractère d'inversion de la fête se situant au niveau de la place *Ain El Fouara* devient le seuil de la ville de Sétif, qui représente, selon Mircea Eliade, la limite entre l'intérieur et l'extérieur. Ce phénomène était pour Victor W. Turner, une phase rituelle de liminalité anti-structurelle qui se situe en dehors de toute structure sociale et qui représente « *its subjunctive mood, where suppositions, desires, hypotheses, possibilities, and so forth, all become legitimate* »<sup>64</sup> (1969, p.vii). Par le même phénomène, se mêle également le pouvoir politique au pouvoir sociale. En effet, lors des visites présidentielles, le président avant de commencer sa visite officielle se doit d'effectuer son rituel de passage, il est donc accueilli aux pieds de la fontaine où il doit boire de son eau pour pouvoir apporter l'ordre social.

---

<sup>64</sup> « son mode subjonctif, où les suppositions, les désirs, les hypothèses, les possibilités, etc. deviennent tous légitimes » [Traduction Libre].

### 1.11.3 La place de *Ain El Fouara*, un patrimoine partagé d'une identité culturelle hybride.

Bien que la genèse de la place de *Ain El Fouara* matérialise deux manifestations socioculturelles qui apparaissent antinomiques, leur proximité spatiale est dotée d'une unité temporelle ancrée dans la conscience des gens qui se sont réapproprié l'espace à leur image. Selon Bhabha, il s'agit d'un « espace intermédiaire » (1979 : 88) où le colonisé s'hybridait et le colonisateur s'effaçait. C'est-à-dire la scission de la position identitaire du colonisé et du colonisateur qui a eu lieu à travers leur contamination partagée. Toutefois, cette hybridité culturelle n'a pas émergé à partir de deux entités différentes, mais plutôt à partir d'un espace où les éléments se sont rencontrés et transformés. Dans ce contexte Bhabha a relié l'ambiguïté d'un tel espace au processus de création de l'identité postcoloniale dont le sens est glissant. Il a spéculé sur le mouvement temporel différentiel dans le processus de contemplation dialectique qu'il a appelé « troisième lieu » ou « décalage dans le temps » où « symbole » et « signe » se chevauchent et s'articulent indéfiniment (*Figure 4.5*).



**Figure 4.5** Schémas de synthèse de l'analyse du processus symbolique de l'espace. © Mechiche.R et al (2015).

#### 1.11.4 Conclusion

L'analyse des pratiques sociales de la place *Ain El Fouara*, en reliant par la même matérialité et immatérialité, objet et usage, biens et utilisateurs, est d'un apport précieux. Elle révèle la dimension cachée de la place, celle d'un espace d'incarnation de symboles interculturels, manifestés par un ensemble de rituels relevant tant du mythique et du sacré que du séculier. Leur répétition dans le temps et dans l'espace assure, d'une part, la pérennité d'une mémoire collective et partagée ; et d'autre part la préservation d'une « histoire vivante » complète et complexe au-delà des aléas d'une histoire coloniale génératrice de bien de tensions.

Par ailleurs, ce modèle de compréhension du patrimoine met en évidence la nécessaire (re) construction collective de l'histoire. Celle-ci sans cesse recommencée, permet une régénération du temps de manière cyclique, et par laquelle ce qui était négatif pour l'acteur social peut devenir positif, ce qui était incertain peut devenir certitude. Les frontières séparant le « Nous » du « Eux » prennent ainsi forme dans ce processus de régénération, l'identité se distingue de l'altérité, l'être se dessine et prend sens, il génère des objectifs, des valeurs et des significations partagées.

Enfin, l'on pourrait dire que l'Homme Sétifien a ses raisons que la raison ne connaît pas. Et que la culture en général et celle appartenant aux sétifiens en particulier n'est jamais prédéfinie, et elle ne peut être limitée dans une définition essentialiste et particulariste ; car elle est collective et en mutation continue. Penser et agir de manière à révéler l'identité au prisme de la culture et du patrimoine réside donc, dans cette intelligence de traverser l'intelligibilité diverse, de penser le commun contre le semblable, à partir des ressources culturelles locales tout en maintenant l'autre en regard.

## **1.12 Modèle de Compréhension du Patrimoine par la Documentation Numérique : Cas Du Minaret de la Mosquée *El Atik* au Centre Historique de Sétif en Algérie.**

### **1.12.1 Mise en Contexte.**

Depuis le début de l'humanité, l'Homme a créé des structures bâties qui restent aujourd'hui le résultat d'une ancienne occupation d'Espaces et d'un Lieu. Ces nombreux vestiges nous aident à comprendre l'histoire des cultures et des civilisations passées. Aujourd'hui, ces vestiges sont considérés comme le patrimoine culturel bâti de l'humanité, qui exprime des valeurs sociales, économiques, politiques, territoriales et environnementales.

Malheureusement, ce patrimoine culturel bâti est constamment exposé aux facteurs de menaces naturels (c'est-à-dire les inondations, les glissements de terrain, les éruptions volcaniques et les tremblements de terre) et aux activités humaines (c'est-à-dire la pollution, l'utilisation inappropriée, la guerre, les actes de vandalisme et autres conflits).

En effet, les archives retracent l'histoire mouvementée de certains des sites les plus emblématiques du patrimoine culturel bâti ; la plupart d'entre eux sont situés dans des pays frappés par la guerre, ou situés dans des zones à une forte activité sismique. Un contexte complexe dans lequel il est extrêmement difficile d'assurer la sauvegarde et la protection des biens patrimoniaux. Dans ce domaine, l'Algérie est confrontée à la tâche de sauvegarder son patrimoine, y compris le patrimoine celui hérité de la période coloniale française où de nombreux édifices ont disparu ou ont été démolis, emportant avec eux une partie de la mémoire collective. Le minaret de la mosquée *El Atik*, situé à la place *Ain El Fouara* est un exemple édifiant.

*El Atik* a été la première mosquée construite en 1838 par les ingénieurs militaires français à Sétif. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la mosquée est située à quelques mètres de la fontaine mythique d'*Ain El Fouara*, dans la rue Frantz Fanon (*Figure 4.6*). Elle est considérée comme un lieu de culte, de culture et d'enseignement religieux. La mosquée a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des biens culturels protégés suite à l'arrêté n° 4538 du 04/11/2015 signé par le Wali de Sétif. Cependant, le minaret de la mosquée *El Atik* est confronté aux risques du changement climatique et de séisme. Sa déformation s'accroît lentement avec le



### 1.12.2 La documentation « préventive » <sup>65</sup> du patrimoine culturel bâti en péril par la numérisation :

*“Understanding the physical fabric of a site is an important first step in finding the right conservation strategy, and documentation is the first step in understanding”* (Clark, K 2007).

Cette phrase souligne le rôle primordial de la documentation et l'interdépendance entre la compréhension et la stratégie de conservation (Grazia, T., Valentina, B, 2014). En effet, l'étude préventive et la documentation du patrimoine culturel bâti est une première étape de sa conservation et de sa restauration. À l'époque moderne, le seul moyen possible de protéger le patrimoine culturel bâti en danger et de transmettre sa documentation aux générations actuelles et celles du futur est d'utiliser des données numériques.

*“As a matter of fact, the former way of operating the Built Cultural Heritage survey has been replaced by a Digital Process of Modeling ”* <sup>66</sup> (Varady, T., Martin, R.R., Cox, 1997).

En effet, l'âge classique avait imaginé la sauvegarde abstraite des réalisations architecturales par le principe d'un recensement et par une certaine obligation de procéder, avant disparition ou destruction, au relevé des monuments en péril. En découvrant le Moyen Age et la philologie, l'histoire et la Nation, le XIXe siècle a renversé le problème en formant l'idée d'un véritable inventaire national et d'une sauvegarde matérielle des œuvres : il ne suffit pas de dresser un inventaire après décès, il faut sauver matériellement l'œuvre elle-même, la restaurer et la recenser pour la protéger. Notre modernité imagine aujourd'hui de sauvegarder non seulement l'œuvre bâtie, le résultat ou le résidu, mais aussi les informations relatives à l'œuvre. De cette nouvelle exigence patrimoniale, les fonds d'archives constituent l'indispensable instrument de sauvegarde matérielle et l'approche de numérisation en 3D, le non moins indispensable outil d'élucidation scientifique.

---

<sup>65</sup> Le terme a été utilisé pour la première et dans le même contexte par Pr. Zeghalche Hamza dans : « Le digital au service du patrimoine algérien ». Aurore Bonny, CIO mag, Publié en ligne le 4 Octobre 2018 [visité le 20/03/2021] sur : <https://cio-mag.com/le-digital-au-service-du-patrimoine-algerien/>.

<sup>66</sup> En fait, l'ancien mode de fonctionnement de l'enquête sur le patrimoine culturel bâti a été remplacé par un processus numérique de modélisation.

En effet, les méthodes traditionnelles utilisées jusque-là tel que de relevé par mesure et photographie, prennent du temps et présentent un certain nombre de limitations évidentes, le transfert des mesures obtenus en dessins d'ingénierie par logiciel CAO (Conception assistée par ordinateur) est assez limitée dans la précision et dans la reproduction de l'objet réel. Face à cette situation, il devient impossible d'approcher le patrimoine avec les mêmes paradigmes et les mêmes outils opératoires et éducatives. Au contraire, les Nouvelles Technologies d'Information nous donne - en tant qu'architectes - plusieurs possibilités telles que l'orientation automatique, la modélisation 3D de haute précision, l'accès à distance et la représentation sur le Web du patrimoine culturel bâti, ainsi que la possibilité de surveiller ses déformations dans le temps.

Cette recherche consiste alors à enregistrer des données numériques fiables sur un monument historique : le minaret de la mosquée d'*El Atik*. Elle vise à étudier les déformations du minaret en utilisant une technique de mesure qui se veut fiable, précise et facile à mettre en œuvre.

Dans la littérature spécialisée, les méthodes les plus couramment utilisées sont la technique LIDAR (*Light Detection and Ranging*, également appelée : *Terrestrial Laser Scan*). Il s'agit d'une technique de lasergrammétrie qui permet la numérisation du patrimoine culturel bâti (Valentina, R, et al., 2015). Les principaux avantages de cette technologie consistent en une mesure entièrement à distance et sans contact et la collecte de nuages de points denses, détaillés et tridimensionnels représentant l'objet d'intérêt [(Manuel, C., Belén, R. Borja, C., Ana, S.R., 2020) ; (P ; Gawronek et al, 2019)]. De plus, l'avantage indéniable du TLS est que, bien que les points enregistrés individuellement ne soient pas très précis (précision de position de  $\pm 2$  mm à  $\pm 50$  mm selon l'appareil de mesure), le modèle ajusté dans un nuage de points dense est une représentation plus précise de la structure et peut être extrêmement efficace pour enregistrer les changements de forme de la structure mesurée [(Zan, G., Caifa, Z., Jan D, W., Andreas, W., 2019) ; (Thomas, W.,W,Niemeier., Daniel, W.,Christoph, H., Frank, N., Heiner, K., 2016.)]

### **1.12.3 Etat de l'art et Méthode :**

En pratique, la détermination de la déformation d'une structure basée sur des données de balayage laser terrestre (TLS) est effectuée en comparant des balayages de plusieurs millions

de points acquis à différents moments [(Roderik C, L., Norbert, P,2005) ; (M. Tsakiri.,Vasileios-Athanasios, A., 2015)]. Plusieurs méthodes principales d'analyse des changements dans les structures du patrimoine culturel basées sur des nuages de points ont déjà été réalisées. Nous aimerions mentionner quelques-unes des méthodes les plus couramment utilisées : La comparaison entre les modèles de GRILLE générés sur la base de nuages de points acquis avant et après la déformation [(Michal, K., Rafal, Z.,Anna,F.,Michalina, W., Paulina, B.D., 2012) ; (Thomas, S et al., 2004)], l'analyse et la détection des changements dans les éléments de la façade d'un bâtiment et de ses intérieurs avec l'utilisation des structures en octree et des algorithmes qui comparent les scans à partir des nuages de points (Stuart, G., Derek, L., Mike, S., Jochen, F., 2003), l'utilisation de modèles de surface tridimensionnels qui sont créés en ajustant des modèles géométriques simples aux nuages de points pour représenter des parties individuelles de la structure. La déformation dans cette méthode est mesurée en comparant les figures résultantes [(Roderik C., Norbert, Pfeifer., 2005) ; (Mario, A., Luigi, F.,Federico, P., Marco, S., P, Valgoi, 2006) ; (Zhou, W., Guo, H., Hong, T., 2014)].

Cependant, la plupart de ces méthodes sont généralement appliquées à des objets de taille relativement importante, tels que des tas de matériaux, des remblais ou des masses de terre (Maurizio, B., Margherita, F, 2013). Les laser- scanners sont beaucoup moins fréquemment utilisés pour déterminer les déplacements des objets architecturaux, surtout lorsque les changements de position de la structure sont de l'ordre du millimètre et que la structure est en cours de conservation par un restaurateur (Luis Javier,S.A, Susana, D.P., Luís F, R., Andrés, A., Francisco. M, F., 2018). En réponse à ce besoin, nous proposons par cette étude une méthodologie pour résoudre le problème. Le travail de la recherche consiste en une analyse géométrique des données numériques générées du (TLS) au travers la Conception Assistée par Ordinateur (CAO). Cette analyse est principalement basée sur la méthode des sections transversales, dont le but est d'étudier le degré d'inclinaison du minaret. L'objectif est de fournir une base de données précise et préventive des situations d'urgence, pour finalement agir et éclairer des découvertes et des potentialités d'action et d'expertise pour le patrimoine bâti algérien en général et celui hérité de la période coloniale française en particulier.

#### **1.12.4 . Processus de la numérisation mise au service de la compréhension du patrimoine en péril :**

À la lumière des éléments introduits précédemment, une approche holistique pour comprendre la signification est essentielle pour la sauvegarde des biens du patrimoine culturel. Il est tout aussi important d'évaluer de manière appropriée « l'état de conservation des biens patrimoniaux » en prenant en considération le degré potentiel de vulnérabilité aux risques et menaces cumulatives et/ou drastiques sur leur intégrité lorsque l'on prépare un enregistrement numérique d'un site.

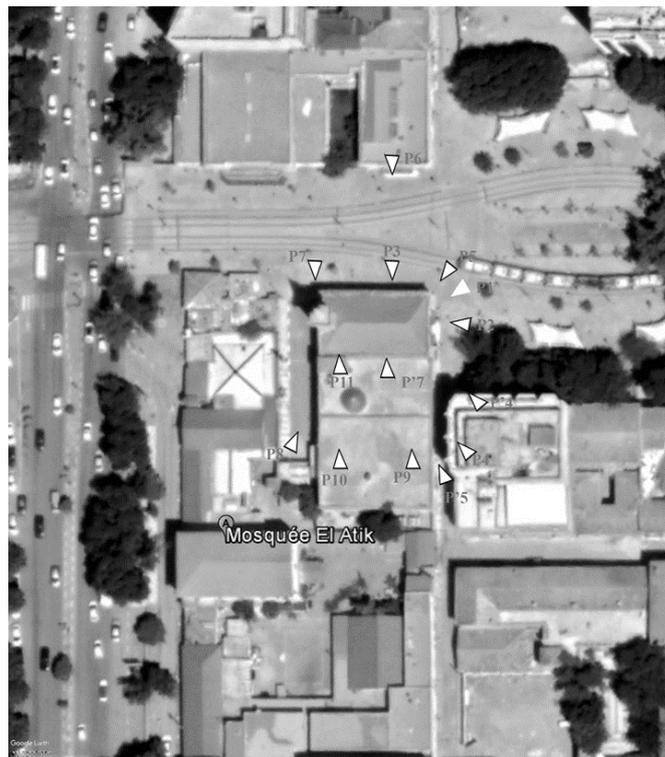
Partant de ce principe, notre étude empirique du cas du minaret de la mosquée *El Atik* est structurée en trois étapes : La première concerne l'acquisition de données (*Hardware Data-Acquisition*), la seconde concerne le traitement des données (*Software data processing*) et enfin, la troisième étape porte sur l'analyse et l'interprétation des données numériques.

##### **1.12.4.1 Acquisition des données (*Hardware Data-Acquisition*) :**

La numérisation du minaret à partir du laser-scanners terrestre (TLS) est effectuée à partir de 39 stations de balayages (*tableau 4.1*) suivant un plan de numérisation préalable, qui détermine la position des différentes stations et trajectoires du scanner laser, de sorte que toutes les propriétés matérielles du minaret - recueillies sous forme de nuages de points - puissent être alignées par la suite. (*Figure 4.7*) Tous les scans-world obtenus ont créé une base de données dense de nuages de points, qui a été utilisée pour former un modèle 3D précis de l'objet.

**Tableau 4.1.** Le volume de données numériques et le temps de traitement du projet. Source : Rania Mechiche (2020).

Type de données	Volume	Outil	Stations	Temps de Traitement
LIDAR. <i>Terrestrial</i>	9928 Mb	Leica Scan Station P16	39	1 mois
Nuages de points				

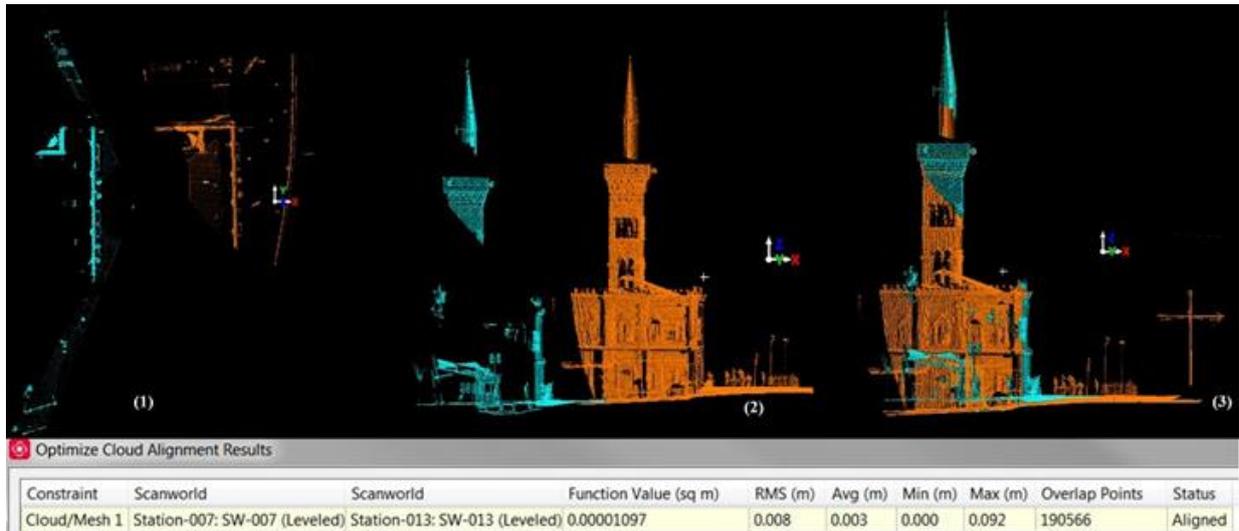


**Figure 4.7** Plan de numérisation préalable pour la conception de dix stations et trajectoires de scanner-laser effectués à l'extérieur de la mosquée.  
Source : Google Earth, traitée par : Auteur

#### 1.12.4.2 Traitement des données (*Software Data-Processing*) :

Cette étape concerne l'assemblage des différents Scan-World obtenus de l'objet numérisé. Pour ce faire le contour quadrilatéral des murs extérieurs du minaret a été utilisé comme référence commune entre chaque deux Scan-World. Comme le montre la figure 14, un alignement rigide par paires a été appliqué en utilisant les points itératifs les plus proches, de sorte que chaque ajustement de deux nuages de points converge vers des erreurs minimales à

(> 1 mm). L'alignement par paire de tous les Scans- World nous permet de générer un modèle 3D de haute précision (*figure 4.8*)



**Figure 4.8** Alignement par paires de deux Scan-World : Exemple de SW 007/SW 013 (vue en plan et en élévation). Source : Auteur (2020).

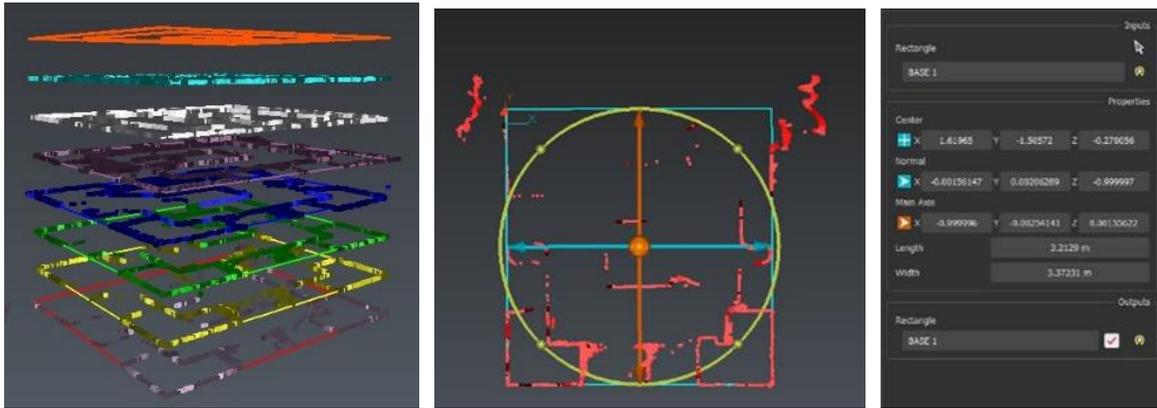
Le modèle 3D obtenu est ensuite, rationalisé pour une taille réduite et affiné par un processus de maillage automatique pour réduire le bruit et combler les trous dans le minaret (*Figure 4.8*). Le modèle 3D final obtenu est utilisé pour analyser le degré d'inclinaison du minaret.



**Figure 4.9** Modèle 3D de haute précision du minaret de la mosquée El Atik. Source : Rania Mechiche (2020).

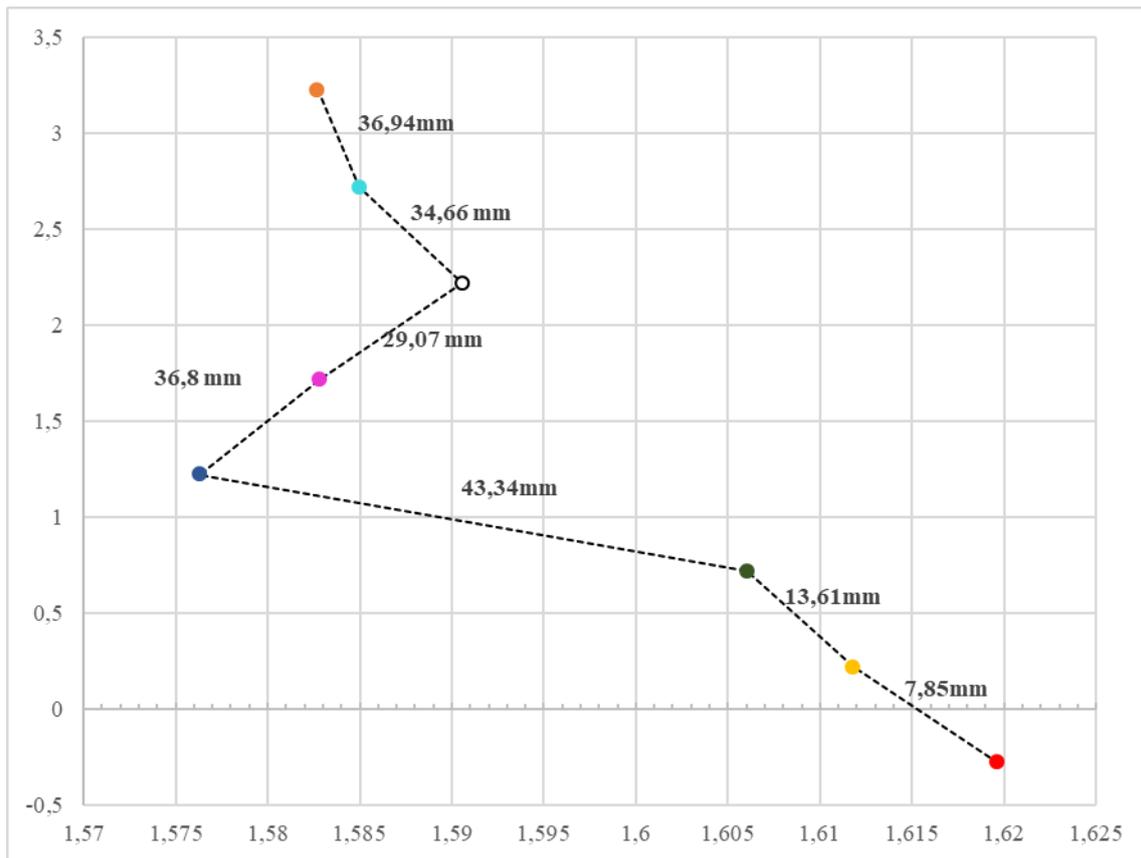
#### **1.12.4.3 Analyse et interprétation des données quantitatives.**

La première étape de l'analyse des déformations de la structure consiste à extraire différentes coupes transversales à une altitude déterminée et à intervalles constants de : 0,5 m, et ce tout le long de la base de la tour principale du minaret. 8 coupes ont été obtenues, chacune avec une couleur distincte. À l'aide d'un logiciel de CAO, un quadrilatère géométrique standard est ajusté aux nuages de points de chaque coupe. Ceci nous a permis d'obtenir les coordonnées du centre de chaque coupe avec précision (*Figure 4.9*).



**Figure 4.10** Ajustement des quadrilatères géométriques standards aux nuages de points de chaque coupe et enregistrement des coordonnées du centre de chaque coupe. Source : Rania Mechiche (2020).

La projection en plan du centre des différentes coupes permet d'étudier la tendance de la variation du centre géométrique de chaque coupe par rapport à l'axe principal du noyau central du minaret. La figure (4.10) montre la projection en plan de l'ensemble des centres géométriques. Les points 1 à 8 représentent huit centres géométriques. La distance indiquée dans la figure représente la distance de projection des centres géométriques sur le plan horizontal.

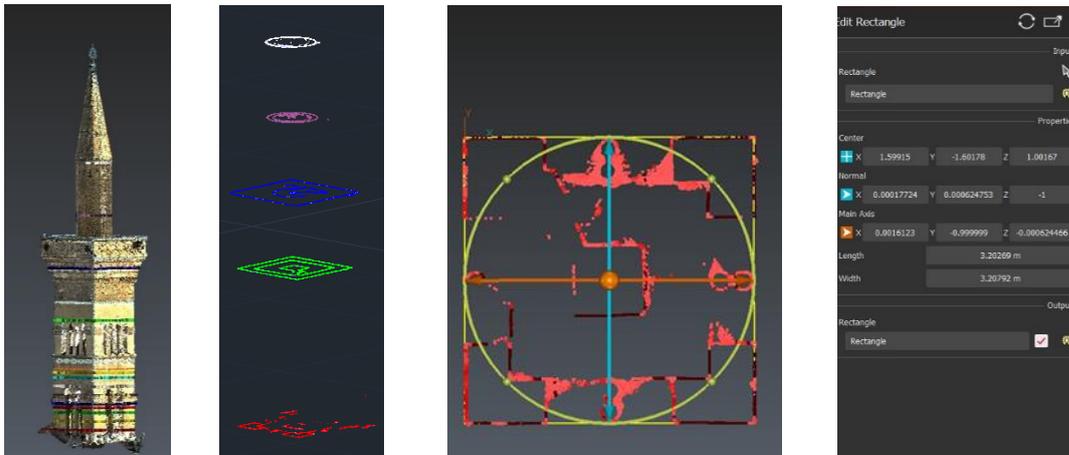


**Figure 4.11** Le déplacement des centres géométriques au niveau de la base du minaret de la mosquée El Atik. Source : Rania Mechiche (2020).

Les résultats montrent le déplacement croissant du centre de chaque coupe, du bas vers le haut le long de la base du minaret de la mosquée *El Atik*. Il y'a donc, déplacement de la structure du minaret par rapport à son axe principal.

Pour savoir dans quelle mesure et vers quelle direction le minaret est déplacé, la deuxième étape de l'analyse s'intéresse donc à étudier les déformations tout le long du minaret et suivant la même approche utilisée durant la première étape. Un intervalle fixe de 4 m est utilisé cette fois-ci pour effectuer les différentes coupes. Quatre coupes ont été obtenues, chacune avec une couleur distincte. À l'aide d'un logiciel de CAO, un cercle géométrique standard est dessiné à l'intérieur de chaque quadrilatère géométrique ajusté aux nuages de points de chaque coupe. Cette démarche nous a permis d'enregistrer avec précision les coordonnées du centre et le rayon de chaque coupe (*Figure 4.11*). L'analyse des données numériques est principalement basée - à ce stade - sur la direction et la distance d'inclinaison du minaret par rapport à l'axe principal. Le calcul des changements de rayons des différentes

coupes est effectué à partir du centre de la base du minaret illustré dans la coupe de couleur rouge (*Tableau 4.2*).



**Figure 4.12** Ajustement des quadrilatères et des cercles géométriques standards aux nuages de points de chaque coupe et enregistrement des coordonnées du centre et des mesures des rayons de chaque coupe. Source : Rania Mechiche (2020).

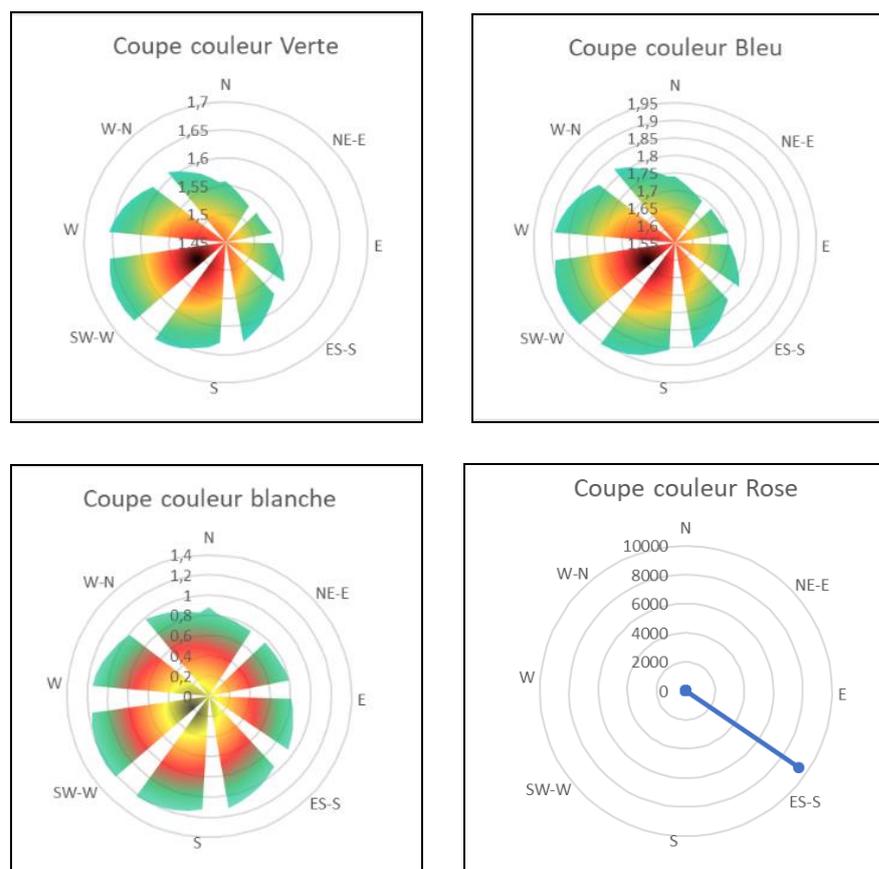
**Tableau 4.2.** Mesures des rayons de chaque coupe, effectuées à partir du centre de la base du minaret et prises selon différentes orientations. Source : Rania Mechiche (2020).

Direction	R (coupe couleur verte)	R (coupe couleur bleue)	R (coupe couleur rose)	R (coupe couleur blanche)
<b>N- NE</b>				
	1,5578	1,74	0,8482	0,8834
	1,5487	1,7261	0,8305	0,8118
	1,5409	1,7143	0,846	0,7941
	1,5343	1,7046	0,8049	0,7807
	1,5292	1,6971	0,7971	0,7715
	1,5256	1,692	0,7929	0,7666
<b>NE-E</b>				
	1,5256	1,6921	0,7929	0,7666
	1,5237	1,6895	0,7923	0,7661
	1,5234	1,6894	0,7952	0,7699
	1,5249	1,6919	0,8017	0,778
	1,528	1,6969	0,8117	0,7904
	1,5327	1,7043	0,825	0,807

<b>E- SE</b>				
	1,5327	1,7043	0,825	0,807
	1,5388	1,7139	0,8415	0,8277
	1,5463	1,7256	0,8611	0,8522
	1,555	1,7391	0,8834	0,8803
	1,5647	1,7542	0,9079	0,9116
	1,5752	1,7704	0,9343	0,9454
<b>SE-S</b>				
	1,5752	1,7704	0,9343	0,9454
	1,5861	1,7874	0,962	0,981
	1,5974	1,8048	0,9902	1,0177
	1,6086	1,8221	1,0183	1,0543
	1,6195	1,839	1,0454	1,0898
	1,62981	1,855	1,0708	1,1231
<b>S- SO</b>				
	1,6298	1,855	1,0708	1,1231
	1,6393	1,8696	1,0936	1,1531
	1,6477	1,8825	1,113	1,1787
	1,6547	1,8933	1,1285	1,199
	1,6603	1,9021	1,1394	1,2133
	1,6641	1,9075	1,1454	1,221
<b>SO-O</b>				
	1,6641	1,9075	1,1454	1,221
	1,6662	1,9105	1,1464	1,2219
	1,6665	1,9105	1,1421	1,2158
	1,6649	1,9077	1,1329	1,2032
	1,6616	1,9021	1,119	1,1843
	1,6569	1,8939	1,1109	1,1599
<b>O- NO</b>				
	1,6565	1,8939	1,1009	1,15
	1,6499	1,8832	1,0793	1,1309
	1,6419	1,8704	1,0547	1,0984
	1,6327	1,8559	1,0282	1,0633

	1,6226	1,84	1,0003	1,0268
	1,6118	1,8232	0,9721	0,9901
<b>NO- N</b>				
	1,6118	1,8232	0,9721	0,9901
	1,6006	1,8055	0,9441	0,9541
	1,5894	1,7884	0,9172	0,9198
	1,5783	1,7714	0,8919	0,8878
	1,5677	1,7551	0,8688	0,8589
	1,5578	1,74	0,8482	0,8334

Le tableau des mesures est ensuite, représenté par le graphe ci-dessous (*Figure 4.12*). Les résultats montrent que le déplacement du minaret est plus important du Nord et Nord-Est, un déplacement dont on pourrait postuler qu'il résulte d'une contrainte de cisaillement



**Figure 4.13** Graphe de l'orientation et de la distance d'inclinaison du minaret de la mosquée El Atik. Source : Rania Mechiche (2020).

La principale motivation de cette étude de cas était de montrer l'efficacité de l'utilisation de l'analyse géométrique des données TLS dans le calcul des déformations des structures du patrimoine culturel bâti. Les résultats obtenus ont confirmé qu'il est possible de déterminer la déformation des structures historiques avec une précision au millimètre en utilisant un logiciel de CAO et une méthode de coupes transversales basée sur un ensemble de données de TLS.

Dans la première étape de l'étude, la tendance de variation des centres géométriques au niveau de la base du minaret a été identifiée. La distance calculée à partir de la projection des centres géométriques sur le plan horizontal montre un décalage croissant entre les différentes coupes. Ceci affirme que la base du minaret s'est déplacée par rapport à son axe principal. La deuxième étape de l'étude avait donc pour objectif de déterminer la direction et la distance d'inclinaison du minaret. L'interprétation des résultats obtenus identifie une déformation structurelle du côté nord et nord-est. Nous postulons donc que le minaret se déforme en cisaillement.

### **1.12.5 Conclusion**

Les biens du patrimoine de la région de Sétif en Algérie sont plus que jamais exposés aux catastrophes naturelles et anthropiques menaçant leur intégrité et pouvant de ce fait mettre en péril leur valeurs. Cette situation n'est pas spécifique à la ville de Sétif ni encore moins à l'Algérie, mais elle concerne aussi tous les biens du patrimoine mondial.

La détérioration et la destruction de ces biens a d'importants impacts négatifs sur les communautés locales et nationales mais aussi sur l'humanité toute entière, tant en raison de leur substance matérielle, que pour leurs valeurs culturelles, mémorielles et socioéconomiques.

Si les catastrophes naturelles et anthropiques sont plus difficiles à prévenir ou à contrôler, les vulnérabilités peuvent plus facilement être prises en compte, en vue de réduire les risques liés aux catastrophes à tout endroit. Ainsi, la vulnérabilité est liée à une capacité réduite à anticiper, prévenir, gérer et répondre aux impacts d'un danger quelconque. Elle est déterminée

par des facteurs plus ou moins influençables, telles que la sensibilisation au risque, les facteurs socio-économiques et la mise en place de capacités de réponse appropriées, etc.

Raison pour laquelle il est devenu critique d'investir dans la réduction des risques liés aux catastrophes sur les sites du patrimoine bâti, afin de prévenir et diminuer l'impact potentiel d'un danger majeur sur ces ressources précieuses et par conséquent augmenter le développement de résilience.

Néanmoins, plusieurs biens du patrimoine national, et plus particulièrement ceux hérités de la période d'occupation coloniale française en Algérie n'ont établi aucune politique, plan ou processus de gestion, permettant de réduire les risques liés à de potentiels catastrophes. De plus, même s'il existe des préparatifs nationaux et locaux et des dispositifs de réponse en cas de catastrophes, ils comprennent rarement un volet d'expertise sur le patrimoine dans leurs opérations. Ils se limitent d'ailleurs à des installations précaires de dispositifs de sécurité tels que les échafaudages et les enclos. Ces dispositifs censés être temporaires, ils deviennent omniprésents en raison des actions de réhabilitations ou de restaurations tardives, ce qui n'est pas sans impacts autant sur l'image et l'intégrité du bien que sur son accessibilité et son exploitation.

En conséquence, des centaines de sites sont littéralement sans défense face aux catastrophes éventuelles et les communautés ignorent tout le potentiel de leur patrimoine, tant matériel qu'immatériel, patrimoine qui offre pourtant bien souvent des ressources insoupçonnées permettant de réduire les conséquences des catastrophes. Le cas de la place Ain El Fouara de la ville de Sétif et plus particulièrement le minaret de la mosquée El Atik en est un bon exemple. Bien qu'il soit inscrit à l'Inventaire supplémentaire des biens culturels protégés depuis 2015, le minaret de la mosquée El Atik, ne bénéficie toujours pas de mesures de gestion patrimoniale concrètes, permettant de réduire les risques de son effondrement. Faute de quoi, il reste fermé à l'accessibilité.

Face à cette impasse, notre démarche nous a permis de vérifier l'hypothèse de cette étude qui consiste à dire qu'il est possible de simuler des modèles numériques de compréhension d'un patrimoine, des modèles susceptibles d'aider le conservateur/concepteur d'un espace à prendre en compte l'état de conservation du patrimoine spécifique du lieu tant dans le processus d'un projet de conservation (identification des degrés et de l'orientation des déplacements de la structure) que celui d'une nouvelle conception (prévention aux risques d'effondrement et prise en compte du caractère patrimonial du site d'intervention).

En effet les résultats obtenus montrent que les Nouvelles Technologies d'Informations et de Communication (TIC) pourront servir de base pour aider à réduire l'impact des catastrophes.

Comme apport à la connaissance, cette étude contribue, non seulement à la mise au point de modèles numériques de compréhension capables d'aider un conservateur dans sa tâche de restauration tout comme le concepteur dans sa tâche d'aménagement d'un espace, dans le sens où ces modèles numériques peuvent servir tant à l'identification des déplacements des différents éléments de la structure que pour une mise en application ultérieure à une potentielle intervention sur le site capable de prendre en compte le caractère patrimonial mais aussi capable de prévenir les éventuels risques d'effondrements. De plus, cette étude contribue aussi à ouvrir des voies de développement vers de nouveaux outils d'aide à la patrimonialisation prospective liés aux TIC, et à créer des lieux d'échange de connaissances dans une approche multidisciplinaire.

Parmi les retombées, cette étude ouvre la voie au développement d'outils de sensibilisation au patrimoine et favorise son enseignement. En s'appuyant sur les techniques et les outils traditionnels tels qu'Auto CAD et les dernières évolutions des outils de documentation et de conception, comme les laser scanners et les logiciels de BIM (cyclone 3DR). Elle fournit de ce fait les connaissances nécessaires à la création de nouveaux systèmes de gestion de la vulnérabilité du patrimoine bâti, -écran de notre histoire et notre identité-, par la proposition d'espaces de travail collaboratifs à l'aide des technologies de l'information et de la communication.

## **CONCLUSION GENERALE**

*« Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve »*

Friedrich Hölderlin

### 1.13 Eléments de conclusion

La (re) connaissance de la réalité spatiotemporelle architecturale et urbaine d'un site (dans le sens de pouvoir reconnaître, saisir et s'identifier aux particularités de cette réalité) a toujours constitué un enjeu central dans le domaine de l'architecture, car intimement liée à l'idée même d'Espace et de Lieu, et soumise à divers questionnements ayant trait au *sens* et donc, tributaire de la multiplicité des approches qui s'y rattachent et qui sont à l'origine de l'architecture (tant en ce qui concerne la conservation du vieux bâti que la nouvelle construction) ou en d'autres termes de la relation que l'Homme entretient avec le monde.

La présente recherche met en évidence la rapidité et la complexité de l'évolution des notions d'Espace et de Lieu et partant de là, nous permet d'une part d'en évaluer les répercussions sur la qualité du cadre de vie et du cachet architectural algérien et d'autre part, d'en cerner les incidences sur la quête d'identité depuis les années d'après-guerre jusqu'à l'heure contemporaine.

Dès l'antiquité, l'Espace passionne les savants. Très tôt, la question du *sens* d'Espace est centrée sur le rapport de l'essence et de l'existence à l'être-vrai. Chez l'Homme « primitif », ce rapport revêt l'aspect d'une représentation affective qui relève de la mythologie ou du mystique. Plus tard, la question du *sens* d'Espace conduit les philosophes tels que Platon et Aristote à introduire la représentation géocentrique du monde où l'Homme est au centre de l'Univers de par sa capacité intelligible (Platon) et sensible (Aristote). L'avènement des siècles des Lumières et des assertions de R. Descartes sur l'Homme doté de la capacité d'exister par la raison puisée dans toute sa puissance d'intellection, fondent le rationalisme moderne d'Espace qui, plus tard, impactera fortement la manière de voir et de concevoir nos villes et nos territoires en Algérie notamment. Cette représentation d'un espace fini axée sur la matière qui le constitue et les forces qui les régissent persiste, toujours attachée à l'existence récurrente d'un centre de l'Univers. Cette nouvelle vision d'un temps linéaire et d'un Espace fini révèle en filigrane les soubassements philosophiques de l'architecture et plus particulièrement, les théories urbaines qui ont marqué le milieu du XIXe siècle et tout le long du XXe siècle, fluctuant entre l'engouement au progrès et la nostalgie du passé, ou pour reprendre Françoise Choay : entre progressistes et culturalistes. Si les premiers s'inscrivent dans la frénésie de la seconde révolution industrielle (1870/1920) et ses avancées technologiques pour promouvoir des espaces, voir des villes de plus en plus normalisées et un nationalisme ou un internationalisme régi par un ensemble de systèmes « hors-sol », les

seconds ravivent l'engouement pour le paysage pittoresque et sublime, localisé et associé à l'ordre passé, que la science avait laissé pour compte.

Toutefois, l'éveil de cette nouvelle conscience à l'égard des biens du passé, a été véhiculé par plusieurs courants de pensée intégrant l'expérience spatiale dans leur relecture de l'Espace et lui conférant ainsi une dimension psychologique : le concept d'Espace psychologique se précise pour désormais se définir en tant « qu'espace existentiel et affectif », selon lequel l'Homme procède à l'appropriation d'espace par le biais du symbole et de la figure. L'intérêt est donc porté aux œuvres d'art et édifices monumentaux et particulièrement à ceux hérités du passé, permettant à l'Homme de rendre le lieu signifiant pour sa condition et sa construction identitaire.

S'amorcent dans ce sillage, les démarches modernes et scientifiques, de description et de conceptualisation de l'Espace, embrassant un nouveau domaine : le patrimoine.

Ce qui sera déterminant, c'est le glissement de sens associé au patrimoine, essentiellement tourné vers la monumentalité. Celle-ci, censée exprimer à priori une cohésion communautaire et une particularité culturelle par le biais d'éléments à la fois matériels et symboliques, fait désormais office de repère (élément de décor) d'une part et d'affirmation de la supériorité d'autre part, ceci dit, pour des raisons autres que celles constituant son essence même.

Prendre acte de cette approche dans notre représentation de l'Espace et plus particulièrement du patrimoine en Algérie a l'avantage de rendre compte de la réalité du cadre de vie et du cachet architectural, dont la qualité est aujourd'hui foncièrement discutable. Du fait de la prééminence consacrée à la matière (le corps), la forme (l'âme) se trouve reléguée au rang inférieur, et subséquemment l'étude de l'Espace architectural et urbain et plus particulièrement du patrimoine se voit biaisée dans son approche exclusivement focalisée sur le corps.

Limité aux entreprises de constitution du stock inaliénable d'objets, de monuments et ensembles urbains isolés, le patrimoine a été emmuré jusqu'à nos jours dans une conception politico-scientifique qui s'est basée principalement sur ses seules valeurs esthétiques et commémoratives d'un passé dont l'hétérogénéité et la complexité sont sujettes à des controverses intellectuelles qui rendent sa prise en charge problématique. Le patrimoine culturel algérien se trouve par voie de conséquence en péril et exclu des budgets alloués aux projets de construction actuelle.

Aujourd'hui, la globalisation et l'avènement des nouvelles technologies accélèrent la mise à l'écart du patrimoine et de l'Espace originel de manière systématique et imposent de facto ses dogmes pour tendre à une homogénéisation universelle d'ordre culturel et architectural, avec

pour conséquence une dissolution des identités collectives, et par extension des identités urbaines. Le constat est inquiétant, le patrimoine et l'architecture demeurent passifs face à ce bouleversement de paradigme. Ainsi, il est devenu impérieux de déterminer les procédés de sauvegarde de la richesse des diversités patrimoniales et culturelles propres au pays. Comment retrouver une identité sans pour autant vivre en autarcie ? À ce propos, des réponses uniquement d'ordre architectural sont apportées, sachant au demeurant que l'architecture ne peut s'affirmer indépendamment de la société dans laquelle elle se déploie. Aussi, l'adoption du patrimoine d'un point de vue uniquement esthétique et commémoratif ancré dans la nostalgie du passé ne peut non plus constituer une contribution à la promotion de la qualité du cadre de vie et du cachet architectural.

La formule de Friedrich Hölderlin : « *Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve* » mérite d'être méditée en ce qu'elle recèle un début de réponse. La formule suppose que les contradictions d'un système secrètent les bases de leur propre dépassement. Notre cas d'étude est également présent pour le souligner. Nous avons abordé la question du patrimoine (y compris récent, importé et imposé dans le cas de l'Algérie), selon une approche empirique basée à la fois sur la recherche qualitative et quantitative ; il s'en est dégagé un éclairage sur la notion de patrimoine faisant l'objet de représentations dichotomiques, oscillant entre le subjectif et l'objectif, l'esthétique et les questions de sens et de significations sociales. De plus cette recherche, nous prouve que pour comprendre le patrimoine à sa juste valeur, il convient de l'associer à sa portée collective. Cadre en dehors duquel toute représentation lui ferait défaut. En outre, du fait que sa portée collective est l'émanation d'une culture hybride et ambivalente, la valeur patrimoniale réduite à sa seule dimension matérielle et commémorative gagnerait à être plutôt associée aux dialogues interculturels, qui peuvent être produits ou reconstruits dans les processus symboliques où la rencontre de soi et de l'autre s'effectue.

Ces processus symboliques se renouvèlent constamment en transformation organique au sein de la vie sociale et en relation aux objets architecturaux, ils sont constamment enracinés dans leur processus de formation ancien, contribuant ainsi au renouvellement du langage architectural identitaire.

Enfin, le numérique produit de la modernité agit pour sa part, comme un outil d'élucidation scientifique du patrimoine. Les méthodes traditionnelles d'arpentage et d'archivage tombent aujourd'hui en désuétude, notamment en Algérie, que ce soit dans l'enseignement des écoles d'architecture et du patrimoine ou dans les établissements professionnels. En plus, la fragilité du patrimoine culturel complique la tâche de responsabilité qui doit lui être consacrée. La numérisation 3D représente aujourd'hui une démarche innovante qui offre une base de

données numériques précises et sans limites, capable de restituer l'espace architectural et/ou urbain dans ses trois dimensions. Ce modèle numérique en 3D peut agir comme une instance de contrôle de l'objet ou de l'espace physique et vice versa. Ce qui donne la possibilité d'une exploitation performante de l'espace simulé, dans le sens où il aide à mieux comprendre la signification et l'état d'un monument, d'un bâtiment ou d'un site, mais aussi à guider les interventions, à suivre, à gérer et à prévenir les changements, ainsi qu'à être utilisée à des fins didactiques et de sensibilisation.

Nous concluons que la (re) connaissance de la réalité spatiotemporelle architecturale et urbaine d'un site (dans le sens de pouvoir reconnaître, saisir et s'identifier aux particularités de cette réalité) n'est ni derrière nous ni en dehors de nous, mais devant et en nous. Elle est à la fois physique et métaphysique. Elle s'élabore au travers du travail que, l'Homme, - considéré dans sa globalité en tant que système cognitif, affectif et socialement construit-, accomplit. Parce que c'est à travers l'Homme que se forment ce que nous appelons les valeurs et que s'élabore le langage architectural identitaire, source de sa pérennité face aux épreuves du temps.

## 1.14 Perspectives

En réponse au questionnement soulevé dans cette thèse de recherche, nous pouvons donc dire que la compréhension du patrimoine culturel du point de vue de sa signification, de ses fonctions et de son état de conservation constitue une condition fondamentale pour la préservation ainsi que la (re) construction permanente et toujours renouvelée des éléments de l'identité des communautés qui ont créé et transmis des espaces patrimoniaux. Cette condition nécessite de suivre ces règles :

- Tout projet de conservation de restauration de monuments, de sites, de paysages, de routes, de collections et d'objets ou d'extension urbaine ainsi que toute la législation portant sur la ville, doivent tenir compte autant des composantes matérielles que celles immatérielles de l'esprit du lieu.
- L'esprit du lieu de par son caractère pluriel, polysémique, hybride et partagé se doit d'être envisagé dans sa dynamique relationnelle, suivant une approche plus dynamique est mieux adaptée à un monde globalisé, caractérisé de plus en plus par les migrations transnationales, les populations re-localisées, les contacts interculturels, les sociétés multiculturelles et les appartenances multiples.
- En vue de la complexité du champ patrimonial de plus en plus large, le gouvernement ainsi que les organismes d'urbanisme et du patrimoine sont appelés à exiger la composition d'équipes multidisciplinaires de chercheurs et de praticiens traditionnels afin de mieux comprendre, préserver et transmettre l'esprit du lieu.
- Comprendre les menaces afin de prendre des mesures préventives et planifier des solutions durables tout en combinant les procédés traditionnels et nouveaux.
- Encourager, sensibiliser et former les usagers et les professionnels à l'utilisation des technologies modernes (BIM et outils de documentation numérique, bases de données numériques, sites Internet, etc.) pour mieux comprendre, conserver, diffuser et promouvoir les lieux patrimoniaux et leurs esprits. Car les nouvelles technologies permettent de constituer rapidement et efficacement des inventaires multimédias intégrant simultanément les éléments matériels et immatériels du patrimoine. Elles facilitent aussi la diversité et le renouvellement constant de la documentation sur l'esprit du lieu.

- Traduire le patrimoine bâti recueilli en modèles d'informations numériques (Digital Twin/ HBIM model). Ces modèles numériques peuvent agir comme une instance de contrôle, de compréhension et de prévention des changements dynamiques de l'objet-patrimoine physique et vice versa.
- Faire évoluer l'expérience du patrimoine culturel algérien pour ouvrir la voie à une innovation ouverte sur la numérisation, qui pourra être étendue aux sites naturels et bâtis, monuments historiques, objets et artefacts, ainsi qu'aux récits oraux, documents écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs...etc.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- Akkach, Samer. « Cosmology and Architecture in Premodern Islam, An architectural reading of mystical idea » Albany, *State University of New York Press*, 2005.
- Alilat, Farid. « Nous mourrons avec elle » : à Sétif, la résistance s'organise pour protéger la statue d'Ain El Fouara, 25 octobre 2018. Jeune Afrique, [En ligne] <https://www.jeuneafrique.com/652329/societe/nous-mourrons-avec-elle-a-setif-la-resistance-sorganise-pour-protoger-la-statue-dain-el-fouara/>. [page consultée le 13/03/2021].
- A., Mario et al. « Structural monitoring of a large dam by terrestrial laser scanning», *Int. Arch. Photogram. Remote Sens. Spatial Inform. Sci.* 36 (5) (2006) 6. [https://www.researchgate.net/publication/228653597\\_Structural\\_monitoring\\_of\\_a\\_large\\_dam\\_by\\_terrestrial\\_laser\\_scanning](https://www.researchgate.net/publication/228653597_Structural_monitoring_of_a_large_dam_by_terrestrial_laser_scanning). Last accessed 2020/09/05.
- Amougou, Emmanuel. *LA QUESTION PATRIMONIALE : De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*. Paris, Le Harmattan, 2004.
- Archives : R.G, « LA NAISSANCE DU NATIONALISME ALGÉRIEN » Publié le 08 août 1962, *Journal Le Monde*. [En ligne] [https://www.lemonde.fr/archives/article/1962/08/08/la-naissance-du-nationalisme-algerien\\_2355950\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1962/08/08/la-naissance-du-nationalisme-algerien_2355950_1819218.html). [Page consultée le : 09/02/2020].
- Augé, Marc. *Non-lieux : introduction à l'anthropologie de la surmodernité*. Paris, Seuil, 1992.
- Barazzetti, L et al « HBIM and augmented information: Towards a wider user community of image and range-based reconstructions ». *Int. Arch. Photogramm. Remote Sens. Spatial Inf. Sci.*, XL-5/W7, 2015, p. 35–42. doi.org/10.5194/isprsarchives-XL-5-W7-35-2015.
- Beguin, François. « Arabisances, décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord. 1830-1950 » Dunod, p.19.
- Bevilacqua, M. G; G A. Piemonte Caroti, et A. A. Terranova, « Digital technology and mechatronic systems for the architectural 3D metric survey», *Mechatronics for Cultural Heritage and Civil Engineering* 92, 2018, p. 161-180. DOI: [10.1007/978-3-319-68646-2-7](https://doi.org/10.1007/978-3-319-68646-2-7).
- Boesigner, Willy et Pierre Jeanneret, « Le Corbusier », Œuvre complète Vol2, 1929-1934, *Les Editions d'Architecture Artemis, Zurich*, 1970, p.207 (1er ed. Zurich, Editions H. Gisberger,1935).

- Bonny, Aurore. « Le digital au service du patrimoine algérien ». *CIO mag*, Publié en ligne le 4 Octobre 2018 [En ligne]: <https://cio-mag.com/le-digital-au-service-du-patrimoine-algerien/>. ( page consultée le 20/03/2021.
- Boudon, Philippe, *Sur l'espace architectural : essai d'épistémologie de l'architecture*. Paris, Dunod,1971.
- Boughali, Mohamed. « La représentation de l'espace chez le marocain illettré : mythes et tradition orales ». Ed *Anthropos*, 1974, p. 304
- Brochu, Johanne. « Pour une approche urbanistique de mise en valeur des noyaux anciens en contexte suburbain : essai de typologie des modes d'arrimages. Montréal ». *Université de Montréal*, 2001.
- Brunet (R.), Ferras (R.), Théry (H.) (dir.). *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus/La Documentation française, 1993. p.518.
- B, Maurizio and Margherita, F. « Monitoring of large landslides by terrestrial laser scanning techniques: field data collection and processing», *Eur. J. Remote Sens.* 46 (1), 2013, <https://doi.org/10.5721/EuJRS20134608>.
- Caniggia, Gianfranco, « Étude des processus de formation et de transformation des typologies du bâti : État de la discipline ». Consiglio Nazionale delle Ricerche : Problemi delrestauro in Italia. C. Editore,1986.
- Castells, Manuel, *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, 1999, p. 11-12.
- Castells, Manuel, « La société en réseau comme structure sociale de l'ère de l'information : structure commune et variations institutionnelles et culturelles », conférence prononcée à l'Université de Montréal le 31 mars 2004.
- Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle C.R.A.S.C. *Vivre la ville : la question des repères. Contribution à propos d'Alger*. [En ligne], <https://ouvrages.crasc.dz/index.php/fr/36-villes-d%E2%80%99alg%C3%A9rie-formation,-vie-urbaine-et-am%C3%A9nagement/278-vivre-la-ville-la-question-des-rep%C3%A8res-contribution-%C3%A0-propos-d%E2%80%99alger> (page consultée le 23/07/2018)
- Cerdà, Ildefons. *La théorie générale de l'urbanisation*. Besançon, Éditions de l'Imprimeur, 2005, [1867].
- Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme*, Edition Reclame, 1955.
- Changeux, Jean-Pierre et Paul Ricœur. *La nature et la règle. Ce qui nous fait penser*, Paris O. Jacob,1998.

- Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques. Premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques. (1931). Grèce.
- Charte de Burra pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle. Burra, ICOMOS Australie. (Août 1979)
- Charte internationale du tourisme culturel la gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif. Mexique. ICOMOS. (1999).
- Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, (Charte de Venise - 1964). IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964, [En ligne] : <https://www.icomos.org/fr/component/content/article/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/171-charte-internationale-sur-la-conservation-et-la-restauration-des-monuments-et-des-sites>. (Page consultée le 7 Février 2017)
- Choay, Françoise, *L'allégorie du patrimoine*. Paris, Éditions du Seuil, 1992.p. 199, 130-1551.
- Choay, Françoise, « Les signes de la Ville ». In *Pour une anthropologie de l'espace*, article paru dans la Revue des Sciences morales et politiques, Paris, Éditions du Seuil, 1988 [2006], p. 131-143.
- C, Manuel, Belén R. Borja, C and Ana, S.R. « A case study of measurements of deformations due to different loads in pieces less than 1 m from lidar data ». *Measurement*, Volume 151, 2020. <https://doi.org/10.1016/j.measurement.2019.107196>.
- Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ci-après dénommée « l'UNESCO », 32e session. (Sept-Oct. 2003). Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
- Cresti, Frederico, « Algiers in the Ottoman Period: The City and Its Population », *In The City in the Islamic World*, V.2. pp. 407-443. DOI: <https://doi.org/10.1163/ej.9789004162402.i-1500.102>.
- Debray, Régis. « Trace, forme ou message? » *Les cahiers de médiologie*, 1999/1 (N° 7), (1999). p. 27- 44.
- Delorme, Jean-Claude. *Historicisme et modernité du patrimoine européen : reconstruction, restauration, mise en valeur aux XIXe et XXe siècles*. Paris, L'Harmattan, 2007.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. « Introduction: The Discipline and Practice of Qualitative Research ». In *N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), The Sage handbook of qualitative research* Sage Publications Ltd, 2005, p.1–32.

- Drouin, Martin et Anne Richard-Bazire. *La sélection patrimoniale*. Québec. Éditions Multi Mondes, 2001.
- DESCARTES, René « Les principes de la philosophie », II a 11, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1644.
- Devillers, Christian. « Typologie de l'habitat & morphologie urbaine », *Architecture d'aujourd'hui*, n°. 174, 1974, p. 18-22.
- Devillers, Christian. « Temps et projet urbain », In *Urbanisme*, n° 303, novembre-décembre 1998. p. 7-25.
- Document de NARA sur l'authenticité. Nara, Japon. ICOMOS. (1994).
- Ebenezer, Howard. *Garden cities of To-morrow*. London, Swan Sonnenschein & Co., Ltd, Paternoster Square, 1902.
- E. Empiric, Livieratos. « Topographic or Photogrammetric recording ? Answers to properly phrased questions », *Proceedings of the congress, "Terrestrial Photogrammetry and Geographic Information Systems for the documentation of the National Cultural Heritage"*, Thessaloniki, Greece, 1992.
- E. H. Erikson, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Ed Flammarion, 1972
- Eliade, Mircea. *Le sacré et le profane*. Gallimard, 1965.
- Fanon, Frantz, *les damnés de la terre*, Préface de Jean-Paul Sartre ; Préface d'Alice Cherki et postface de Mohammed Harbi. Paris : Éditions La Découverte/Poche, (1961), 2002, p. 313. Paris : François Maspero, 1961, 1968. Édition numérique réalisée le 27 janvier 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.
- Fanon, Frantz. *Black skin, White masks*. London, Pluto Press. 1986. Flambard Hérique , Anne Marie, « Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel », *Publication de l'université de Rouen*, 1999, p 12.
- Foucault, Michel. *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, Paris, 1966.
- Galland, Blaise. « Les identités urbaines », In : *Cultures, sous-cultures et déviances Convention romande de 3e cycle de sociologie 2e session Bulle*, 24-26 novembre 1993. Avec Michel Bassand.
- G, Eleonora, et Fabio, R. «Classification of 3D Digital Heritage». *Remote Sens*, 11(7), 2019, p.847. <https://doi.org/10.3390/rs11070847>.
- Geertz, Clifford. *Works and lives: The anthropologist as author*. Stanford University Press 1988, p.9.

- Ghomari, Mohamed « La logique symbolique de l'appropriation de l'espace public limitrophe », *Insaniyat* / 68-57, 2001 | 15-14, إنسانيات.
- Gogic, Z., Zhou, C and Weiser. « A.: The perfect match 3D point clouds matching with smoothed densities », *In: IEEE Conference on computer Vision and Patters Recongnition*, 201, pp 5545–5554, <https://doi.org/10.1109/CVPR.2019.00569>.
- Grazia, T et Valentina, B. « New Technologies for Cultural Heritage Documentation and Conservation: The Role of Geomatics ». *In: Iconarch - 1 Architecture and Technology International Congress*. Konya, November 2012, p. 15–17. Published in 2014.
- Grisoni, Michela, « I padri fondatori. Camillo Boito (1836-1914) » *In Che cos'è il restauro : nove studiosi a confronto, (sous la direction de B. Paolo Torsello)*, Venise, Marsilio, 2005, p. 95-98.
- Guénon, René. *La Crise du Monde moderne*, Paris, Bossard, 1927.
- Guerroudj, Tewfik, « La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie », *Insaniyat* / إنسانيات, 12 | 2000, mis en ligne le 31 octobre 2012, [En ligne] : <http://journals.openedition.org/insaniyat/7892> ; ( page consultée le 20 mars 2021). DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.7892>.
- Hall, Stuart, & Tony Jefferson (Eds.). *Resistance through Rituals: Youth Subcultures in Post-War Britain*. London: Hutchinson, 1976.
- Hamel, Jacques, Stéphane Dufour et Dominic Fortin. « Case study research », *Chicago School, Theory*, 1993. Doi : <https://dx.doi.org/10.4135/9781412983587>.
- Hammoudi, Ould Ali, « Les immeubles de rapport néo-mauresques à Alger. Étude architecturale du quartier de l'Oriental (ex.Debussy) », Mémoire de Magistère, École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger – LVAP/EPAU, Alger, 2014.
- Hanke K. and Grusenmeyer P. « Architectural Photogrammetry: Basic theory, Procedures, Tools », *ISPRS Commission 5 Tutorial*, Corfu, Greece, Sep. 2002,
- Heidegger, Martin, *L'Être-temps*. Paris, Ed Gallimard, , 1927 [1992].
- Hulot, Nicolas. *Osons : Plaidoyer d'un homme libre*. Editions Les Liens qui Libèrent, 2015.
- Husserl, Edmund. *Ideas: General introduction to pure phenomenology*. (D.Carr, Trans). Evanston, IL: Northwern University, 1931.
- Javier, Luis et al. « Heritage site preservation with combined radiometric and geometric analysis of TLS data ». *Automation in Construction*, Volume 85, January 2018, p.24-39 <https://doi.org/10.1016/j.autcon.2017.09.023>.
- K. Bhabha, Homi. *The location of culture*. London, NY , Routledge 1994, p. 26-27.

- K, Clark. « Informing conservation, in recording, documentation, and information management for the conservation of Heritage places », Chabbi, A., Eppich, R. Associated Editors, 2017, p. 3.
- K, Michal et al. « Noninvasive methods of determining historical objects deformation using TLS», *Struct. Anal. Hist. Constr.* 3, 2012, 2582–2588. [https://www.researchgate.net/publication/266201887\\_Noninvasive\\_methods\\_of\\_determining\\_historical\\_objects\\_deformation\\_using\\_TLS](https://www.researchgate.net/publication/266201887_Noninvasive_methods_of_determining_historical_objects_deformation_using_TLS). Last accessed 2020/09/20.
- K. Morisset, Lucie et Luc Noppen, (dir.) « Identités urbaines ». *Échos de Montréal*. Québec, Éditions Nota bene, 2003. p.318, réf.
- K. Yin, Robert, « The Case Study Method as a Tool for Doing Evaluation », *Current Sociology*, Vol. 40, Issue 1, 1992, p. 121-137. <https://doi.org/10.1177/001139292040001009>.
- K. Yin, Robert, *Case study research: Design and method* (3<sup>rd</sup> ed.). Thousand Oaks, CA: Sage, 2003.
- Ladislav, D and Jana, M. « Digitization of the Cultural Heritage of Slovakia Combining of Lidar Data and Photogrammetry». *SDH*, 1, 2, 2017, p. 590–606.
- Lee, R. « Building maintenance management ». Hoepli, Milan, Italian Edition U, 1993.
- Lefebvre, Henri. *Le droit à la ville, suivi de : Espace et politique*. Editions du Seuil et Anthropos, Points, Civilisation, 1968, [1974]
- Lévi-Strauss, Claude. *Totemism*. (trans. Rodney Needham). Harmondsworth: Penguin, 1964.
- Lévy, Bertrand, « La place urbaine en Europe comme lieu idéal », dans *Lieux d'Europe : Mythes et limites*, sous la direction de Stella Ghervas & François Rosset, Redditions de la MSH, 2014, p. 68
- Lynch, Kevin. *L'image de la cité*, Paris Dunod, 1999[1960].
- Malouf, Amine Malouf. *Les identités meurtrières*. Le Livre de poche, [Grasset & Fasquelle, 2001, [1998], 132 p.
- Marcotte, Pascale et Laurent Bourdeau. « La Promotion Des Sites Du Patrimoine Mondial De L'unesco : Compatible Avec Le Développement Durable » . *Management Prospective*, Ed. « Management & Avenir » .2010/4 n° 34. P.270- 288.
- Mauss, Marcel. « L'expression obligatoire des sentiments » *In Journal de psychologie*, 1921.
- Mauss, Marcel. « La Nation », Edition et Présentation de Marcel Fournier et Jean Terrier, PUF, 2013.
- Mazouz, Fatima, « Le renouvellement du patrimoine bâti vétuste en Algérie. Le cas du centre-ville d'Oran » Dans *Droit et société* 2015/1 (n° 89), (2015), p. 151- 170.

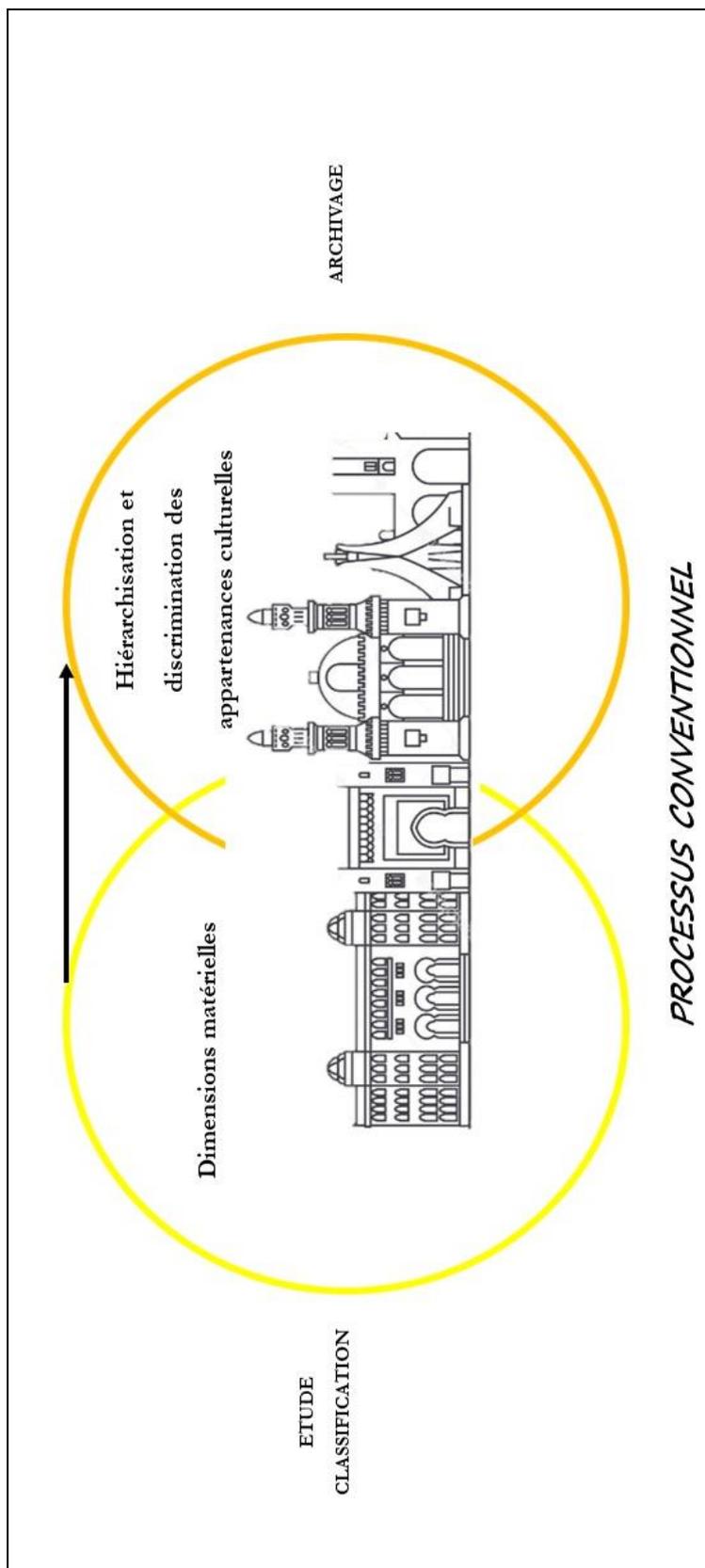
- Merleau-Ponty, Maurice. *Phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard, 1945.
- Merleau-Ponty, Maurice. *Phenomenology of perception*. (C. Smith, Trans.). London: Routledge & Kegan Paul, 1962.
- Merriam, S. *Case study research in education: A qualitative approach*. San Francisco : Jossey-Bass, 1988.
- Minaroviech, J. « Digitization of the Cultural Heritage of Slovakia. Combining of Lidar Data and Photogrammetry». *Studies in Digital Heritage*, 1(2), 2017, p. 590–606
- Moles, Abraham A et Élisabeth Rohmer. *Psychologie de l'espace*, Paris, Ed le Harmattan, 1972.
- M, Noureddine and Abdel Malek, T. « The Influence of the El Atik masjid on the architecture of the plans of the sétif masjeds, Algeria », in *Journal of Architecture and Planning*, Vol. 31(1), , Riyadh (2019/1440H)2017, p. 103–118.
- Moles et Rhomer. *Psychologie de l'espace*. Paris, Casterman, 1972. p.162.
- Morel de Marnand, Denis. *Sétif de ma jeunesse*. Ed. J. Gandini, 2001.
- MOSES, I. Finley. *Sur l'histoire ancienne*, Paris, éditions La découverte, 1987, p.176-177.
- M, Tsakiri., Vasileios-Athanasios, A. « Change detection in terrestrial laser scanner data via point-cloud correspondence», *IJEIR* 4 (3) (2015) 476–486. [https://www.researchgate.net/publication/282001967\\_Change\\_Detection\\_in\\_Terrestrial\\_Laser\\_Scanner\\_Data\\_Via\\_Point\\_Cloud\\_Correspondence](https://www.researchgate.net/publication/282001967_Change_Detection_in_Terrestrial_Laser_Scanner_Data_Via_Point_Cloud_Correspondence). Last accessed 2020/09/20.
- N.d.T. ARISTOTE, *Métaphysique*, A, 3, 983a 20-25. La citation suivante : *Métaphysique*, A, 3, 983b 1-5.]
- Nora, Pierre. *Les lieux de mémoire*. Tome 2 : La Nation, Paris, Gallimard. 1986.
- Norberg-Schulz, Christian. *L'art du lieu*. Paris, Le moniteur, 1997, p. 166.
- Ouagni, Yacine. « Contribution à la construction d'une théorie de l'architecture basée sur la lecture des structures anthropiques et le processus typologique du bâti », Thèse de Doctorat soutenue en Décembre 2016, Ecole d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), Partie III.
- P, Arianna et al. « Laser scanning and digital imaging for the investigation of an ancient building: Palazzo d'Accursio study case (Bologna, Italy) ». *Journal of Cultural Heritage*, V13, Issue 2, 2012, p. 215–220.
- Pelagia, G et al. « Measurements of the Vertical Displacements of a Railway Bridge Using TLS Technology in the Context of the Upgrade of the Polish Railway Transport». *Sensors* (2019), 19, 4275. <https://doi.org/10.3390/s19194275>.
- Piaget, Jean. *La psychologie de l'intelligence*. Paris, Ed Armand Colin, 1923. Picard, Aleth. « Architecture et urbanisme en Algérie, D'une rive à l'autre (1830- 1962) », REMMM, N°73-74, *Figures de l'orientalisme*, Edisud, 1996, 122 p.

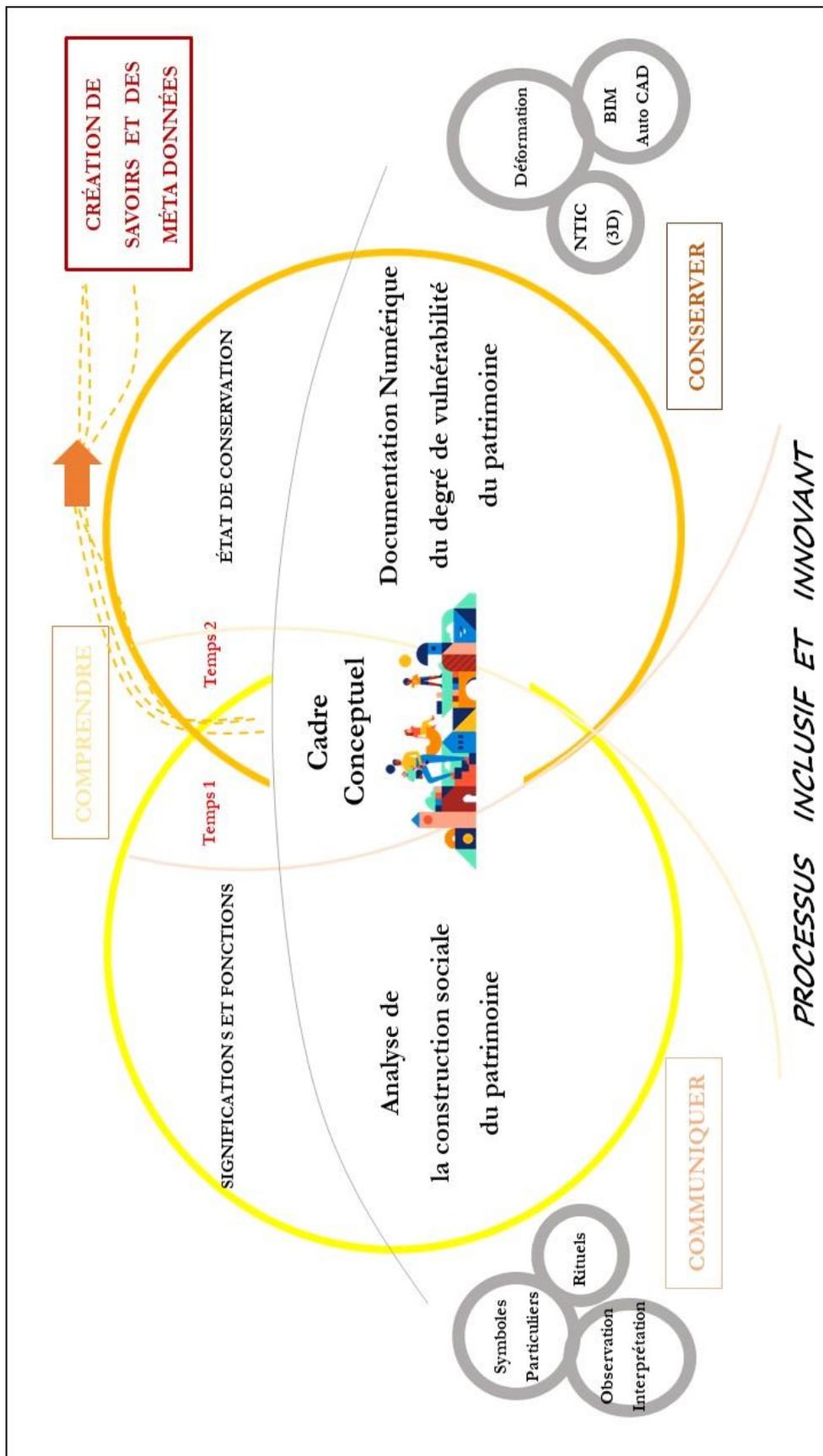
- Picard, Aleth. « Architecture et urbanisme en Algérie, D'une rive à l'autre (1830- 1962) », *REMMM*, N°73-74, *Figures de l'orientalisme*, Edisud, 1996, p.122.
- P. Jouan and P. Hallot, « Digital Twin: A Hbim-Based Methodology To Support Preventive Conservation Of Historic Assets Through Heritage Significance Awareness », *Int. Arch. Photogramm. Remote Sens. Spatial Inf. Sci.*, XLII-2/W15, 2019, p. 609–615, <https://doi.org/10.5194/isprs-archives-XLII-2-W15-609-2019>.
- Rapport Brundtland, présenté au Président du Comité Préparatoire Intergouvernemental, Conseil d'Administration du PNUE, Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, Nairobi, 10 mars 1987.
- Ravéreau, André. *La Casbah d'Alger, et le site créa la ville*. - Préface de Mostéfa Lacheraf. - Paris, 1989. Sindbad. - Collection Bibliothèque arabe.
- Recueil législatif sur l'archéologie, la protection des sites, des musées et des monuments historiques. Agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques, Alger, Algérie.
- Remondino, F. « Heritage recording and 3D modeling with photogrammetry and 3D scanning», *Remote Sens.* 3, 2011, p. 1104-1138. [DOI: 10.3390/rs3061104](https://doi.org/10.3390/rs3061104).
- Riegl, Alois. *Der Moderne Denkmalkultus*. (le culte moderne des monuments. Paris, Seuil, 1984.
- Roderik C, L., Norbert, P. « A statistical deformation analysis of two epochs of terrestrial laser data of a lock ». *In: Proceedings of the 7th Conference on Optical*, 2005, p. 61–70. [https://www.researchgate.net/publication/228847312\\_A\\_statistical\\_deformation\\_analysis\\_of\\_two\\_epochs\\_of\\_terrestrial\\_laser\\_data\\_of\\_a\\_lock](https://www.researchgate.net/publication/228847312_A_statistical_deformation_analysis_of_two_epochs_of_terrestrial_laser_data_of_a_lock). Last accessed 2020/09/20.
- Rossi, Aldo. *L'architecture de la ville*, Paris, Livre et communication, 1990.
- R, Valentina, et al. « An integrated multi-media approach to cultural heritage conservation and documentation : from remotely sensed lidar imaging to historical archive data ». *Earth Resources and Environmental Remote Sensing/GIS Application VI* (Vol. 9644, p. 96440C). International Society for Optics and Photonics. (2015).
- Sénécal, Gilles. « Aspects de l'imaginaire spatial: identité ou fin des territoires? » *In : Annales de Géographie*, t. 101, n°563, 1992. pp. 28-42. DOI : <https://doi.org/10.3406/geo.1992.21064>.
- Sormann M. « Fast and Detailed 3D Reconstruction of Cultural Heritage», *Proc. International Workshop on Vision Techniques applied to the Rehabilitation of City Centers*, Lisbon, Portugal, Oct. 25-27, 2004.

- Stake, Robert E. « Qualitative Case Studies ». In *The SAGE Handbook of Qualitative Research*, 3e éd., sous la dir. de Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln, Thousand Oaks, CA: Sage, 2005, p. 443-466.
- S, Thomas *et al.* « Deformation measurement using terrestrial laser scanning at the hydropower station of Gabčíkovo ». In: *NGEO 2004 and FIG Regional Central and Eastern European Conference on Engineering Surveying Bratislava*, Slovakia, November 11–13, (2004), p. 1–10.
- Stock, Mathis, « Construire l'identité par la pratique des lieux ». De Biase A. & Alessandro Cr. "Chez nous". *Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Editions de la Villette, 2006, p.142-159, [En ligne] <https://www.researchgate.net/deref/https%3A%2F%2Fhalshs.archives-ouvertes.fr%2Fhalshs-00716568>. [Page consultée le 07, Fév, 2021].
- Stuart, G., Derek, L., Mike, S and Jochen, F. « Structural Deformation Measurement Using Terrestrial Laser Scanners ». In: *Proceedings, 11th FIG Symposium on Deformation Measurements*, Santorini, Greece (2003).
- Tanguay, Mathieu « Conserver ou restaurer ? La dialectique de l'œuvre architecturale : Histoire d'un débat qui a contribué à la formation de la culture de la conservation du patrimoine bâti », 2012, p.27.
- T. Hall, Edward, *La dimension cachée*, New York : Doubleday, 1966.
- Tsiafaki, Despoina *et al.* « Preservation of Architectural Heritage Through 3D Digitization » In *International Journal of Architectural Computing* · June 2007. DOI: 10.1260/1478-0771.5.2.222.
- Tsioukas, V. and Patias, P., « Low Cost 3D Visualization and Measuring 'Tool' in the Service of Archaeological Excavations, Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology ». Conference, "The Digital Heritage of Archaeology", Heraklion, Greece, 2002.
- Turner, Victor W. *The Ritual Process, Structure and Anti-structure*. NY, Cornell University Press. Ithaca, 1969.
- T, Varady; Martin, R.R. and Cox, J. « Reverse engineering of geometric models – an introduction ». *Computer-aided design*, 29(4), (1997), p. 255–268.
- T, Wenderlich *et al.* « A real deformation analysis from TLS points clouds », *the challenge*, *Allgemeine Vermessungsnachrichten* (AVN) 123 (2016), p. 340-351.
- Veschambre, Vincent, « Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition ». Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008.

- W, Thomas et al. « A real deformation analysis from TLS point clouds », *the challenge, Allgemeine VermessungsNachrichten* (AVN) 123, 340–351 (2016). [https://www.researchgate.net/publication/311795322\\_Areal\\_Deformation\\_Analysis\\_from\\_TLS\\_Point\\_Clouds\\_-\\_The\\_Challenge](https://www.researchgate.net/publication/311795322_Areal_Deformation_Analysis_from_TLS_Point_Clouds_-_The_Challenge). Last accessed 2020/09/20.
- W, Zhou, H. Guo and T. Hong. « Fine deformation monitoring of ancient building based on terrestrial laser scanning technologies », *IOP Conf. Ser.: Earth Environ. Sci.* 17 (1) (2014), 012166, <https://doi.org/10.1088/1755-1315/17/1/012166>.
- Zan, G et al. « The perfect match : 3D point cloud matching with smoothed densities », *In : IEEE Conference on Computer Vision and Patters Recognition. In: IEEE/CVF Conference on Computer Vision and Pattern Recognition (CVPR), IEEE, Long Beach, CA, USA, USA* (2019), pp. 5545–5554. <https://doi.org/10.1109/CVPR.2019.00569>.

# ANNEXE 1

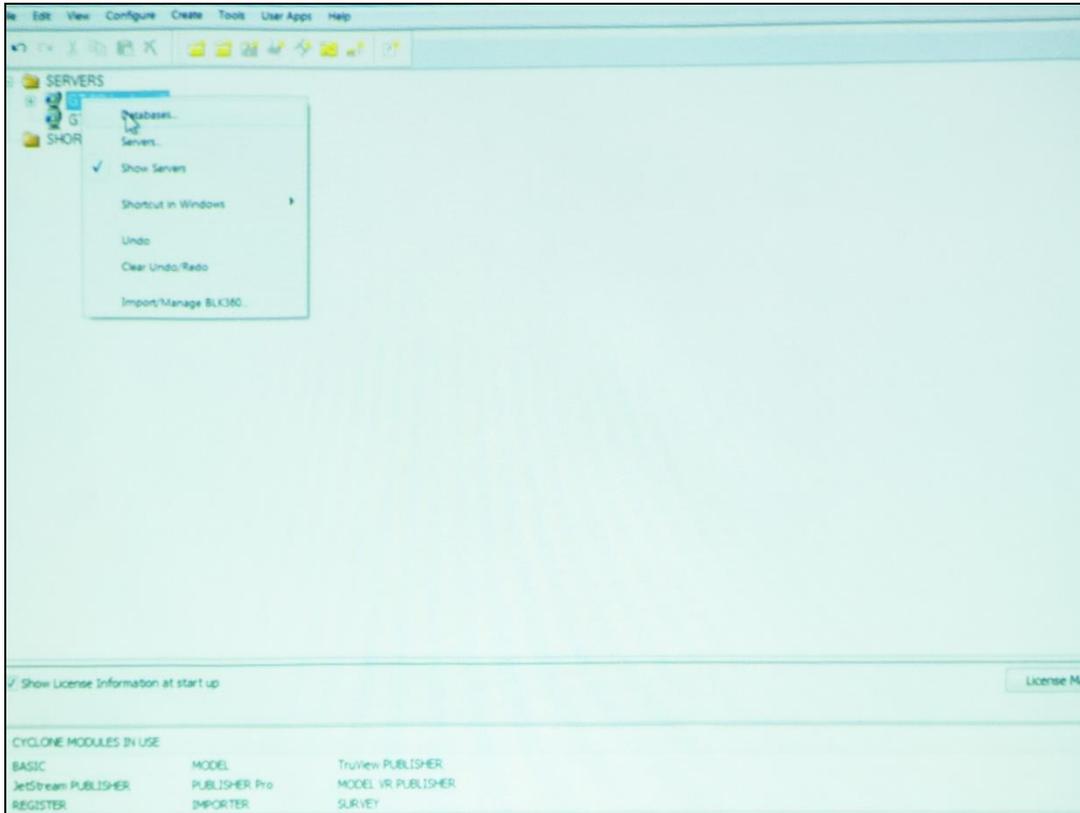




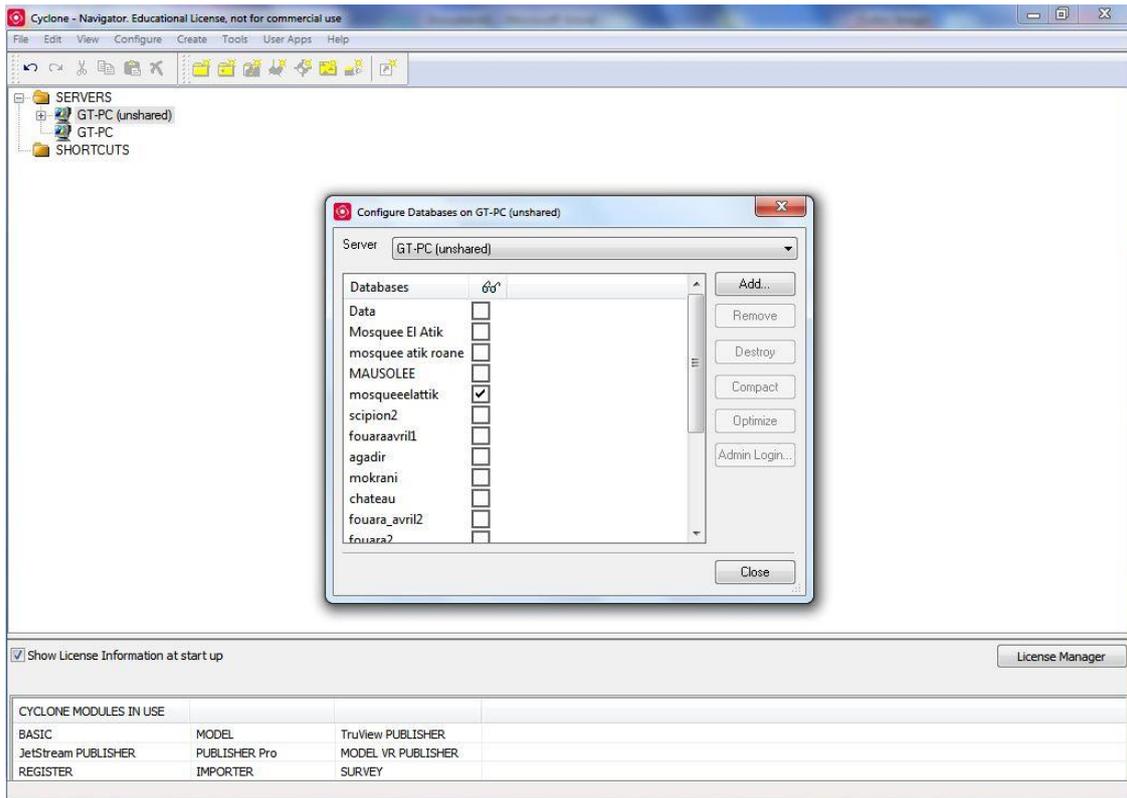
## ANNEXE 2

### 1/ TRAITEMENT DES DONNÉES (DATA PROCESSING)

#### 1.1/ Enregistrement des données en Software

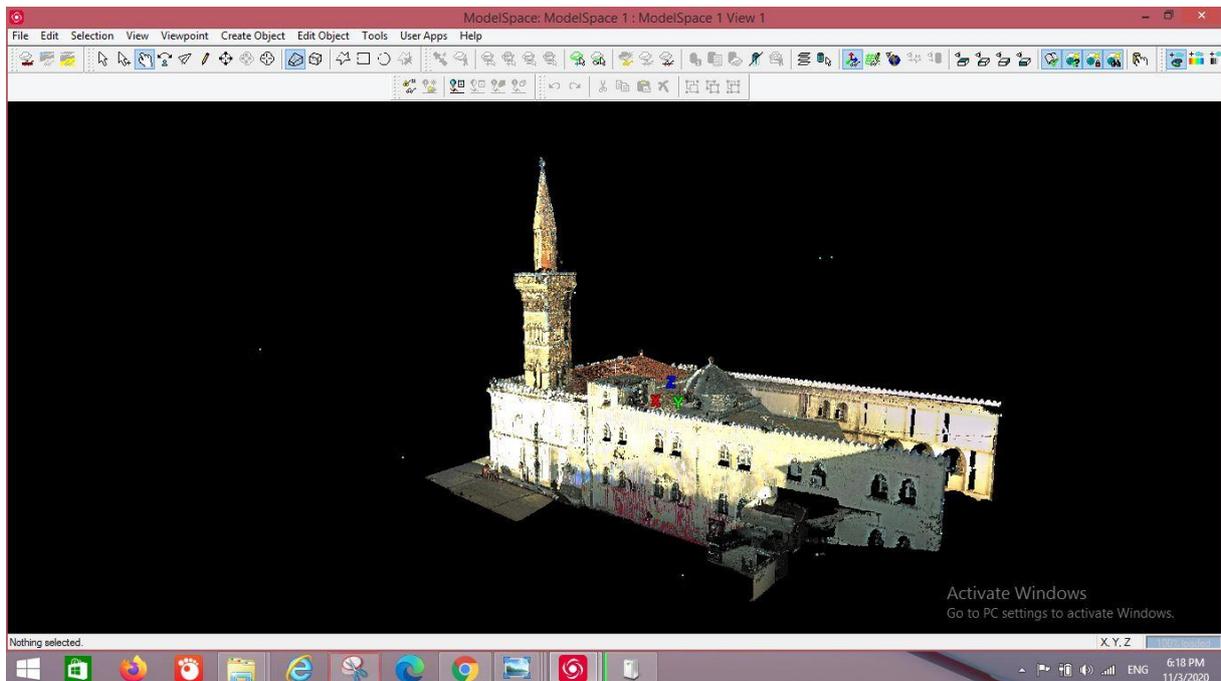


Faire entrer l'ensemble de données. ( Datasets)



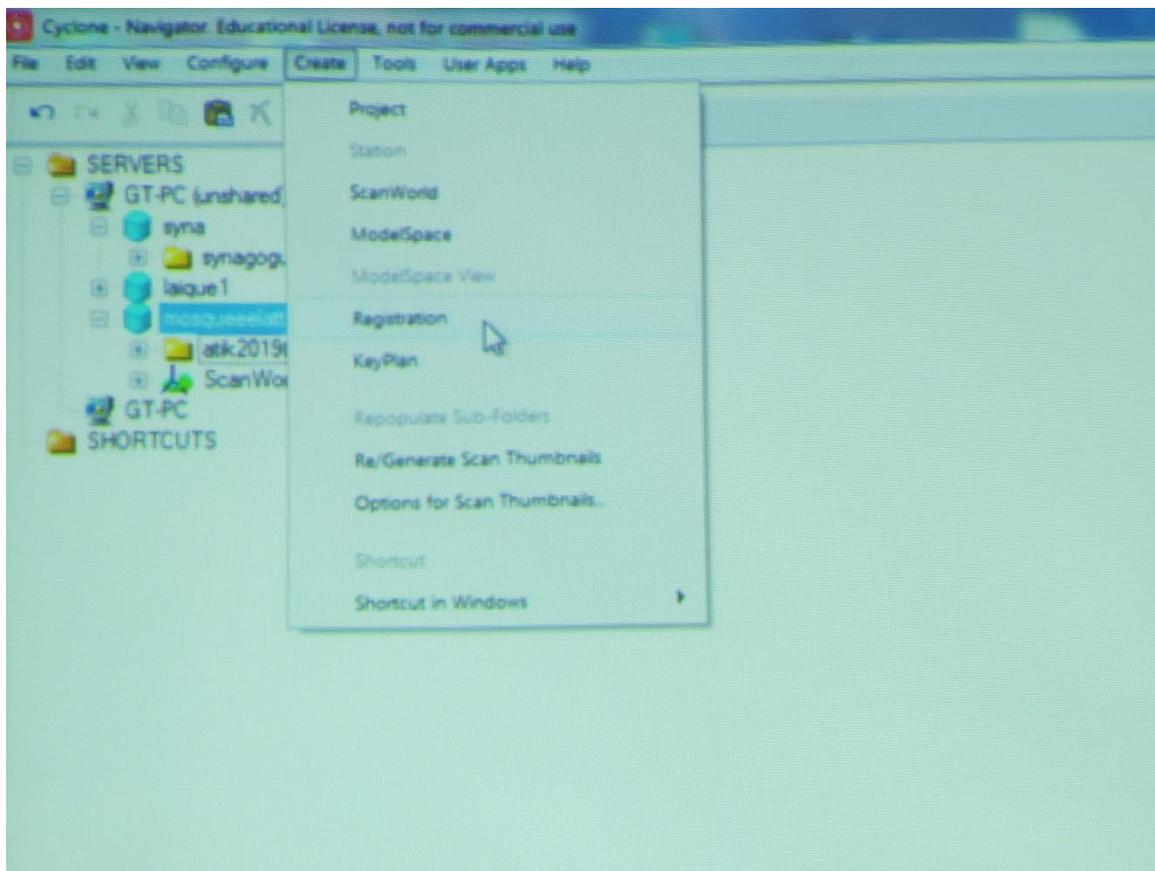
Choisir et ajouter le projet d'étude. (Add Project).

## 1.2/ Nettoyage des nuages de points.

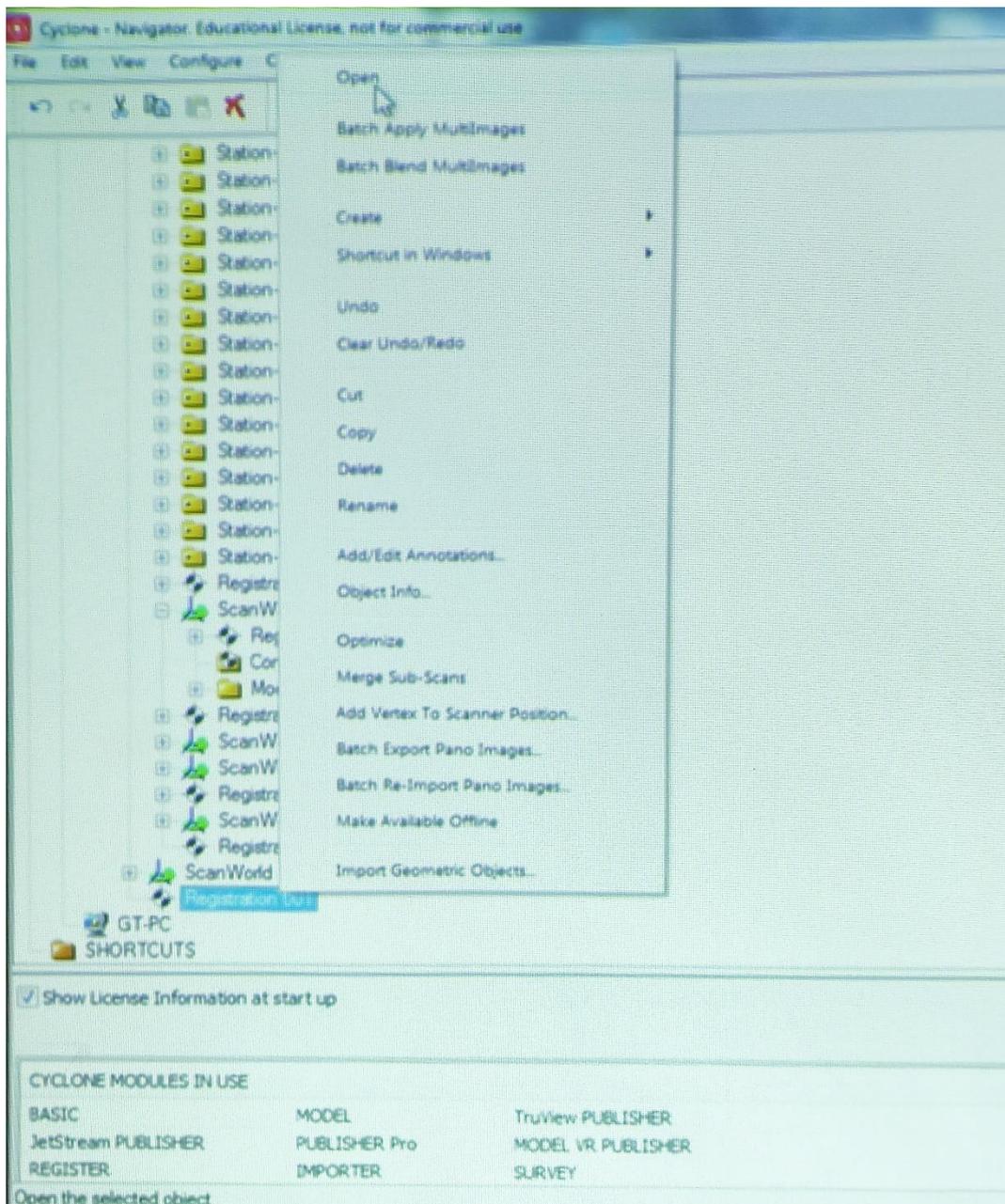


Sélectionner et nettoyer les nuages de points du bâtiment.

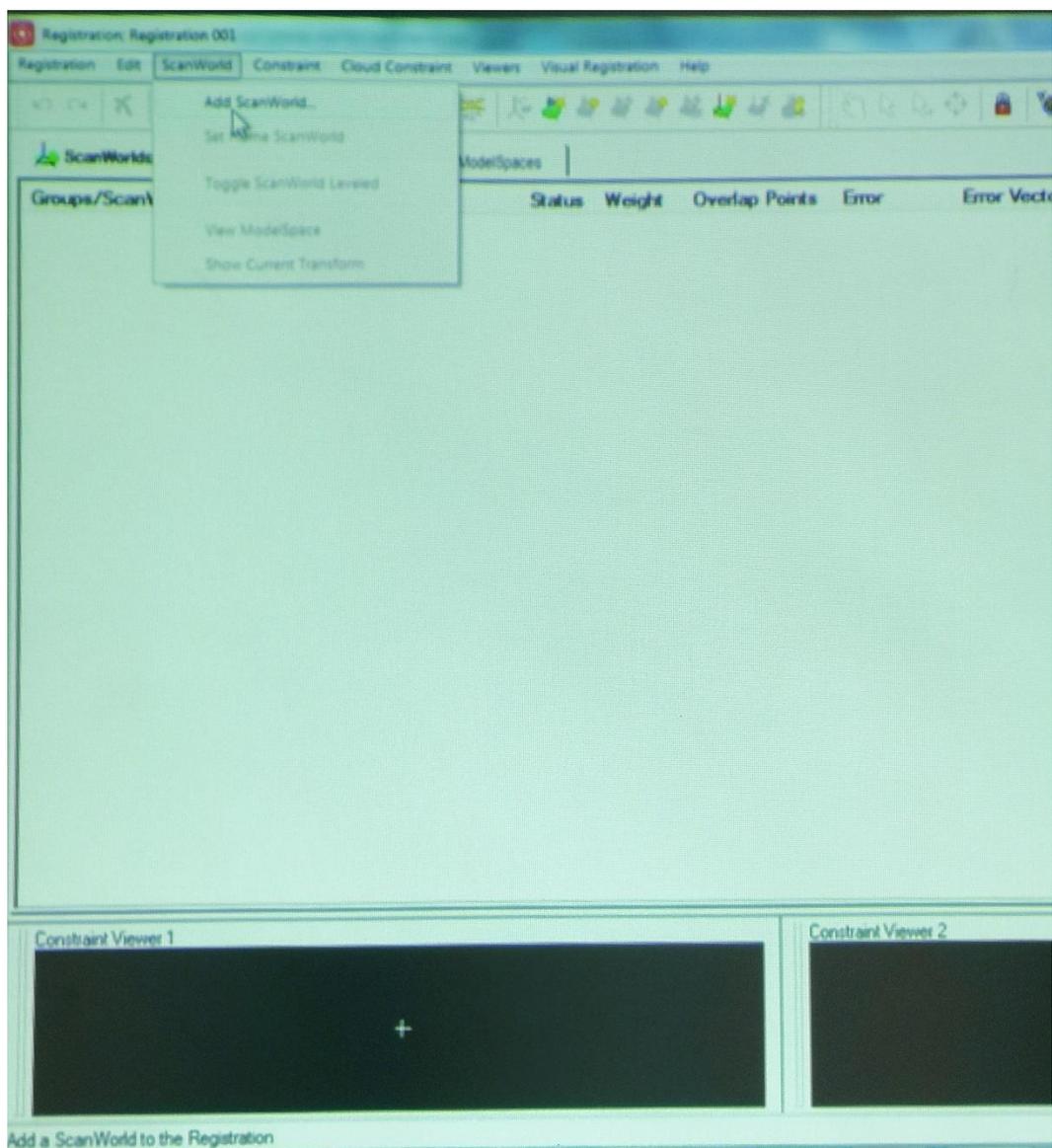
### 1.3/ Assemblage des nuages de points.



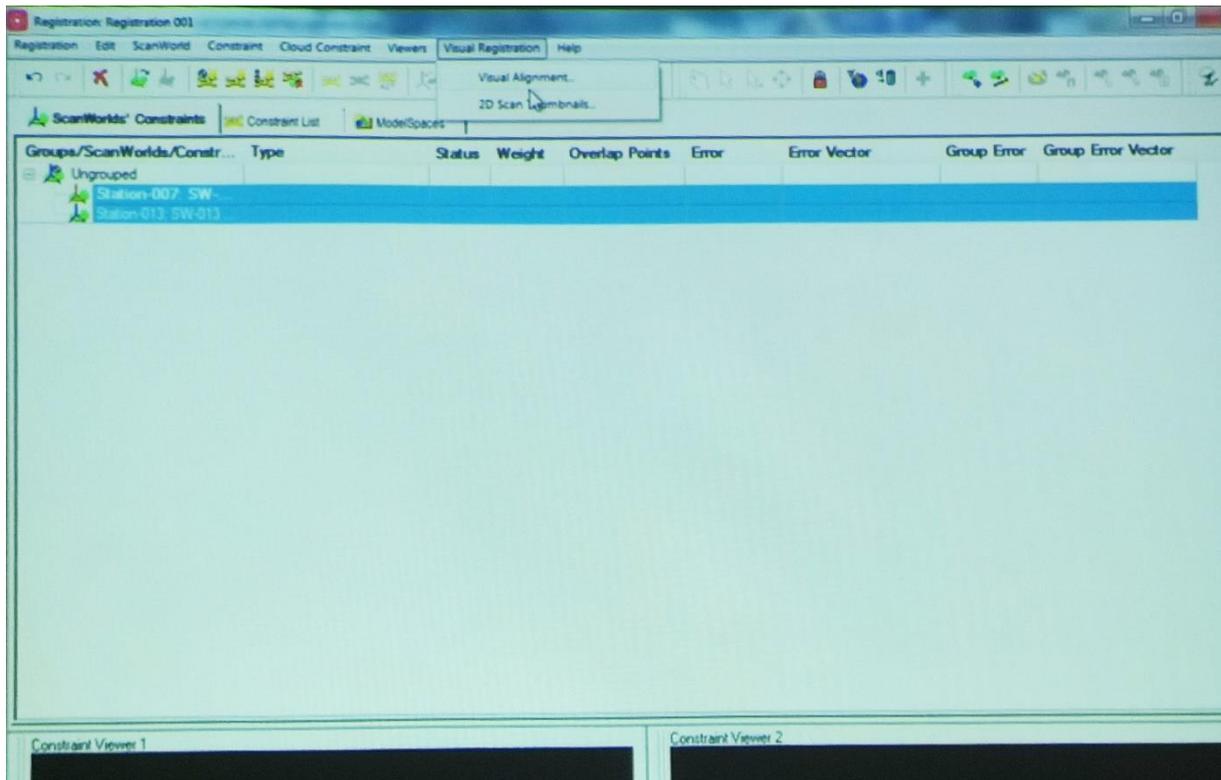
Créer un enregistrement du projet. (Create Registration).



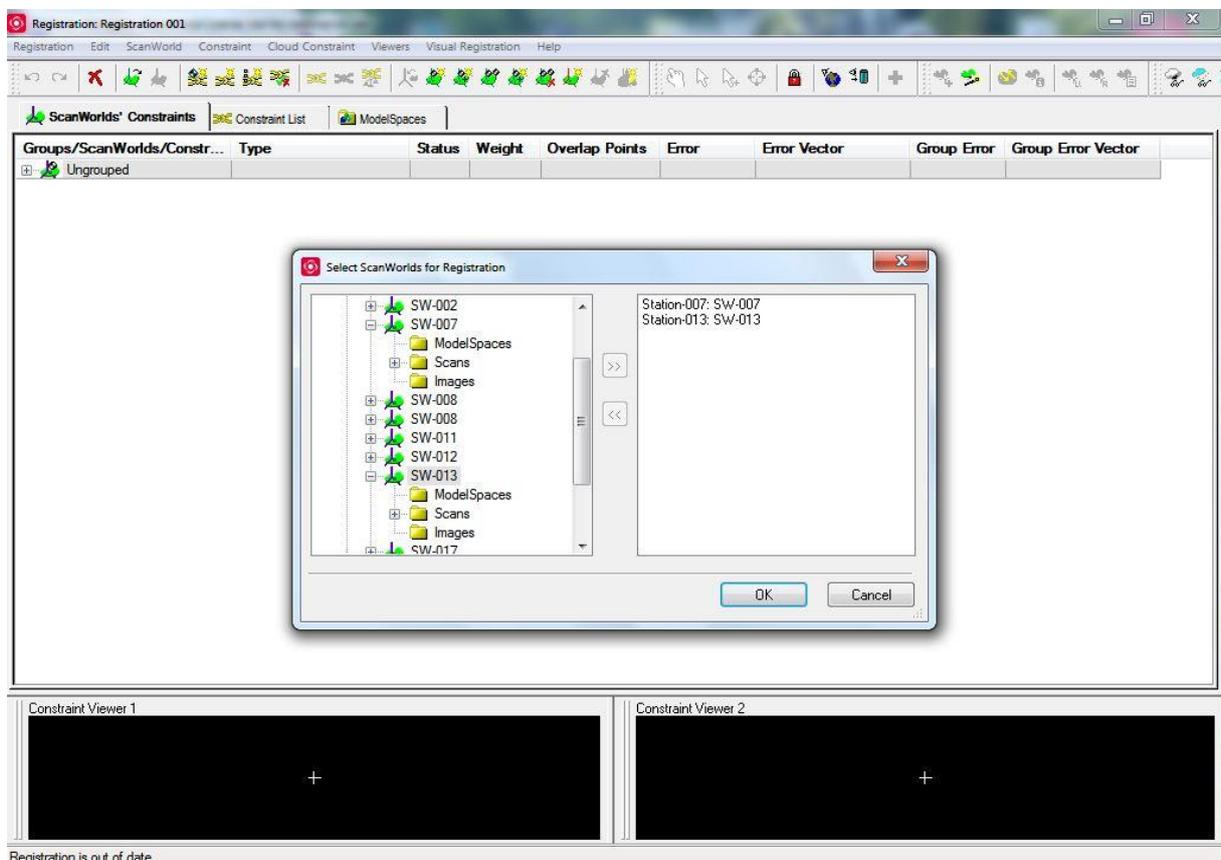
Ouvrir l'enregistrement (Open Registration).



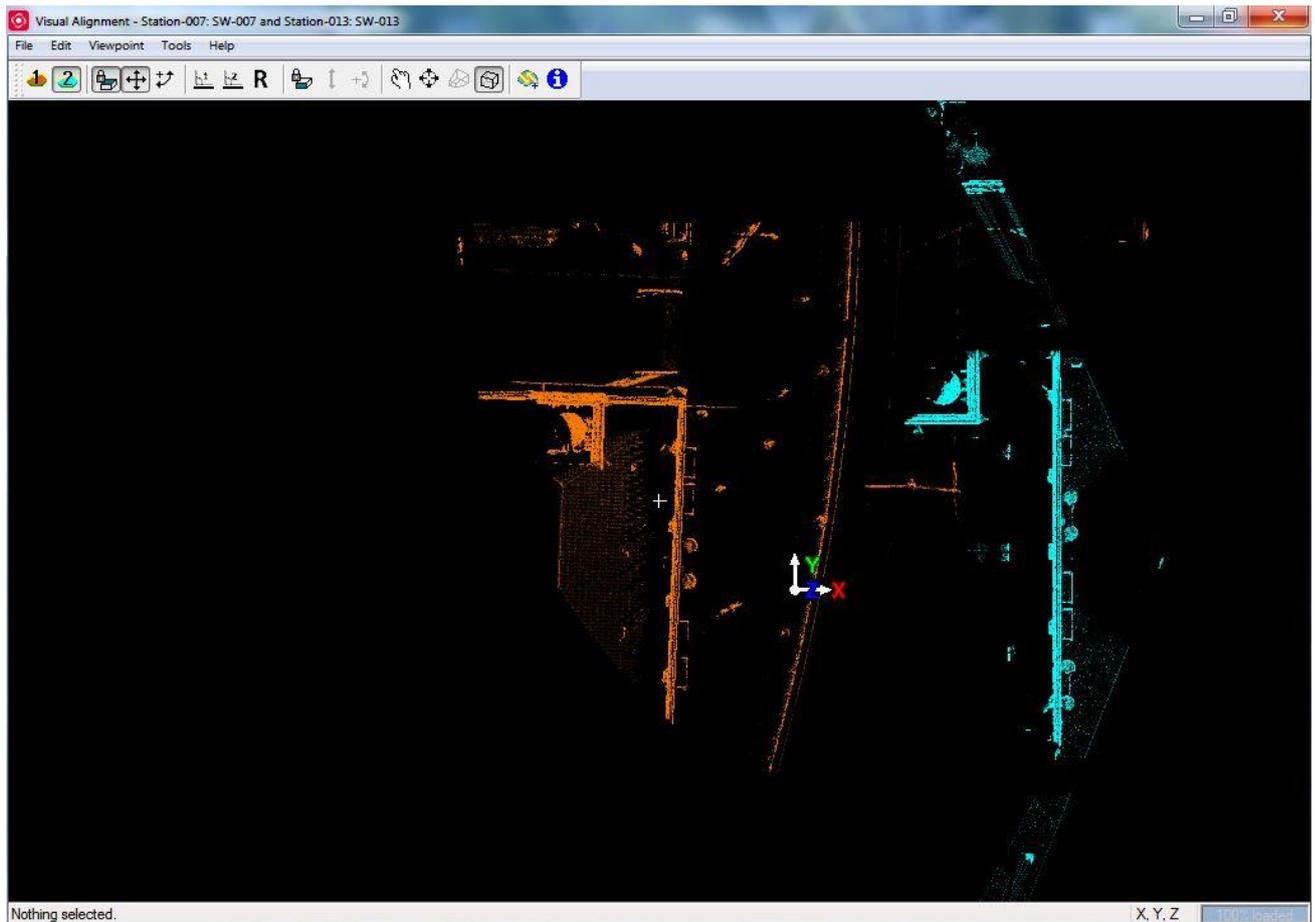
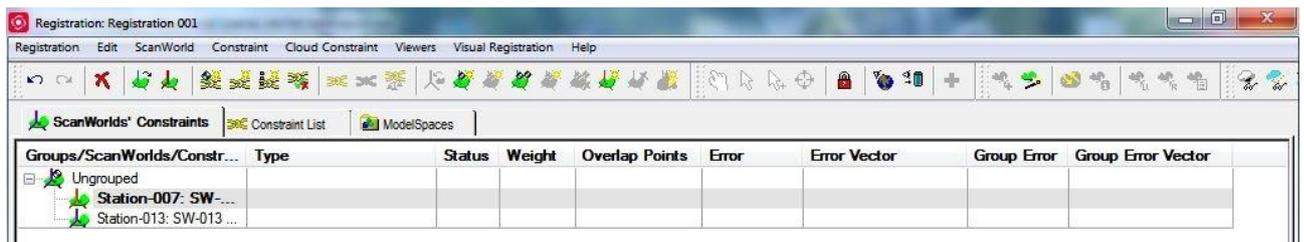
Ajouter les *Scan-World*.



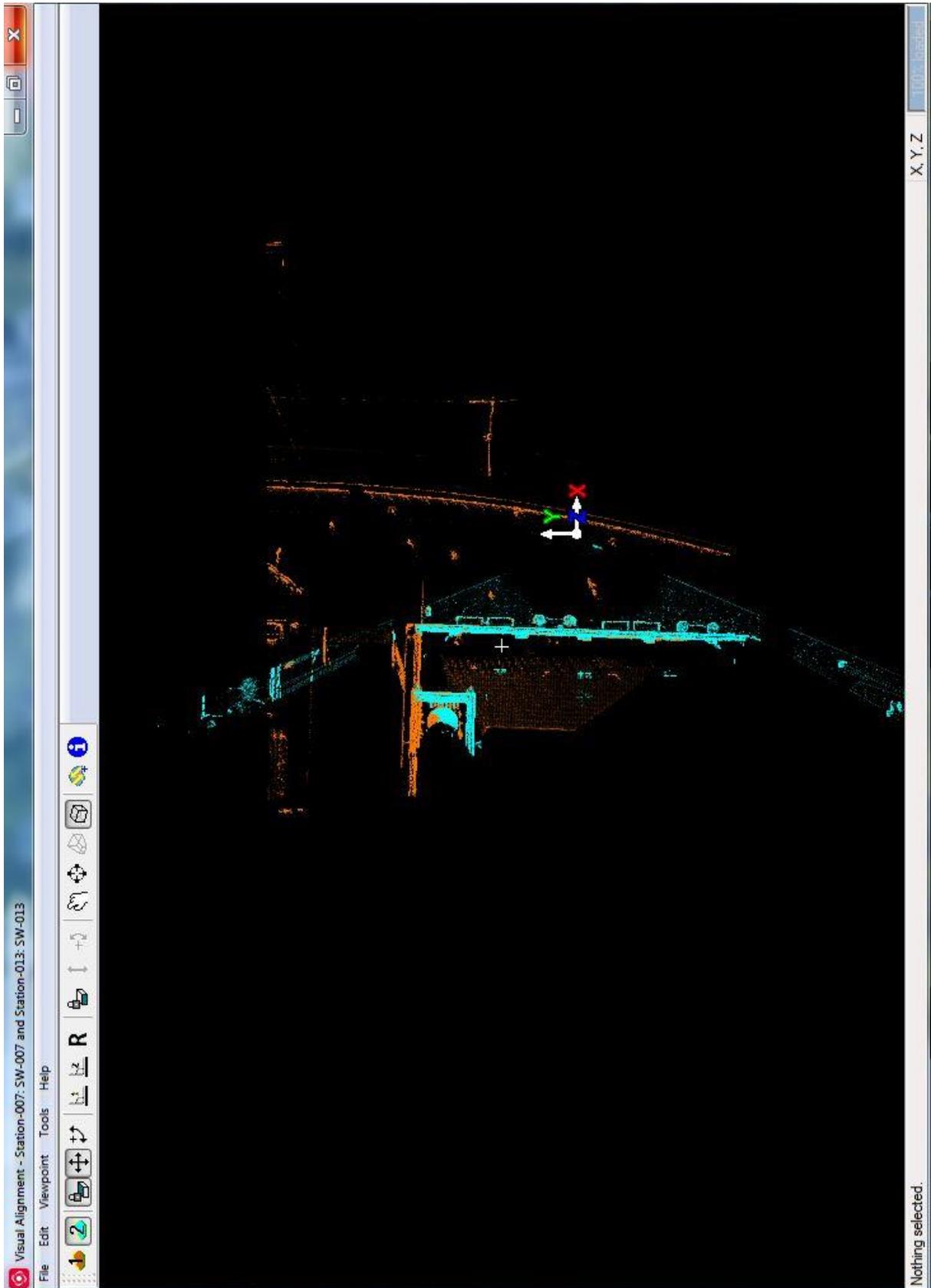
Alignement Visuel (Visual alignment).



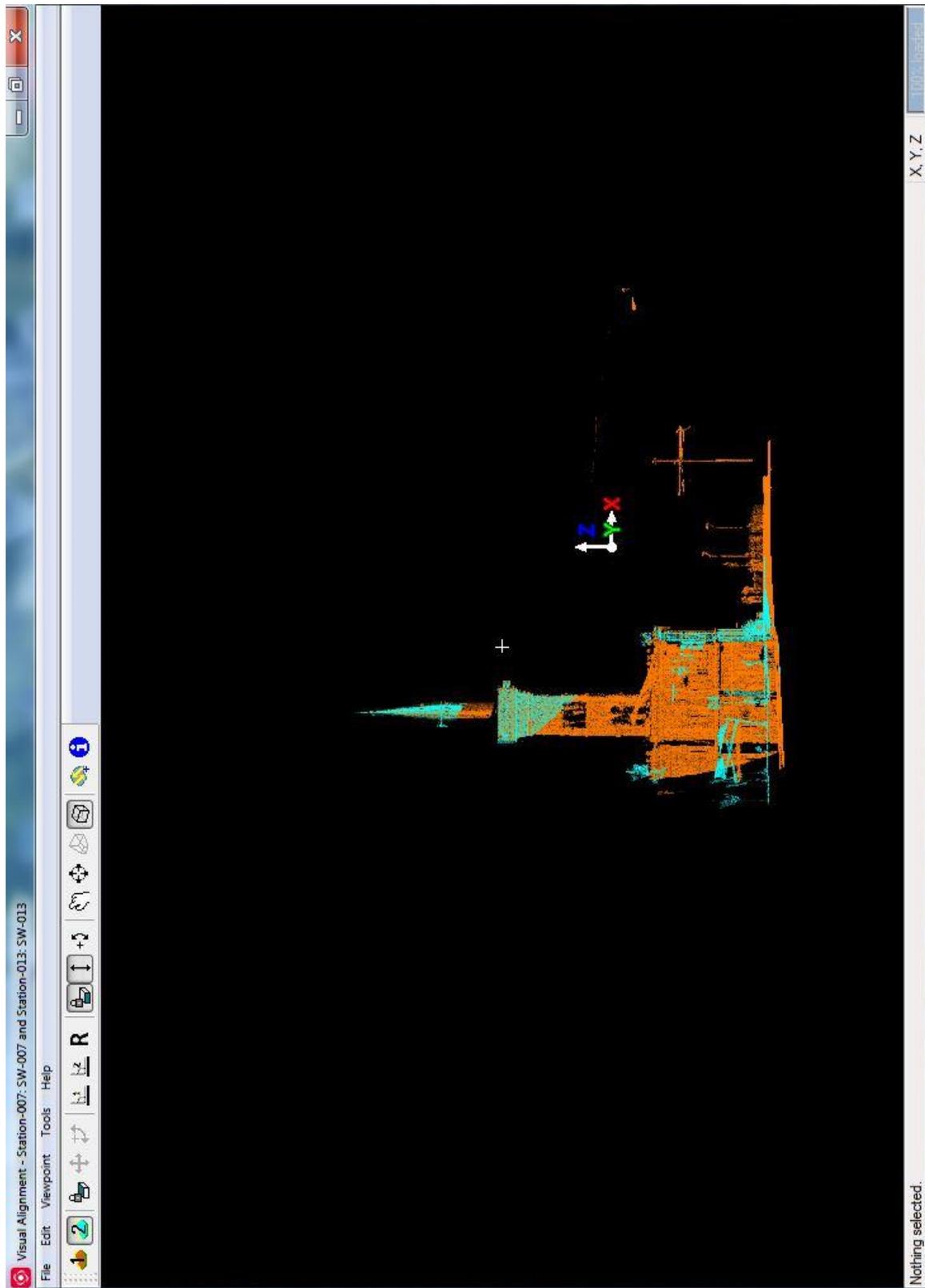
Sélectionner Scan-Worlds pour l'enregistrement.



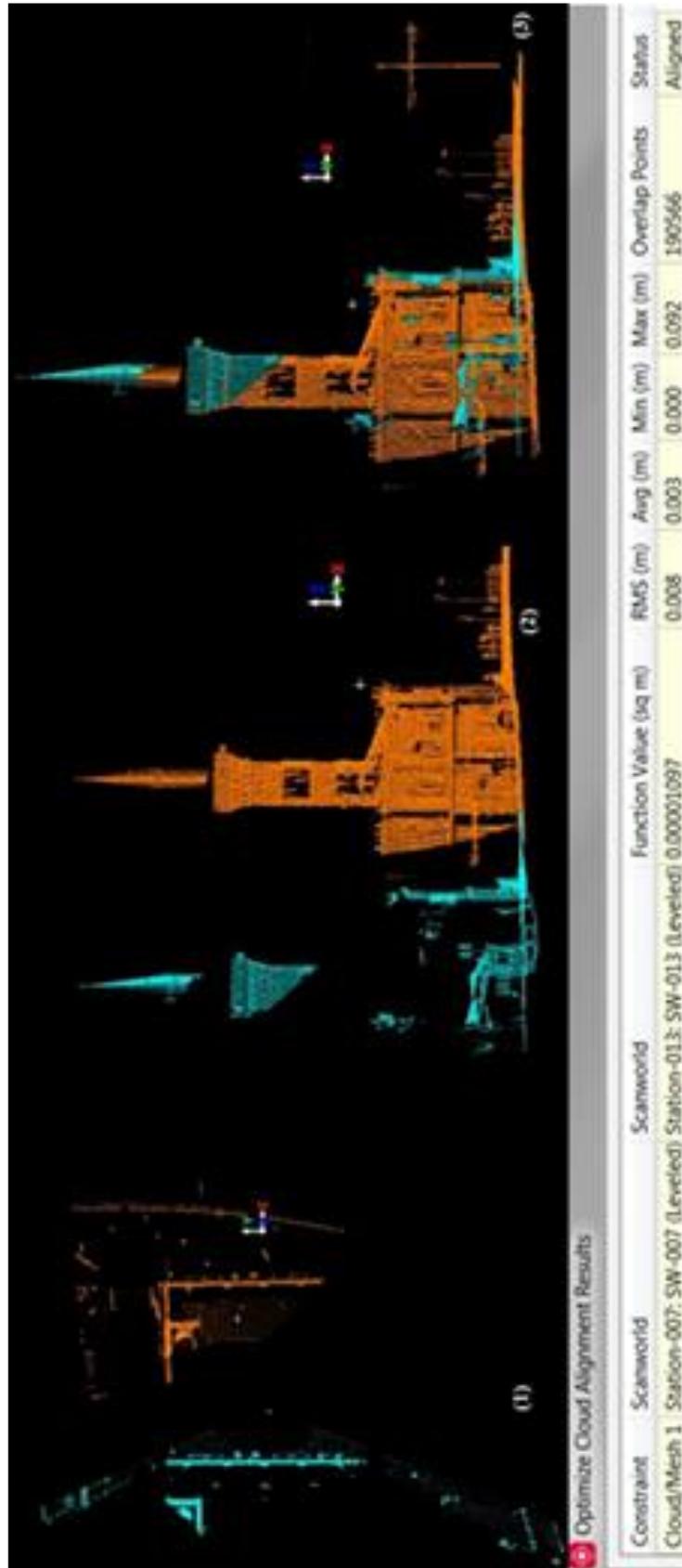
L'alignement consiste à superposer deux Scan-Worlds en nuages points dans lesquels le premier (couleur orange) est considéré comme une référence et le second (couleur bleu) comme un élément à comparer.



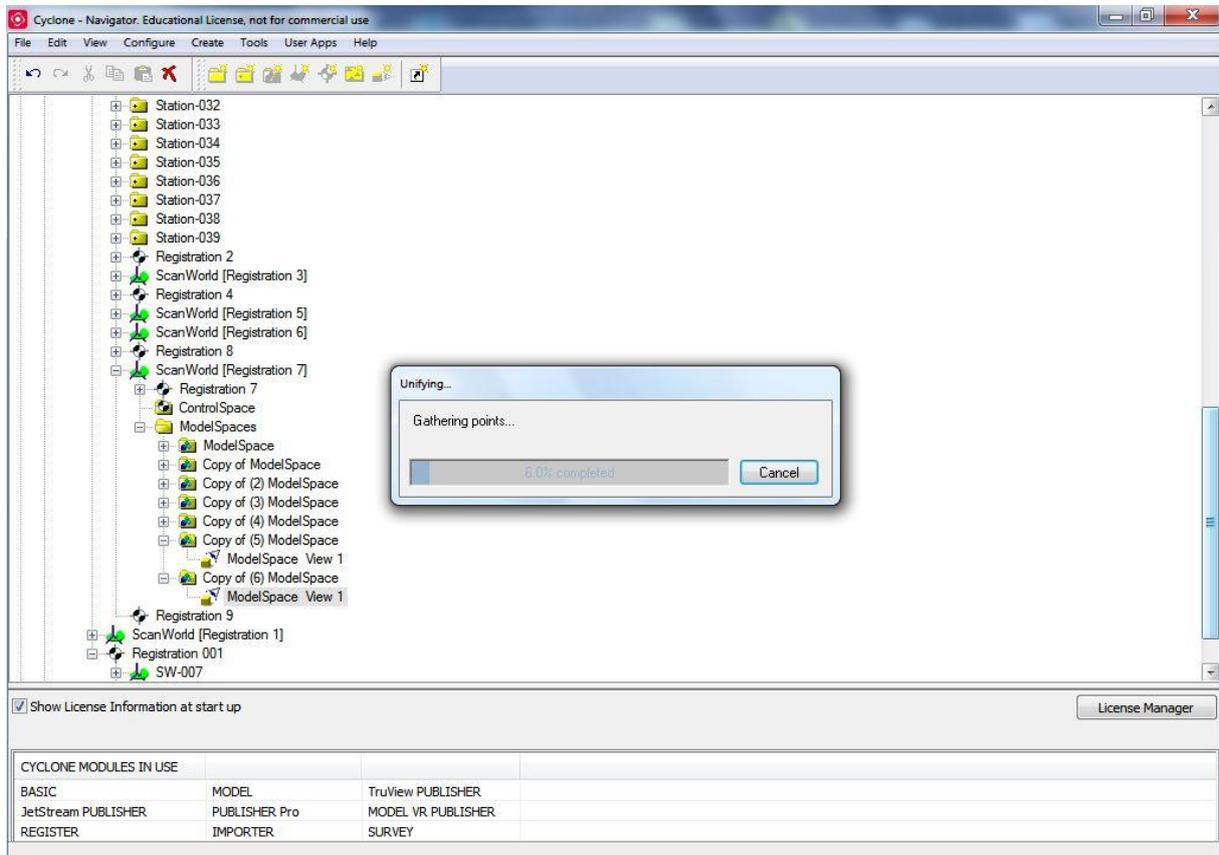
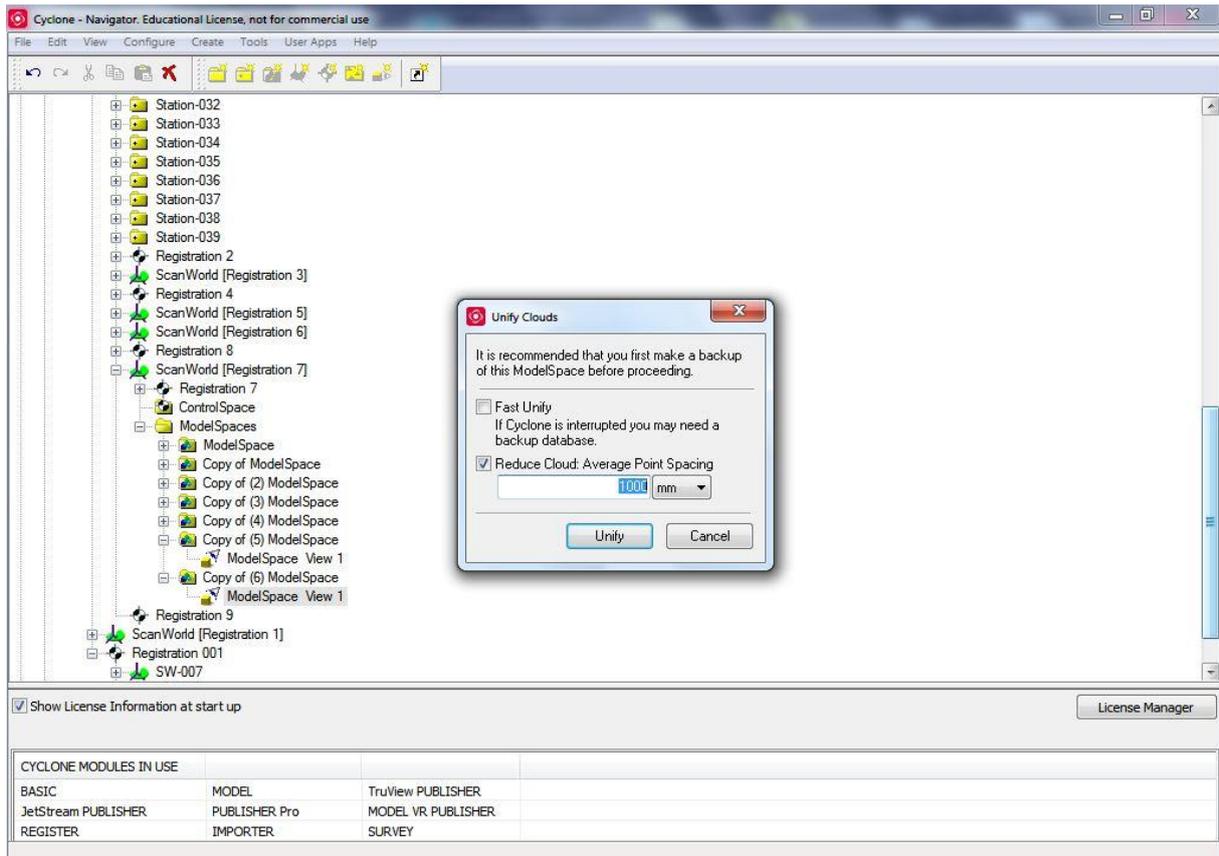
Alignement Rigide par pair de Scan-Worlds (Visual Rigid Pairwise Alignment) : Vue en plan.



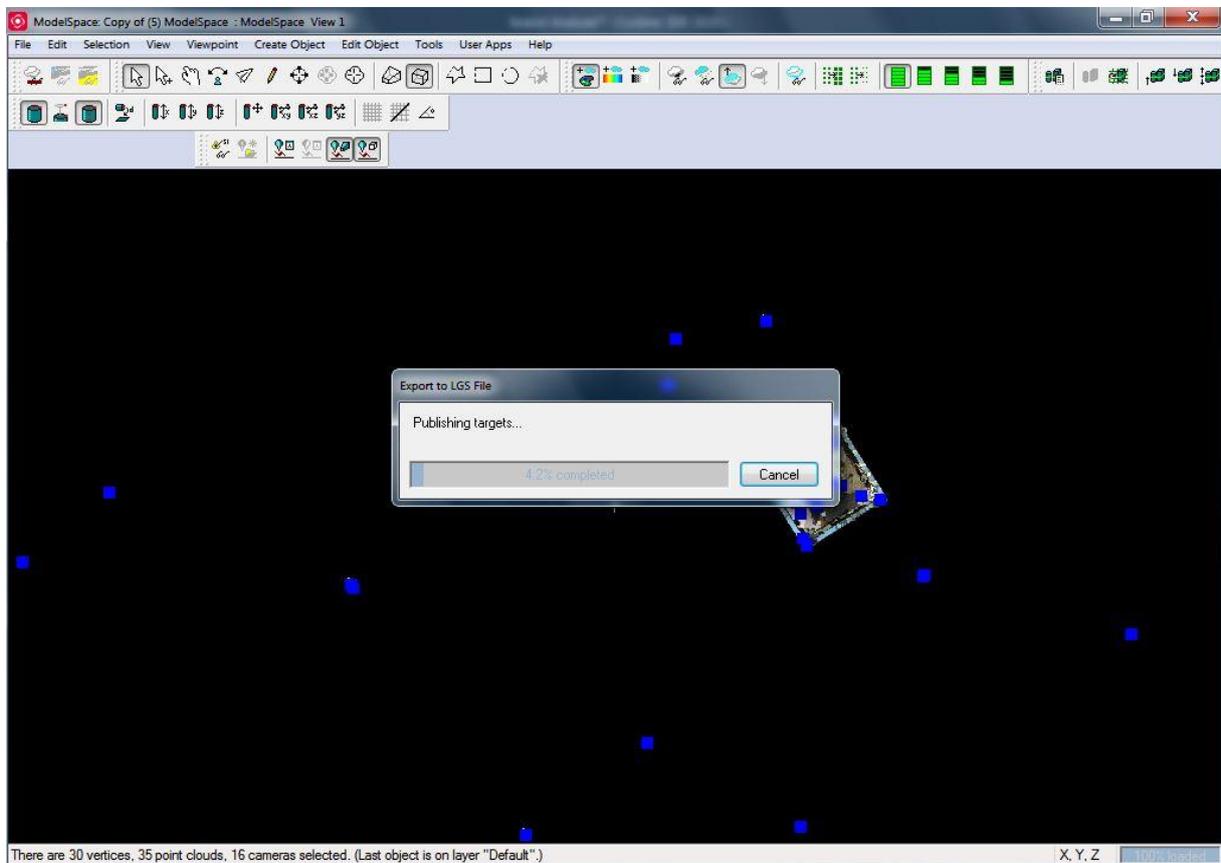
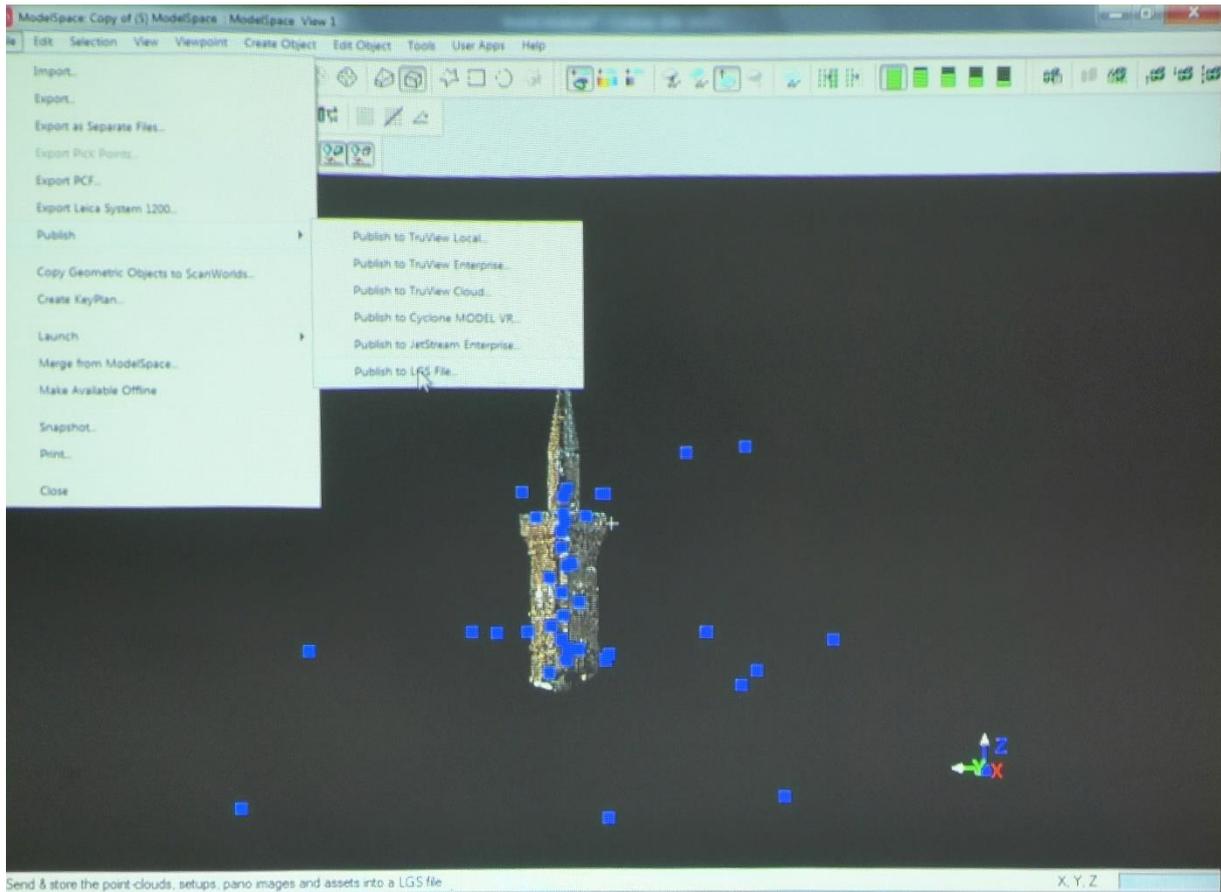
Alignement Rigide par pair de Scan-Worlds (Visual Rigid Pairwise Alignment) : Vue en élévation.



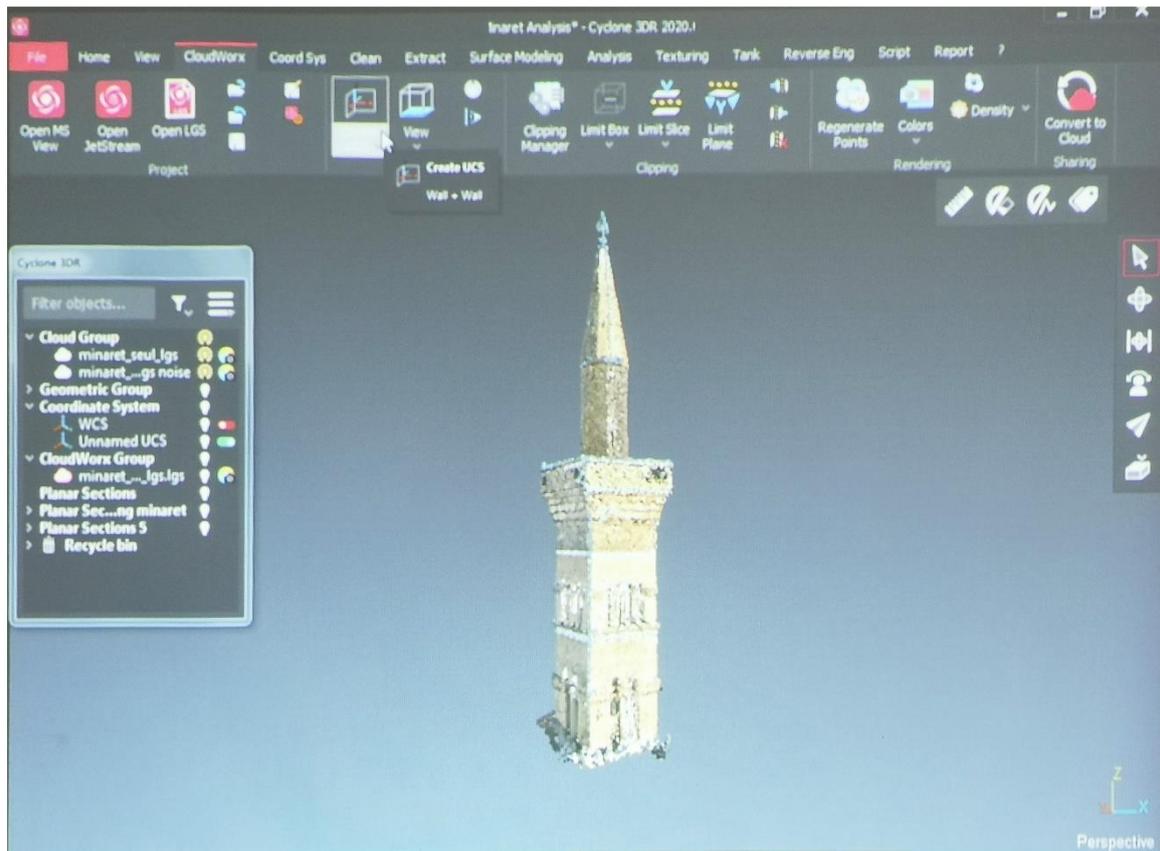
Optimisation des contraintes  $\leq 1\text{mm}$ .



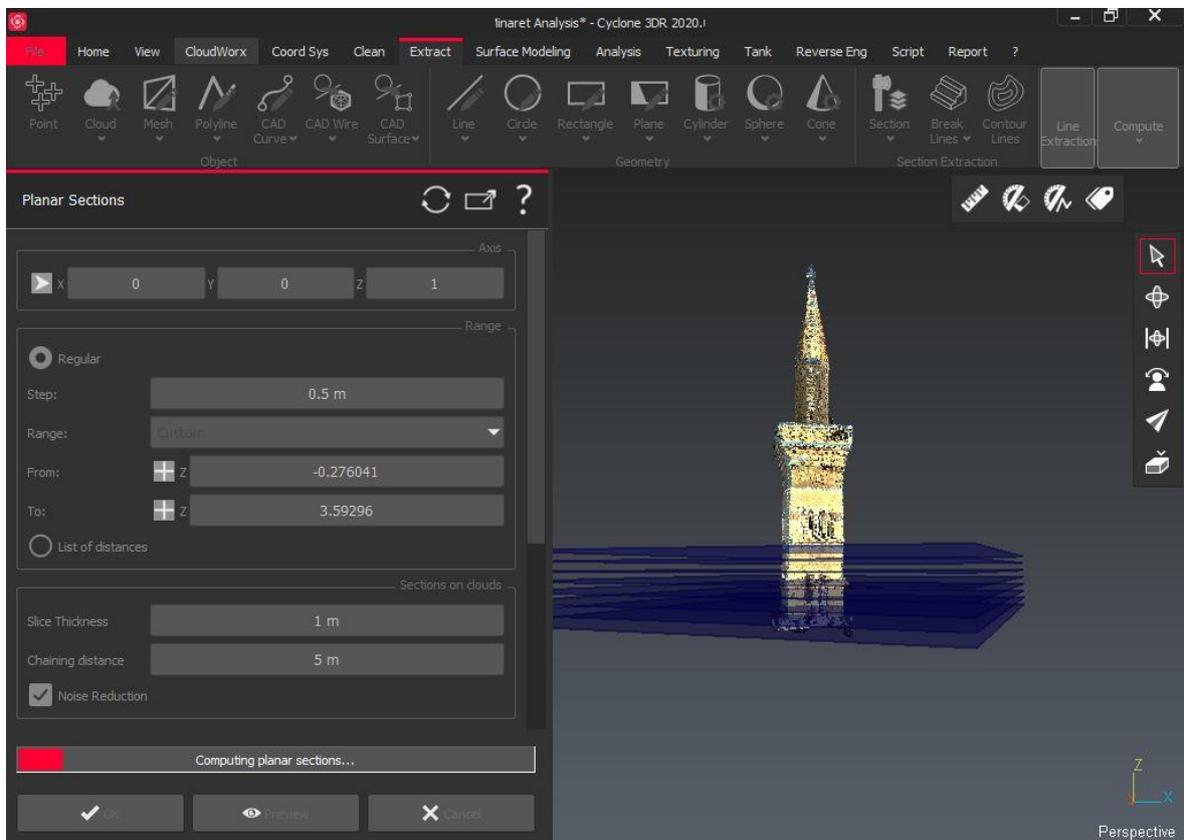
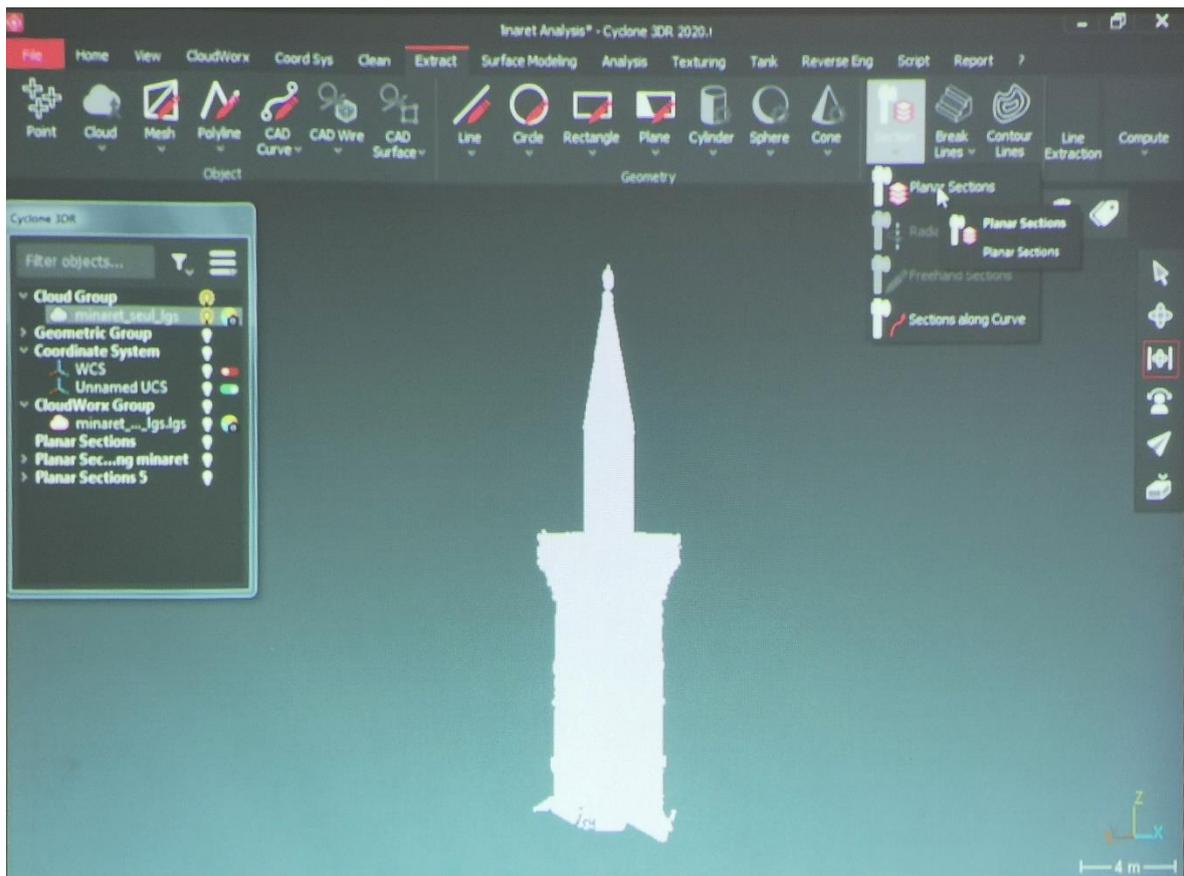
Réduction de la taille du model-Space : Unifier les nuages de points.



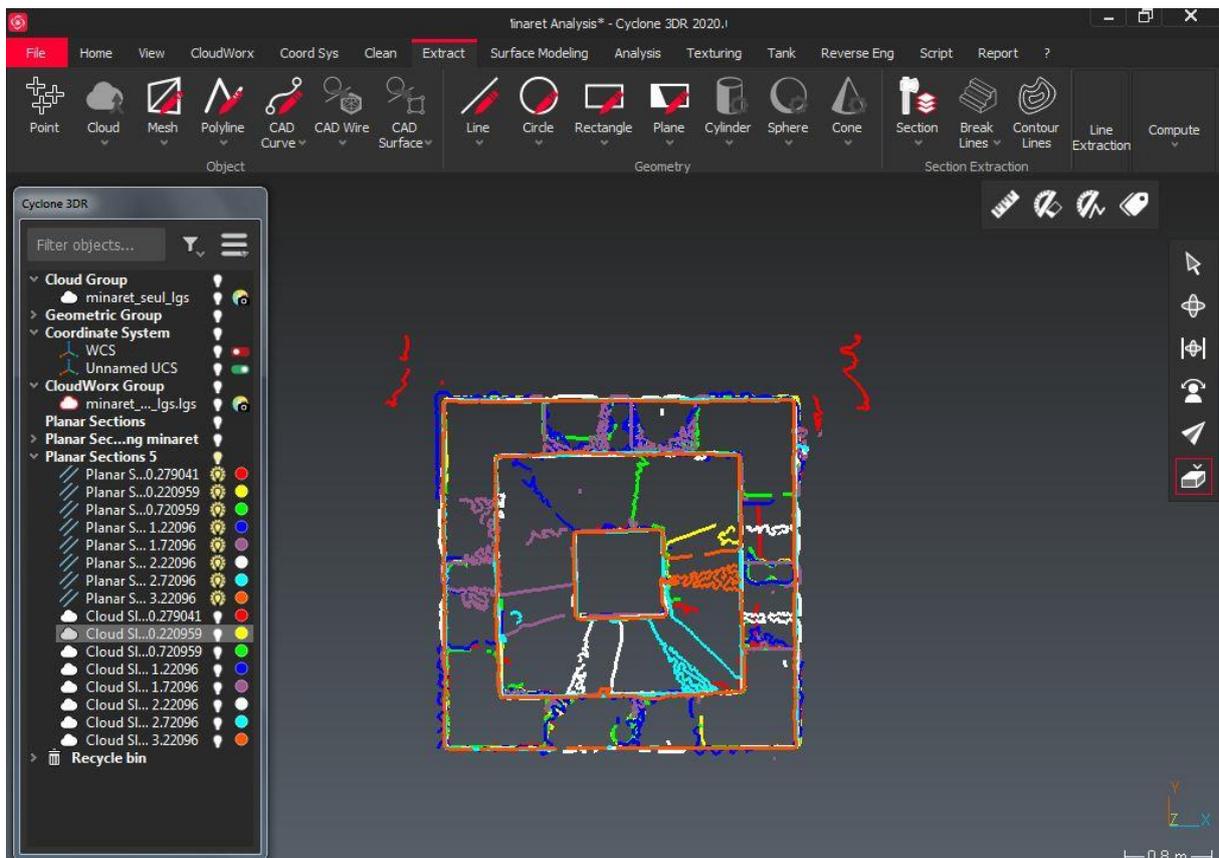
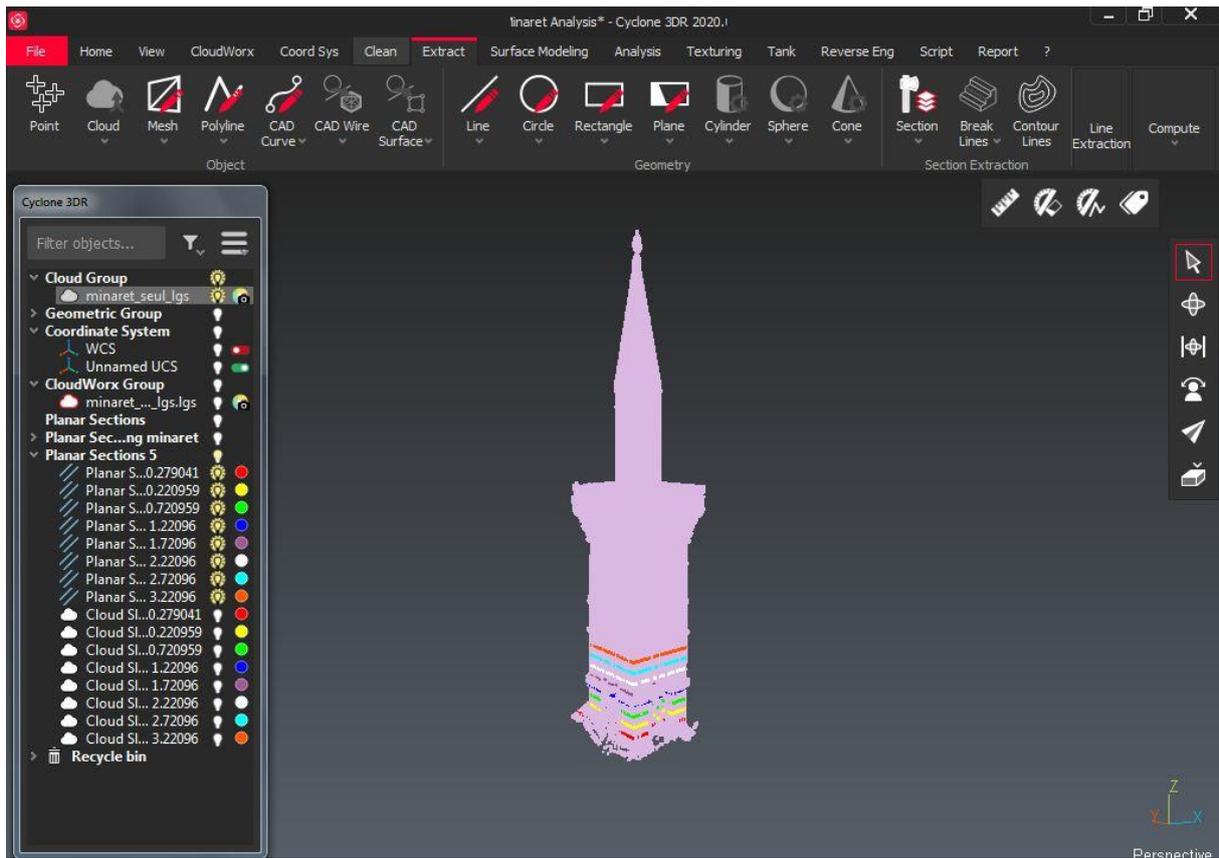
Publier et enregistrer le projet en LGS.



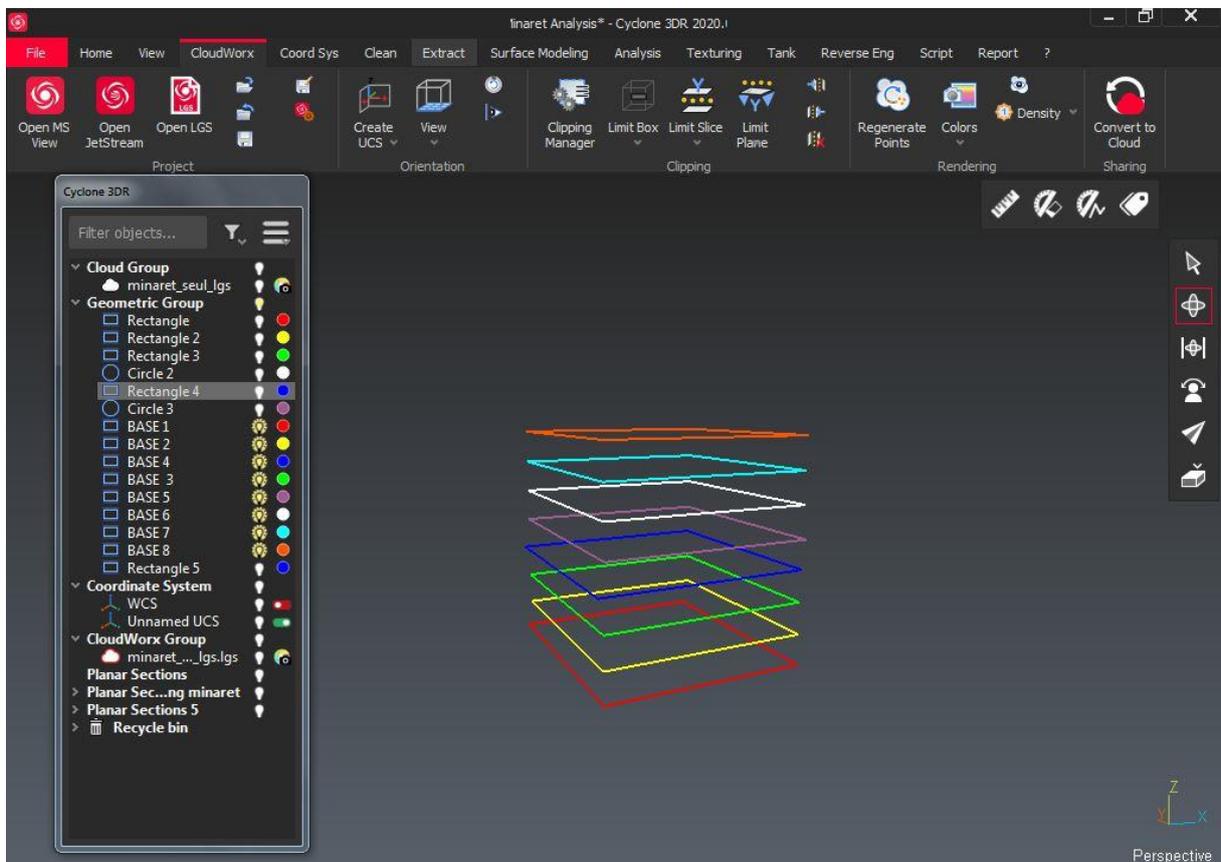
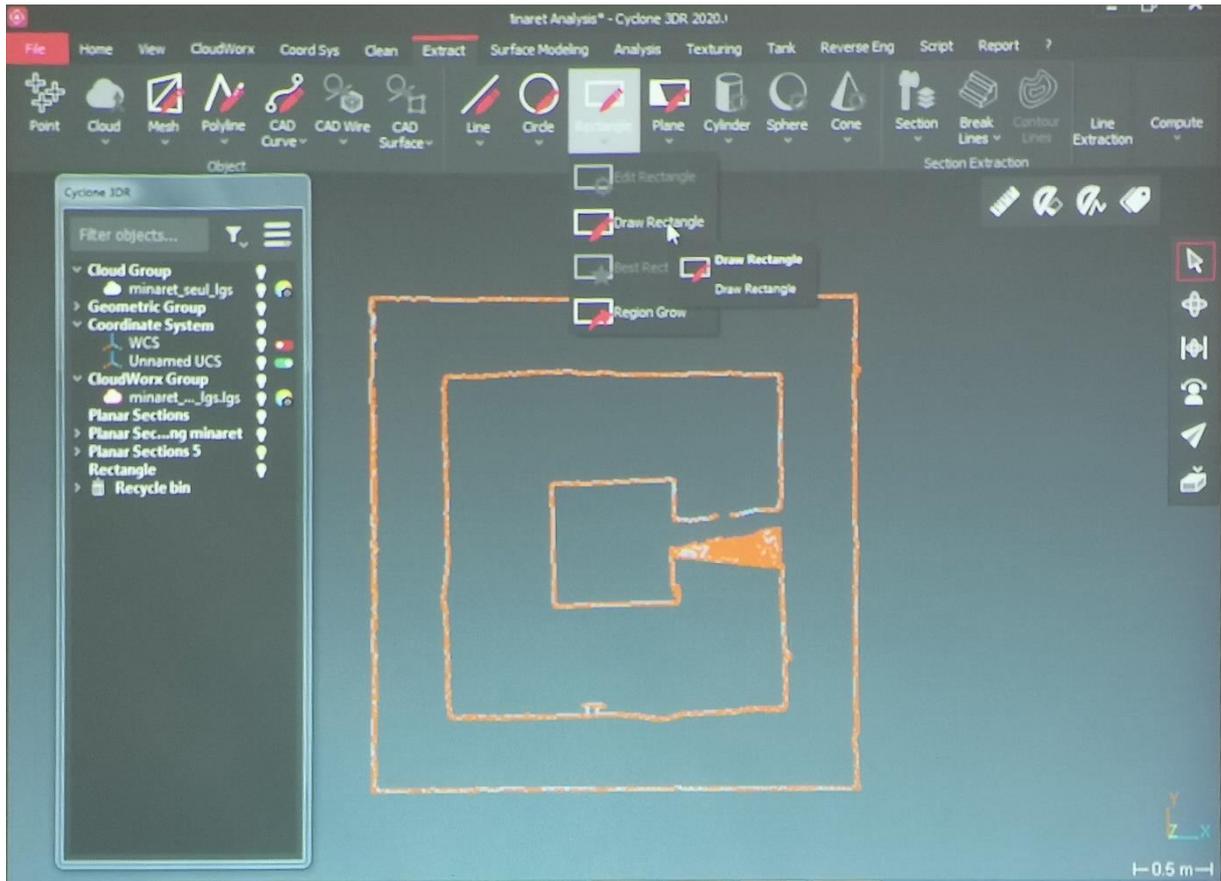
Convertir l'objet en nuage de points et création du système de coordonnées de l'utilisateur UCS (XYZ : Wall+Wall) sur 3DR.



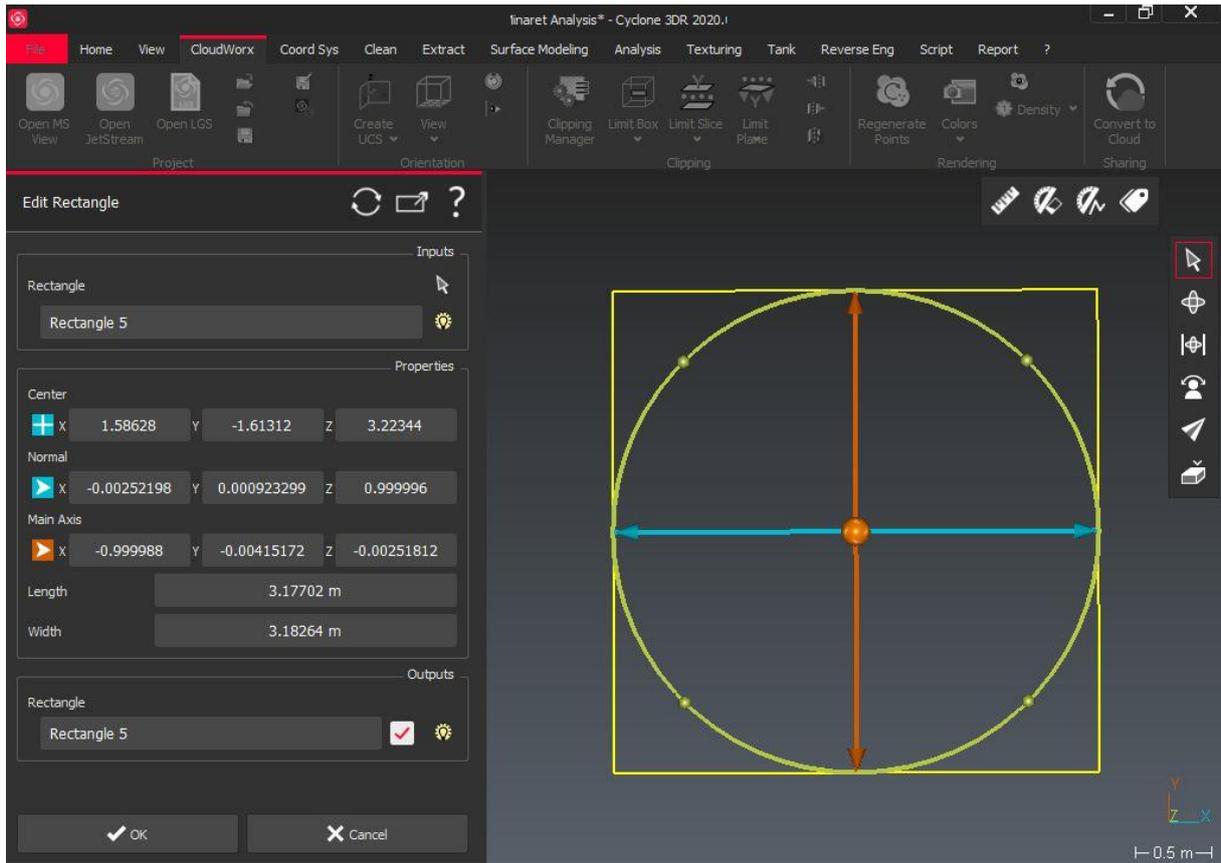
Extraire des plans de coupes au niveau de la base de L'objet d'étude.



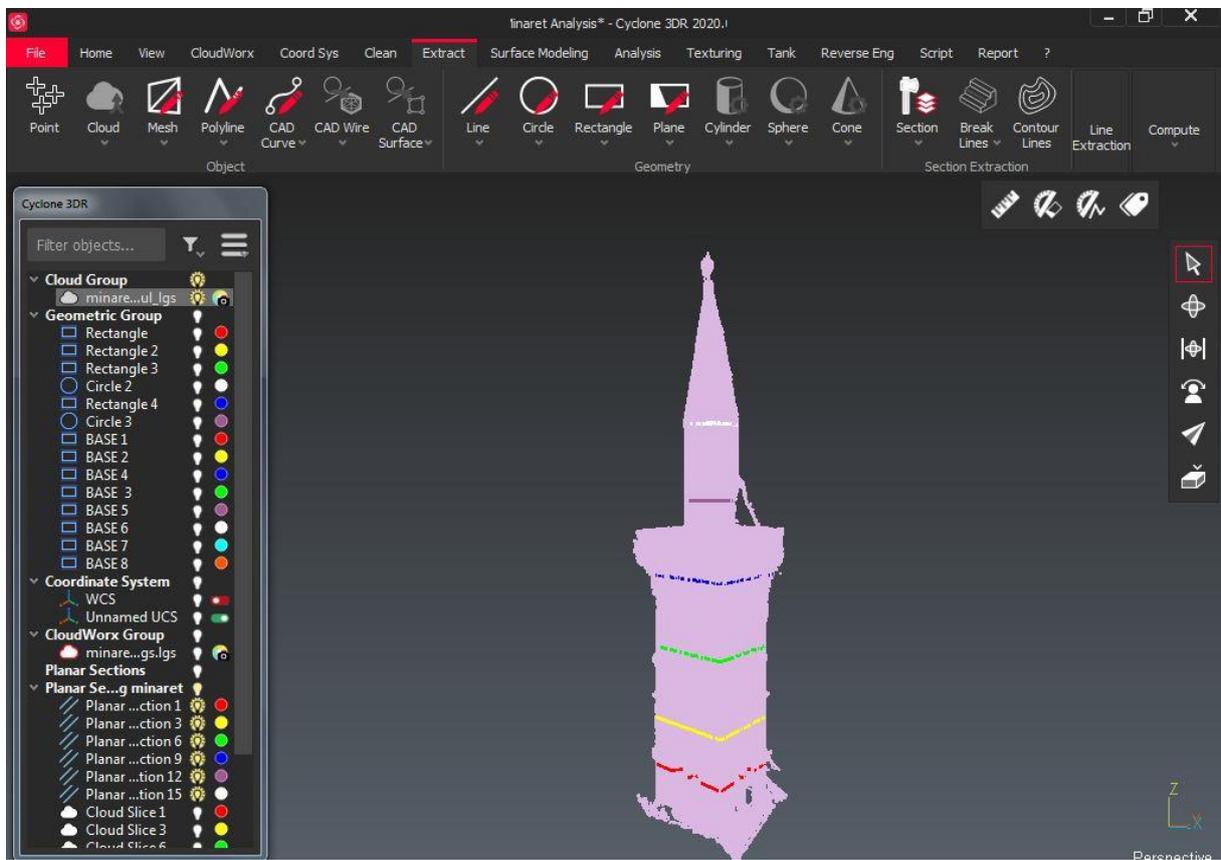
Résultat des différentes sections effectuées sur la base du Minaret : Vue en élévation et en plan.

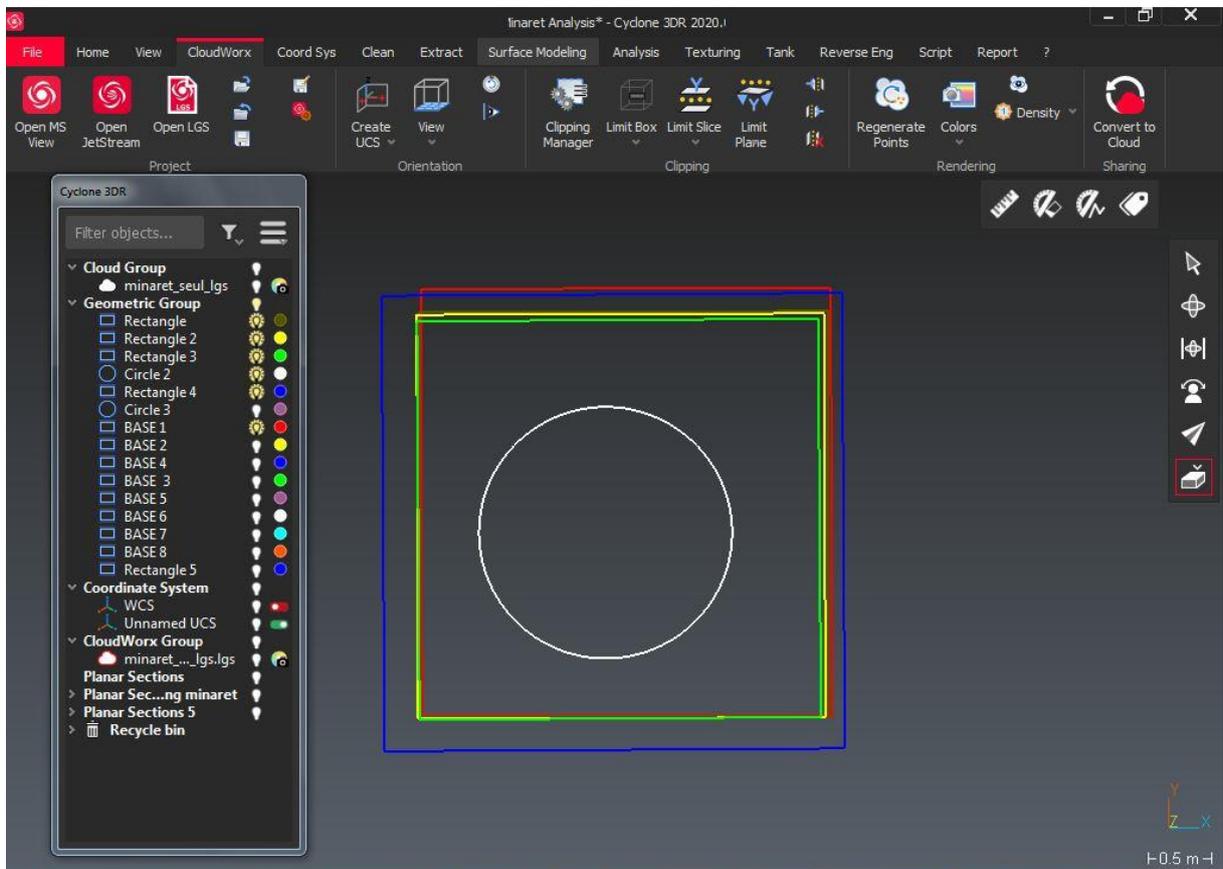
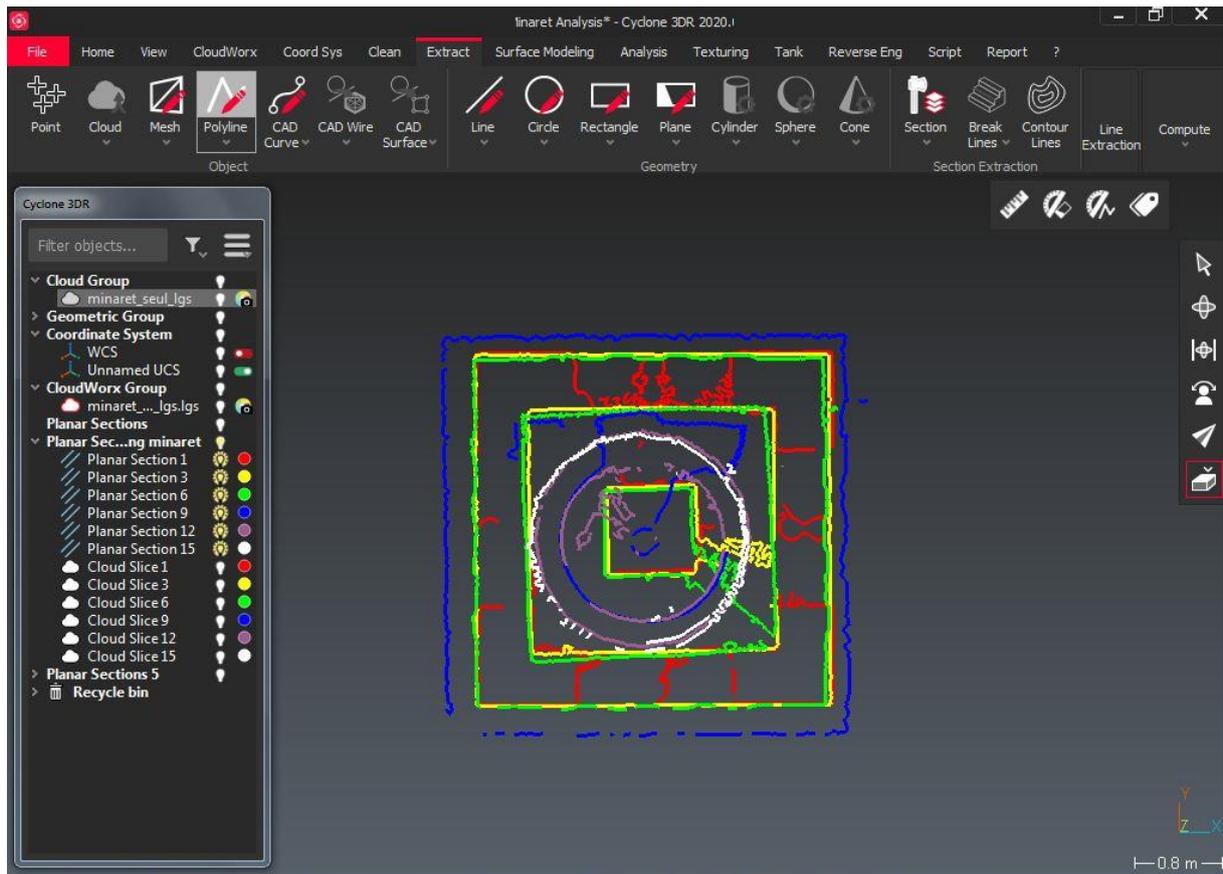


Simulation des coupes en Rectangle géométrique : Vue en élévation.

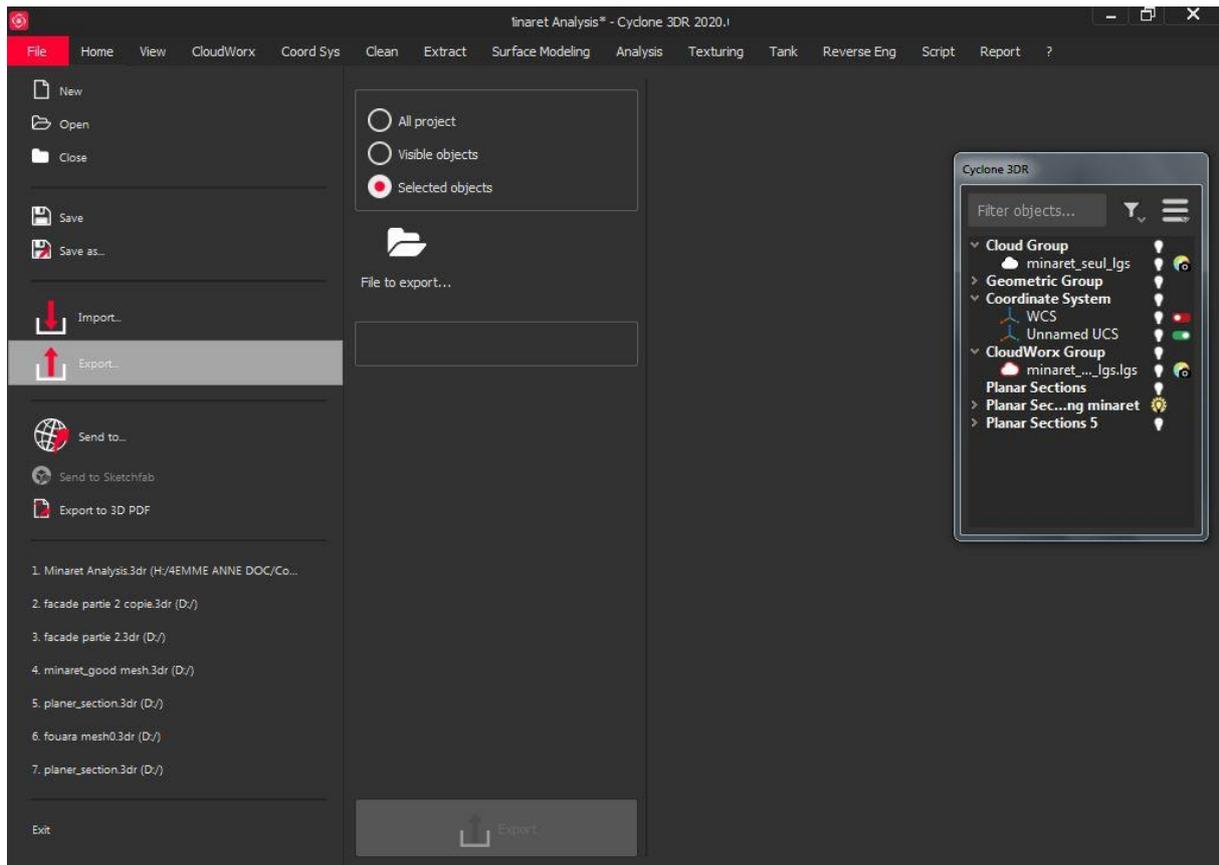


Coordonnées de chaque coupes (Exemple de la coupe 5 au niveau de la base du minaret).





Résultat des différentes sections effectuées le long du Minaret : Vue en élévation et en plan.



Exporter les coupes en DXF à AutoCAD.



Calculs des rayons sur les différentes orientations.